Ce ne serait peut-être pas un conseil peu important à donner aux écrivains que celui-ci: n'écrivez jamais rien qui ne vous fasse un grand plaisir; l'émotion se propage aisément de l'écrivain au lecteur. —J. JOUBERT.

La Survivance

Où n'est pas l'agrément et quelque sérénité, là ne sont plus les belles-lettres. Quelque aménité doit se trouver dans la critique. Si elle en manque absolument, elle n'est plus littéraire. —J. JOUBERT.

9664 avenue Jasper — Téléphone 4702

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance"

Directeur: Rodolphe LAPLANTE

"DIEU ET PATRIE"

Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

Vol. II. — EDMONTON, ALBERTA, LE 23 JANVIER 1930 — No. 11.

Ce fut une oeuvre nécessaire

La presse catholique et indépendante du Canada entier doit beaucoup de son inspiration au "Devoir"— Qu'il grandisse encore.

Le rédacteur de la "Survivance" est bien placé cette semaine pour écrire l'éditorial. D'abord le sujet est propre à inspirer quiconque a suivi un tant soit peu l'évolution du journalisme catholique au Canada, et ensuite, le fait d'être en ce moment à Montréal même nous situe dans une atmosphère où le nom de "Devoir" est souvent à l'affiche.

C'est à Montréal que le "Devoir", fondé par Henri Bourassa, est né. C'est encore dans cette ville que le mouvement lancé par le chef indépendant a pris naissance, s'est développé et puis, de là, répandu dans le Canada entier.

* * *

Il est bon, indispensable même, d'établir en commençant qu'il faut dissocier le chef du "Devoir" qui est Henri Bourassa, du journal proprement dit. Ne pas le faire serait commettre une erreur énorme. Henri Bourassa, chef politique, a eu des idées, idées originales toujours, contestées souvent; de là des dissentiments avec telle ou telle catégorie de lecteurs. Nous ne voulons que marquer un peu le bien que le journal catholique a accompli et accomplit encore dans le Canada entier et même outre-frontière.

Le "Devoir" est né au mois de janvier 1910. Depuis cette date, il a été sur la brèche pour le triomphe de ses idées: idées de canadianisme orthodoxe, idées de catholicisme intégral. Le "Devoir" a combattu l'esprit de parti en vertu de la théorie que les partis comme les individus ne sont pas constitués avec l'infaillibilité comme critère de base.

De nouveau, nous répétons ce que nous disions plus haut: à savoir qu'à côté de l'action politique du chef, il y a eu celle du domaine purement journalistique, de Omer Héroux, de Georges Pelletier, de Louis Dupire, de Léo-Pol Desrosiers, d'Ernest Bilodeau, et aux premières heures, d'Olivar Asselin.

M. Omer Héroux a eu et a encore des adversaires mais je ne lui connais pas d'ennemis. L'Ouest français ne possède pas de plus vigilant interprète, de plus inlassable défenseur pour sa cause de survivance. Toute âme française en Amérique doit être reconnaissante à Henri Bourassa d'avoir préconisé plus de fierté nationale, plus d'autonomie canadienne, plus de réflexion dans l'action.

Oublier ou tenter de méconnaître que cette action de M. Henri Bourassa fut extra-provinciale et même internationale serait afficher une grande ignorance de la puissance de l'idée, or le mouvement dirigé par M. Henri Bourassa était essentiellement un mouvement d'idée.

Depuis deux décades, le journal, par ses rédacteurs, a semé à pleines mains des idées saines, des idées fortes et pleines de moelleuse substance.

L'Action Catholique de Québec avait précédé cependant le "Devoir" de deux ans; mais la forte et vigoureuse personnalité du chef du "Devoir" devait contribuer à faire de son organe le centre du journalisme canadien indépendant.

Au "Devoir", on fit écho à toutes les idées des autres feuilles de la presse indépendante, mais par contre toutes les autres publications à caractère confessionnel et indépendant empruntèrent constamment au journal qui célèbre cette année le vingtième anniversaire de sa fondation.

Quelqu'un de notre province de qui on réclamait un témoignage sur le "Devoir" il y a quelques jours, déclarait: "Le "Devoir" n'énonce pas une idée sans que l'on se donne la peine de la discuter si on ne la partage pas. On sait que les idées de ce journal méritent mieux que du dédain."

Ce qu'il signifie pour nous

Quand la "Survivance" naquit en novembre, 1928, nul journal plus intensément que le "Devoir" n'a fait ressortir la signification de notre mouvement. Là on comprit tout de suite les mobiles qui nous incitaient à favoriser cette fondation. A sa suite, les divers journaux du pays mirent en relief l'action de notre journal indépendant albertain, mais c'est à ce journal, chef de file, que nous devons d'être, nous de l'Ouest, un peu mieux connus de l'Est, c'est à Omer Héroux en particulier que nous devons être reconnaissants de ce qu'aucune plainte d'une minorité française, où qu'elle soit, ne reste sans appui dans l'Est du pays. C'est encore aux vaillants rédacteurs du "Devoir" que l'élite de la population canadienne doit de comprendre une multitude de problèmes d'ordre politique, social, et même économique.

Nier une semblable affirmation serait attester que l'on ignore tout des grands courants d'idées qui ont circulé dans l'atmosphère canadienne depuis une vingtaine d'années. Oh! je n'ignore pas que les libéraux et les conservateurs canadiens-français, comme partis, ont dédaigné ostensiblement les idées du "Devoir", quittes à en être imbus, à les incorporer à leur foi politique, par exemple en matière de politique extérieure, mais il n'est pas encore de mode de dire que l'on doit quelque chose au "Devoir" L'important, ce n'est pas que le mérite de ce renouveau intellectuel et moral revienne à tel journal, à tel homme; l'important, c'est que les campagnes menées aient eu du succès; l'important c'est que notre race ait appris à penser en dehors des bonzes politiques; l'important, c'est que le concept bien et mal ne soit pas brouillé par le bleu ou le rouge. Voilà ce qui est important! Eh bien! si quelque chose de tout ce mieux possible est réalité, ayons donc assez de loyauté pour convenir, en ce vingtième anniversaire du "Devoir", qu'il a fait oeuvre de pionnier dans un champ embroussaillé, pour admettre sans réticence hargneuse qu'il a accompli du bien.

La minorité française la plus éloignée du berceau de la race souhaite au "Devoir" de grandir encore, de grandir toujours, convaincu que nous sommes de l'utilité du rôle qu'il s'est proposé et qu'il remplit si fidèlement.

Le benjamin des journaux indépendants souhaite au "Devoir" longue vie et prospérité.

Rodolphe LAPLANTE.

N.B.—Cet article fut écrit à Montréal pendant que le rédacteur de la "Survivance" y séjournait en vacances.

BRIÈVETÉS

CELA CONTINUE

Anderson continue de mener la barque politique de sa province avec une gaffe. Drôle de pilote! Selon Anderson il ne faut pas attenter aux droits imprescriptibles de la minorité! D'accord. Mais il faudrait savoir quels sont ces droits et quelles sont les minorités qui réclament protection. Affirmer que la minorité anglo-protestante est en danger dans les centres où nos compatriotes de langue française sont la majorité constitue une fausseté. Le premier ministre de la Saskatchewan ne veut-il pas que les petits catholiques fréquentent l'école les jours de fête religieuse?

Anderson ne désire-t-il pas, en sus de cela que le port de l'habit religieux soit prohibé, que l'enseignement de la religion ne se fasse qu'en anglais? Ce ne sont pas là des attentats aux droits des minorités? mais alors qu'est-ce que c'est?

Anderson, et ses amis, très forts en droits constitutionnels, seraient bien avisés de nous expliquer ce que l'on entend par droits des minorités et si des brimades du genre précité ne sont pas des injustices envers elles?

SUR UNE STATISTIQUE

Une statistique de la population catholique du diocèse de Montréal nous tombe sous les yeux.

Nos lecteurs la trouveront quelque part dans nos colonnes. Les catholiques, du seul diocèse de Montréal, égalent le chiffre total de la population albertaine. Ces chiffres attestent mieux que n'importe quel plaidoyer la force catholique que représente l'élément français qui, constamment, depuis cinq ou six générations, a donné sans compter de ses enfants à toutes les parties de l'Amérique du nord, de ses fils et de ses filles religieux pour les missions du monde entier et cependant comme la mission y demeure encore abondante et les ouvriers nombreux comparés à ceux d'autres coins du pays ou des Etats-Unis.

En 1929, nous avions en Canada 3,744,126 catholiques dont plus de 2,500,000 d'origine française, soit les deux-tiers.

Le catholicisme canadien s'appuie encore fermement sur l'élément français pour son expansion, voire même pour son maintien en terre canadienne.

Cette influence catholique française c'est à nous qu'il incombe de la conserver, de la magnifier. Méconnaître l'influence française au point de vue catholique chez nous en Canada, c'est aller à l'encontre des plus hauts intérêts de notre Mère l'Eglise.

R. L.

La politique anglaise à la conférence

La Grande-Bretagne est prête à éliminer ses vaisseaux mais à condition que les autres puissances fassent de même. —C'est ce que déclare le premier ministre MacDonald.

Londres.—P.C. Le premier ministre MacDonald a expliqué à un nombreux assemblée de journalistes les buts et la politique de la Grande-Bretagne à la conférence navale des cinq puissances, la plus grande conférence internationale depuis celle de la paix, il y a onze ans. Il définit le programme anglais comme étant l'élimination quelque jour des cuirassés, au moyen de la réduction graduelle en dimensions et en canons, de la réduction des sous-marins, de l'équilibre dans les flottes de croiseurs, permettant une répartition mondiale de nature à amener la concentration d'une force suffisante à l'attaque, tout cela étant basé sur le principe que les autres nations fassent de même.

La Grande-Bretagne et les Etats-Unis s'accordent à peu près sur l'abolition des sous-marins, mais il est reconnu que les autres puissances concernées ne s'y conformeront peut-être pas. Le premier ministre MacDonald fait remarquer que, si la conférence est une faillite, le monde sera en face, dans dix à vingt ans, de la concurrence en construction navale.

Lord Bridgeman, qui fut premier lord de l'Amirauté dans le gouvernement conservateur a attaqué le gouvernement ouvrier pour avoir réduit de 70 à 50 le nombre des croiseurs nécessaires à l'empire.

Délégation des E.-U.

Sur le George Washington, en mer. Le vaisseau était mercredi soir au sud-ouest de l'Irlande et portait les membres de la délégation américaine. Il a été révélé qu'au cours de la semaine des pourparlers, les sénateurs Reed et Robinson ont partagé l'opinion du secrétaire Stimson, à savoir que les problèmes tels que la parité entre la France et l'Italie dans la Méditerranée et les questions anglo-japonaises concernent seulement les autres puissances de la conférence. Ce sont, croit-on, des questions auxquelles les Américains ne doivent pas prendre un intérêt actif.

Les Juifs veulent leur représentant

Ottawa, Ont.—S. P. C.—L'Evening Citizen a annoncé, "Une délégation de Juifs en vue de diverses parties du Canada va rencontrer le premier ministre King, pour lui représenter la nécessité de nommer un Juif au sénat, croyant que le moment est arrivé, devant l'accroissement de la population juive en ce pays, de lui assurer un représentant à la Chambre Haute.

Trois noms sont mentionnés. Ce sont ceux de M. A. J. Friedman, Ottawa, M. Max Clavin, de Toronto et M. Jacobs, M.P., Montréal.

L'actualité sous la loupe

SCRUPULE?

Les personnes qui lisent un peu surtout parfois à la lecture de commentaires ou de prétendus renseignements sur le compte des Canadiens-français et de leur pays qu'ils trouvent sous la plume de gens qui ne sont pas des nôtres. Qui de nous, lisant un livre, et plus souvent un article de revue ou de journal n'a pas été ébahi ou choqué d'y trouver des passages cocasses, stupides, mensongers et même nuisibles sur le compte du Canada et des descendants de ses premiers colons. Les choses les plus fantaisistes ont été écrites sur notre compte. Il ne faut pas chercher longuement pour s'en rappeler des exemples. Pour n'en citer qu'un: N'est-ce pas Maurice Barrès qui, pendant la guerre, nous assimilait aux Peaux-Rouges? Puis, se passe-t-il bien des mois, et même bien des semaines, sans que soit rééditée par quelques publications de langue anglaise la légende que nous parlons un patois. Même "Maria Chapdelaine" de Louis Hémon, qui est pourtant d'une observation assez fidèle, a créé une fausse impression sur notre compte en France. On y a conclu que les scènes et personnages du roman sont partout les mêmes chez-nous. Sans doute, les Chapdelaine ont pu être croqués sur le vif, mais nous sommes loin d'être tous des abatteurs et des faiseurs de terres neuves au nord du lac Saint-Jean.

Mais, il n'y a pas que des étrangers à donner une fausse impression de nous. Il peut aussi se trouver des nôtres, si l'on peut en juger par une lettre adressée à une revue de Paris. En effet, il y a déjà quelques mois l'excellente Revue des Lectures, que nous ne saurions trop recommander revue dont le directeur, M. l'abbé Bethléem, est bien connu pour ses campagnes contre l'immoralité dans tout ce qui s'imprime, publiait la lettre et la réponse suivantes:

"Je désire attirer votre attention sur l'annonce des Filatures de la Redoute, qui paraît dans la Revue des Lectures. Une femme y est représentée, et qui n'est pas des plus modestement vêtue: où sont donc les manches?

J'ai confiance, M. le directeur, que pour le bon exemple à donner, et aussi pour le renom de votre revue, vous ne négligerez pas ce détail. Respectueusement à vous."

R.—La lettre vient du Canada. Si vraiment cette observation se justifiait, nous y ferions droit immédiatement. Mais, à notre avis, elle ne se justifie nullement, et nous n'y pouvons donner suite.

Vous avez bien lu, la lettre vient du Canada.

Dans le même numéro de la revue on peut trouver l'annonce incriminée. Il y a là un dessin d'environ deux pouces de hauteur, qui représente une femme assise presque de côté dont la robe va à mi-jambes, ce qui est déjà mieux que ce que l'on peut voir en public. Et quoique cette robe n'ait pas de manches, nous comprenons que la revue n'ait pas donné suite à la requête du correspondant canadien. Si cette robe sans manches a scandalisé quelque âme délicate, nous ne voudrions pour rien au monde ridiculiser cette dernière. Mais qu'il nous soit permis de constater que la lettre que nous citons a un côté que l'on peut qualifier, sans exagération, de comique. En effet, il est plutôt drôle de voir un des nôtres vouloir faire la leçon aux gens de la Revue des lectures. Il doit certainement se trouver en France des choses beaucoup plus répréhensibles, s'il faut absolument que les Canayens se mêlent de faire la morale à l'étranger. La lettre en question est de nature à nous faire passer pour plus scrupuleux que nous ne le sommes réellement.

Avant de songer à faire mettre des manches aux robes dans les annonces de revues françaises ne conviendrait-il pas mieux de commencer par faire habiller plus modestement certaines de nos jeunes, et parfois de nos . . . vieilles demoiselles? Ne conviendrait-il pas également d'encourager davantage en notre pays les ligues féminines qui luttent en faveur de la modestie chrétienne dans le vêtement, et qui ne manquent pas d'adhérentes tant en France, qu'en Italie, et maints autres pays d'Europe.

Puisqu'il s'est trouvé quelqu'un du Canada pour protester contre l'annonce de la Revue des lectures, ce quelqu'un doit protester souvent auprès de certains journaux "irrévocablement dévoués aux intérêts canadiens-français et catholiques" ou non. Il ne se passe pas bien des semaines sans qu'on ne puisse trouver dans leurs annonces des vignettes qui sont pour le moins osées. Il n'y a pas encore bien longtemps on pouvait y trouver la publicité de ce qu'on appelait, croyons-nous, vêtements de fond. Les modèles qui accompagnaient cette réclame n'ont pas trouvé le chemin des colonnes des journaux vénérablement catholiques.

Mais c'était là des portraits de filles contre la reproduction desquels les parents chrétiens avaient le droit de protester s'ils ne peuvent pas se passer de recevoir des journaux épais. Vous avez peut-être passé par-dessus cette publicité sans la voir. Mais votre journal ne va-t-il pas entre les mains de tous les membres de la famille? Vos enfants, à l'âge de la puberté surtout, c'est ce que vous croyez leur convenir!

Il serait intéressant de connaître combien de protestations ont reçues les journaux qui publient ces sortes d'annonces . . . s'ils en ont reçues du tout! Ah, mais on proteste contre la petite annonce des Filatures de la Redoute . . . en France.

Non, non, nous ne sommes pas aussi scrupuleux que cela pourrait le laisser croire.

U. B.

N.D.L.R.—L'auteur de l'article ci-dessus vise surtout l'attitude de la "Presse" de Montréal. Disons ici, que nous n'avons pas besoin d'aller en dehors de notre ville, pour obtenir des journaux crapuleusement jaunes et indignes d'apparaître dans des foyers catholiques. Avant de blâmer, comme dit notre collaborateur, ce qui se fait ailleurs, mettons l'ordre dans notre propre maison.

Le juge L. Dubuc donne $25 à l'A. C. F. A.

Le mouvement lancé par M. J. A. Maynard, de Cluny, pour l'A.C.F.A. se continue. Le juge Lucien Dubuc de notre ville, fils du juge Dubuc si bien connu dans tout l'Ouest du pays et aussi favorablement dans l'Est, vient de faire don de $25 en faveur de notre société de défense nationale.

Quand un mouvement trouve à la fois pour l'appuyer, le peuple et les chefs, il a pour lui les gages du succès. Tel est bien le cas de la campagne que poursuit l'A.C.F.A. pour garnir sa caisse et la mettre en état d'engager un secrétaire consacrant *tout son temps à cette oeuvre.*

L'exemple part de haut cette semaine. Il provoquera, nous n'en doutons pas, d'autres imitateurs. Les donateurs appartiennent à toutes les classes de notre groupe. On y trouve des membres du clergé, des professionnels, des cultivateurs.

Continuons cette campagne. Il y a bien, comme disait M. Desrochers de notre ville la semaine dernière, cinquante Franco-albertains qui peuvent en faire autant.

Continuons! C'est pour une cause qui est chère à tout vrai patriote.

Nous réitérons nos remerciements au juge Dubuc.

M. H. E. Birks de passage en notre ville

Il se déclare satisfait du volume des affaires obtenu dans l'Ouest canadien.

M. Henry E. Birks de la maison de bijouterie du même nom était de passage en notre ville ces jours derniers. Il a profité de son séjour en notre ville d'Edmonton pour aller visiter le nouveau magasin de sa compagnie sur l'avenue Jasper.

Il est reparti de notre ville pour Saskatoon, dimanche. M. Henry E. Birks vient d'accomplir son cinquième voyage en notre ville depuis septembre.

Il s'est déclaré satisfait du volume des affaires du magasin de sa compagnie en notre ville, magasin confié à la direction de M. D. A. Kirkland.

Le nouveau magasin de Calgary est sous la direction de M. D. E. Black. M. Birks espère que les affaires seront bonnes pour les trois prochains mois. Ensuite la condition financière dépendra de la façon dont le "Wheat Pool" disposera du grain de la dernière récolte et aussi de la valeur de celle de 1930.

M. D. A. Kirkland fera un voyage dans l'Est au printemps.

Le fédéral devra s'occuper du chômage

D'après une lettre récente de M. Tom Moore, président du Congrès canadien du commerce et du travail, à M. Elmer E. Roper, secrétaire de la Fédération albertaine du Travail, il appert le gouvernement fédéral serait requis de s'intéresser au problème du chômage et de prendre sa part des soucis et des dépenses qu'ont les provinces pour régler cette grave question.

Le programme préparé par le Congrès canadien réclame l'aide du fédéral pour les provinces et les municipalités qui accusent besoin de telle aide.

La Fédération albertaine a fait tenir à M. Tom Moore copie du télégramme qu'elle fit parvenir la semaine dernière à l'hon. Peter Heenan, ministre du travail, sur ce même sujet. Ce télégramme avait été élaboré à la suite d'une résolution unanime de la Fédération albertaine, en congrès. Ce congrès après discussion, avait conclu que le travail temporaire qu'on a procuré aux chômeurs n'est pas une solution définitive du problème.

Jusqu'ici aucune réponse n'a été reçue de M. Heenan, mais M. Roper comptait sur une réponse par malle dans un délai rapproché. Depuis ce télégramme cependant, une dépêche d'Ottawa a annoncé que, sur demande de la ville d'Edmonton et de quelques autres villes de l'Ouest, le gouvernement fédéral tiendrait une enquête pour constater quelle est la responsabilité du gouvernement fédéral dans le chômage dont on se plaint.

IL ATTAQUE LES CARTELS DU BLE

M. John Kennedy, président de la division des grains du "Board of Trade" de Toronto attaque l'attitude des "Pools".

Parlant devant les membres du "Board of Trade" de Toronto, M. John Kennedy, président sortant de charge a dit que le commerce canadien se ressentait encore de la récolte que nous avons eue en 1928 suivie d'une autre qui n'est pas encore vendue.

M. Kennedy a dit que l'ingérence du gouvernement américain, des associations coopératives de vente de blé américaines et des "Cartels" de grain au Canada avaient causé au commerce et l'industrie de la farine dans une situation difficile.

Poursuivant ses remarques, M. Kennedy ajouta qu'il avait appris que l'organisation coopérative locale de l'Ontario avait l'intention de discontinuer la vente des grains mixtes et il dit qu'il ne serait pas étonné d'apprendre que l'on cesse de contrôler en Ontario la vente du blé.

"Est-il trop tôt poursuivit l'orateur pour affirmer qu'à moins d'un arrangement quelconque entre les dirigeants du "Cartel du blé" et les meuniers, l'industrie locale sera placée dans une pénible situation? Il ne me semble pas outré d'espérer, continua le président sortant de charge, qu'une amélioration se fasse sentir dans les relations du "Cartel du blé" et l'industrie canadienne et ce, non seulement dans l'intérêt de l'industrie privée, mais aussi pour l'avantage bien compris de cette organisation coopérative."

"Il me semble très clair, dit encore M. Kennedy, que l'attitude du "Cartel du blé" en 1927, 1928, 1929 n'est pas aussi favorable depuis six mois environ. Il se peut que dans l'avenir, l'organisation coopérative ne soit pas en aussi bonne posture qu'elle le fut récemment pour la vente du grain.

Il mit son auditoire en garde contre toute crise financière possible dans ce domaine.

ANDERSON POURSUIT SA POLITIQUE D'OSTRACISME ENVERS LA MINORITE

Nouvelle déclaration des Franco-canadiens de la Saskatchewan. La minorité protestante a seule des droits si on en juge par cette façon d'agir.

Profitant d'un léger incident survenu dans le district d'école de Val-Marie, le département de l'Instruction publique de la Saskatchewan vient de décider qu'à l'avenir, seuls les jours de congé approuvés par lui seront autorisés dans les écoles publiques de la province. C'est-à-dire que les écoles publiques, même si elles sont dirigées par des catholiques et fréquentées presque exclusivement par eux, devront rester ouvertes durant les fêtes comme celles de la Toussaint ou bien encore de l'Immaculée-Conception et de l'Epiphanie.

Le premier ministre Anderson dit dans sa déclaration: a. que les écoles publiques doivent demeurer ouvertes pourvu qu'il y ait des élèves désirant s'y rendre;

b. qu'il n'y a rien dans l'acte des écoles de nature à faire observer les jours de fête religieuse;

c. qu'aucune tentative de s'interposer contre une foi religieuse ne sera faite, mais que des instructions seront émises afin qu'aucune minorité ne souffre dans l'éducation de ses enfants, parce qu'une majorité désire avoir un office religieux durant le jour d'école.

Le premier ministre Anderson se fait dans cette circonstance particulière le champion des minorités, alors qu'elles ne sont point attaquées et que leurs droits ne sont point lésés; mais il se fait le persécuteur de la minorité catholique sur un champ plus vaste.

Le département de l'Instruction publique, semblable en ceci aux départements similaires des autres provinces, fixe des jours de fête sous les prétextes les plus extravagants. Nous avons la fête des arbres, la fête du travail, et combien d'autres! Fêtes dont on se demande la signification.

Usant du droit qui leur est reconnu par la loi, les commissaires catholiques de nos écoles publiques, accordaient congé aux élèves et fermaient les écoles confiées à leur charge durant les jours de fête religieuse, jours relativement peu nombreux.

Jamais à notre connaissance il n'y eut de plaintes à ce sujet. Les petits protestants fréquentant nos écoles publiques catholiques, restaient chez eux pour ces fêtes, comme les enfants catholiques restaient chez eux pour une fête du travail ou des arbres qui ne les intéressaient guère.

Dorénavant il n'en sera plus ainsi. Nos enfants resteront chez eux s'ils le veulent, mais l'école sera ouverte, et les institutrices qui y enseignent devront manquer les offices et rester dans leur classe, enseignant à 4 ou 5 petits protestants qui s'y seront rendus.

Il faut se souvenir pour bien apprécier cet acte, que dans chaque district l'école publique est l'école de la majorité. C'est-à-dire que dans toutes nos paroisses canadiennes-françaises, l'école est dirigée par nous et fréquentée presque exclusivement par nos enfants. Dans plusieurs districts où la population est plus mélangée, les protestants ont leur école séparée dans laquelle ils peuvent fêter toutes les fêtes qu'ils voudront; mais dans l'école publique, qui sera en immense majorité catholique, d'après l'ukase de monsieur Anderson, il sera impossible de célébrer les fêtes catholiques.

C'est ce que monsieur Anderson appelle de la neutralité. C'est une partie de son programme qui consiste à abolir toute idée religieuse de l'école. C'est insensé.

Ceux des nôtres qui sont assez heureux pour être en minorité dans leur district ont droit à l'école séparée, et peuvent ainsi célébrer leurs fêtes; mais ce n'est que rarement le cas, et c'est à peine si nous comptons une dizaine d'écoles séparées canadiennes-françaises dans la province.

Ceux qui ont la mauvaise fortune de constituer l'immense majorité dans leur district doivent traîner au pied comme un boulet, l'école publique dont on les afflige, et consentir à la disparition de leurs soeurs, de leurs emblèmes religieux et de leurs fêtes catholiques.

Nous ne croyons pas qu'aucune province du Canada n'ait jamais songé à une législation semblable. La France elle-même, dans les temps douloureux du combisme, reconnaissait les fêtes catholiques dans ses écoles publiques; et pour trouver un exemple de l'intolérance et de l'étroitesse d'esprit dont font preuve les nouveaux gouvernants de la Saskatchewan, il faut se reporter au temps de la persécution mexicaine.

Nous signalons cette nouvelle attaque à tous les catholiques du Dominion, et plus spécialement à nos frères du Québec et des autres provinces. (Communiqué).

MACGIBBON DE LA COMMISSION DES GRAINS FAIT UNE CAUSERIE

A une réunion de la Chambre de Commerce de la ville d'Edmonton, M. D. A. MacGibbon, membre de la Commission des grains, fait une causerie. Cadeau pour le champion du blé.

M. D. A. MacGibbon, faisant partie de la nouvelle Commission des grains nommée par le gouvernement d'Ottawa, a fait une causerie sous les auspices de la Chambre de Commerce vendredi dernier. Il a donné quelques brèves explications sur la nature des fonctions de ce nouveau corps. Au cours de la réunion on a fait don de $200 à M. J. H. B. Smith, le nouveau champion mondial du blé. L'hon. George Hoadley, ministre de l'agriculture, a présenté le chèque au champion et profité de l'occasion pour rendre hommage à M. Smith.

Le ministre de l'agriculture, a recommandé aux cultivateurs de ne s'en tenir qu'à quelques variétés de grains, adaptés au climat de notre province. M. Smith prit ensuite la parole et remercia tous et chacun des multiples gages de félicitations qu'on lui donnait. Il évoqua les premiers jours de la colonisation dans son coin de pays.

Dr MacGibbon

Au début de sa causerie M. MacGibbon rappela qu'il y a quelques années des plaintes furent formulées sur la qualité du blé canadien expédié outre-mer. Le principal grief fait à notre blé était qu'il était trop mou.

Le blé de cette année était de très bonne qualité. En 1928, sur 243,668 wagons examinés entre le mois d'août et le 31 décembre, on n'en trouva qu'un seul à classer No 1. En 1929 pour la même période sur 96,019 wagons, il y en avait 2,551 classés No 1.

Le bureau des commissaires des grains est responsable du service de l'inspection du grain, de la pesée, de l'enregistrement des reçus d'entrepôt. Le nouveau exécutif a transporté ses bureaux à Winnipeg de Port Arthur où ils étaient jusqu'ici. Plus de huit cents employés sont à l'emploi de cette commission et il en coûte deux millions et demi de dollars pour payer les dépenses inhérentes à l'administration.

La vitalité du catholicisme à Montréal

Statistiques compilées par le Messager du Sacré-Coeur.

D'intéressantes statistiques ont été récemment publiées sur le diocèse de Montréal. Elles manifestent la vitalité du catholicisme dans la métropole et les campagnes environnantes. Retenons quelques chiffres. La population catholique du diocèse est de 712,989, dont 637,148 de langue française et 52,587 de langue anglaise. Les prêtres séculiers sont au nombre de 658, soit 623 de langue française et 35 de langue anglaise; les religieux prêtres: 473 de langue française, 38 de langue anglaise. On compte 1,522 frères et 7,153 religieuses. Chaque année, le diocèse donne en moyenne, comme vocations: 30 séminaristes, 64 religieux-prêtres, 74 frères, 286 religieuses.

Anderson désapprouvé par les conservateurs du Québec

Québec.—A une réunion des conservateurs de Québec, une résolution fut votée et transmise à l'Exécutif de l'Association conservatrice fédérale, blâmant l'attitude du chef conservateur Anderson de la Saskatchewan sur la question bilingue et sur sa politique scolaire en général.

On élit les officiers

La "Survivance" et l'"Imprimerie Canadienne" élisent leurs officiers.

A une réunion des actionnaires de la compagnie éditrice la "Survivance" et de l'Imprimerie canadienne, propriétaire du matériel de l'atelier, on a élu les officiers pour la nouvelle année. Le docteur J.-L. Petitclerc fut élu président de la compagnie de la "Survivance", le R. P. Hétu, O.M.I., secrétaire, H. E. Patenaude trésorier et le R. P. Langlois, O.M.I., conseiller.

L'Imprimerie Canadienne a élu les officiers suivants: Dr J.-L. Petitclerc président, Paul Jenvrin secrétaire, H. E. Patenaude trésorier, et le R. P. Langlois, O.M.I., conseiller.

500 milles de route sont déblayés

Plusieurs routes, la plupart débouchant d'Edmonton, ont été déblayées et seront entretenues pour fins d'automobilisme d'ici la fin de l'hiver. Ces routes forment le total de 500 milles. Ce sont celles d'Edmonton à Fort Saskatchewan, d'Edmonton à Clyde, d'Edmonton à Lethbridge, via Calgary.

Au club le 28

Une soirée récréative organisée par la chorale Saint-Joachim aura lieu prochainement.

Nous nous faisons un plaisir d'annoncer que la soirée récréative de la chorale Saint-Joachim aura lieu au club LaVérendrye mardi soir le 28 janvier.

Un goûter sera servi. On nous promet une soirée agréable. Notre public lecteur, nous l'espérons, se fera un plaisir d'encourager la chorale de Saint-Joachim. Elle le mérite d'ailleurs hautement. L'entrée ne coûtera que cinquante sous.

Lisons ces articles

Nos lecteurs trouveront cette semaine en page quatre de notre journal un article sur l'utilité de la formation classique. Cet article sera suivi de quelques autres non moins importants. Ces différentes études seront publiées sous la rubrique des anciens du Collège des Jésuites. Nous engageons fortement nos lecteurs à lire ce qui s'y publiera. On se convaincra, que le cours classique n'a pas pour but exclusif de former des avocats ou des médecins, mais bien aussi de diriger nos jeunes gens vers les diverses branches du savoir humain, où ils pourront souvent gagner très avantageusement leur vie.

Programme français au radio

Un programme français très intéressant sera irradié par l'Université de l'Alberta lundi le 27 janvier. N'oublions pas d'écouter et de remercier.

Nos lecteurs apprendront avec plaisir qu'il y aura lundi soir prochain un programme français irradié de l'Université de l'Alberta au poste CKU. Un programme français a été préparé par Mme E. Sonet. Mme Hector Alard (soprano) dont on connait le talent artistique, se fera entendre. Mlle Kathleen Underwood au piano, M. Pohlam dans quelques morceaux de violon. Notre compatriote le Dr E. Boissonneault se fera entendre dans quelques chansons de son choix et Mlle Françoise Blais l'accompagnera. On donnera aussi "La Poudre aux yeux", de Labiche. Le programme commencera à 9 h. p.m.

Artisans Canadiens français

Dimanche prochain, à trois heures, dans la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception aura lieu la réunion régulière des Artisans Canadiens-français. Tous ceux qui font partie de la succursale sont priés d'être présents et on les requiert aussi d'y amener les amis susceptibles de s'intéresser à la mutualité.

Pour toute demande concernant la Société, on est prié de s'adresser à M. Adélard Baril, 11e rue.

Québec.—L'école sous la direction des Frères à Rivière-du-Loup fut détruite par un incendie survenu jeudi dernier. On ne signale pas de pertes de vie. Les cent quarante élèves fréquentant l'école avaient quitté pour la journée. La propriété valait $40,000.

Winnipeg.—William Redford Mulock, un des vieux avocats de Winnipeg, est décédé à sa résidence ici samedi. M. Mulock s'établit à Winnipeg en 1882, il devint très vite en vue au barreau et dans les cercles de tempérance.

Pensez à lui

Il y aura un an demain, vendredi le 24 janvier, que nous avons conduit le premier secrétaire général de l'A.C.F.A. à sa dernière demeure. Le dévouement de M. J. A. Rioux à la cause nationale ne saurait être mis en doute. Songeons demain à ce bon apôtre du mouvement national, ayons une bonne pensée pour lui en cet anniversaire de son départ pour un monde meilleur.

L'A.C.F.A. a décidé de payer une grand'messe pour le repos de l'âme de ce grand défunt.

Le mouvement se continue

M. Isidore Paradis de Lamoureux désire lui aussi se joindre à tous ceux qui font des dons à l'A.C.F.A., afin de lui constituer un capital lui permettant d'engager un secrétaire permanent.

M. Isidore Paradis nous a fait parvenir la somme de cinq dollars. Nous l'en remercions cordialement au nom de l'A.C.F.A. dont il est l'un des membres dévoués.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

Par les yeux de sa maman

C'était une bonne vieille maman qui n'avait jamais cherché que la volonté du bon Dieu. Son mari et ses enfants l'avaient toujours trouvée prête à tous les soins, toutes les intentions, tous les dévouements. L'affection des siens lui suffisait comme récompense; elle jouissait par surcroit de l'admiration de tous ceux qui la voyaient vivre, mais de cela elle n'avait ni souci, ni même conscience. Elle avait rêvé, pendant toute sa vie, de donner un fils à l'Eglise. Aussi, les dispositions pieuses de Jean, son dernier-né, avaient-elles comblé de bonheur le vieux coeur maternel. Le père redoubla de travail et la mère de sollicitude pour permettre les études du jeune séminariste. Jean qui aimait davantage encore sa famille depuis que son coeur s'était donné à Dieu, étudia tant et si bien que sa santé fut ébranlée. Il n'y pensait guère, puisque ses désirs étaient comblés: il allait être prêtre.

Le jour de l'ordination fut heureux entre tous, quelque chose comme un jour du ciel pour Jean et ses parents. Tous trois offraient un touchant spectacle aux amis qui s'étaient unis à eux pour célébrer cette fête religieuse: leurs regards, leurs sourires se répondaient sans qu'ils eussent besoin de mots pour échanger leurs impressions. La paix et la joie étaient peintes sur leurs figures.—Notre tâche est finie, dit la bonne maman avec un peu de mélancolie, lorsque les visiteurs prirent congé d'elle. Mais la pensée de son Jean, qui allait désormais parler de si près au bon Dieu pour eux tous, la réconforta. Elle continua avec la même exactitude la direction de son ménage.

Quelques semaines passèrent. Le jeune prêtre, devenu vicaire dans une paroisse de sa ville natale, ne manquait pas de venir souvent embrasser ses bons parents. La bonne maman avait trop surveillé son petit pour ne pas remarquer le visible changement qui s'opérait dans la santé de son Jean. Il dut bientôt convenir qu'il se sentait très mal et, sur l'ordre de son évêque, il s'alita chez ses parents qui ne savaient plus s'ils devaient se réjouir de reprendre leur fils sous leurs soins, ou se désoler de sa maladie. Celle-ci fit de longs et terribles progrès. Après une crise aiguë où les médecins perdirent l'espoir de sauver leur patient, l'abbé Jean reprit un jour connaissance et appela sa mère.

—Je suis là, dit celle-ci, tout près. Un étonnement se peignit sur le visage du jeune homme et sa main, qu'il avançait en hésitant, rencontra tout de suite la tête maternelle. Les forces revinrent peu à peu, mais les médecins durent avouer leur impuissance devant le mal qui menaçait le pauvre jeune abbé: sa vue ne distinguait plus que très vaguement les couleurs les plus vives et les objets les plus apparents. L'épreuve si dure fut chrétiennement acceptée par toute la famille, mais l'abbé Jean ne se consolait pas de renoncer si tôt à dire sa messe.

—C'est cela surtout, disait-il à sa mère, qui m'appelait au sacerdoce et maintenant je ne pourrai plus jamais célébrer la messe, puisque je ne puis plus lire et que je ne sais aucune messe par coeur. La maman resta songeuse. Lorsque l'abbé Jean s'endormit, la maman s'en fut là-haut où sommeillaient les vieux livres et se fit un choix de quelques bouquins rébarbatifs. Il était tard quand elle se décida à prendre, elle aussi, le chemin de sa chambre.

Le jour suivant, la maman demanda comme d'habitude:

—Comment es-tu aujourd'hui?—Un peu moins faible qu'hier, répondit l'abbé Jean, mais à quoi vont me servir maintenant mes forces qui me reviennent?—J'ai pensé à quelque chose, dit la maman, comme embarrassée. Tu avais en haut des livres que j'ai apportés et, si tu le voulais, j'étudierais le latin avec toi. Dans mon temps, tu sais, on ne prononçait pas comme aujourd'hui; et quand tu cesseras d'être mon professeur, je deviendrai le tien et je t'apprendrai toute une messe. C'est ça qui va faire passer notre temps!

—Ma bonne, ma chère maman, sanglota l'abbé Jean, je te devrai donc tout.

—Chut, n'en dis rien, répondit la bonne mère, j'étais si fatiguée de n'avoir rien à faire. Et ce sera ma manière à moi de célébrer la messe.

Depuis ce temps, l'abbé n'a pas complètement retrouvé ses yeux, mais ceux de sa maman l'ont si bien aidé qu'il peut réciter chaque jour, de mémoire, la messe de la sainte Vierge.

GERMAINE.

HONNEUR

C'est un très grand honneur de posséder un champ,
Soit riche, soit stérile, en plaine ou bien penchant,
Une part en tout cas de l'immense nature,
Le visible sommet de cette architecture
Qui descend par degrés dans la compacte nuit
De la masse terrestre où le songe la suit.
Le bord étroit d'un champ enferme un lac de sève,
Que le maître orgueilleux entend frémir en rêve,
Et dont les flots domptés, sans jamais sourdre ailleurs,
Lancent pour lui leurs jets de verdure et de fleurs.
Un champ, avec ses plis, sa pente, est une forme,
Long ouvrage sans fin de la durée énorme,
Où des forces sans nombre en d'innombrables jours
Lentement ébauchaient et changeaient les contours
Qui se sont fixés là dans leurs métamorphoses:
Oh! comme tout est vaste, antique et plein de choses!
Un champ résume en lui la terre avec les cieux;
C'est la nature libre aux sucs mystérieux,
Par ses seules vertus en ses oeuvres guidée,
Et cependant par nous surprise et possédée
Dans un lieu où l'homme, être éphémère et vain,
S'unit quelques instants à l'infini divin.

Charles de POMAIROLS.

Ce qu'il faut lire

Impressions d'un semainier

Le volume de la dernière Semaine sociale, contenant le texte complet des cours et conférences donnés en avril 1929 à Chicoutimi sur la cité, est paru à la fin de décembre. Comme pour mettre les lecteurs en goût, un fidèle semainier, le notaire Wilfrid Guérin, publie ses impressions sur cette semaine qui fut l'une des plus brillantes de la série. On trouvera dans ces pages une bonne vue d'ensemble des sujets traités et d'intéressantes réflexions. La direction de l'Ecole sociale populaire qui édite cette brochure y a ajouté quelques articles parus sur le même sujet, entre autres celui du chanoine Rychmans, de Louvain, publié dans la Revue des Idées et des Faits de Bruxelles. Cette brochure se vend 15 sous l'exemplaire, $10.00 le cent, port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal, Qué.

Votre Coeur

Sa valeur—Sa puissance

"S'il me fallait, dit Lacordaire, dresser des autels à quelque chose d'humain, j'aimerais mieux adorer la poussière du coeur que celle du génie."

Les grands génies, en effet, s'ils se font admirer, ne provoquent pas, comme tels, l'affection. Tandis que ceux qui ont vibré, ceux qui ont laissé après eux une trainée lumineuse, ceux qui ont semé le bien sur leur route, ont eu des oeuvres qui les firent vénérer, en révélant la noblesse et la générosité du coeur qui les inspira.

Voyez saint Vincent de Paul; de quelle sublimité de sentiment, de quel coeur provenait son intelligence du pauvre! de quelle sensibilité exquise sa charité ne portait-elle pas la marque!

Voyez sainte Jeanne d'Arc, si vous analysez son coeur d'enfant, son coeur de vierge, son coeur de guerrière et de martyre, quelle force, quelle plénitude, quelle beauté!

Et vous aussi, vous avez dans la poitrine un coeur tendre qui bat vite et fort, qui peut vous pousser aux actions les plus héroïques.

Et vous aussi, vous avez un coeur viril et tendre, capable d'immolation et d'enthousiasme pour les grandes causes, pour les nobles pensées; suivez-le vers ces buts sublimes, c'est l'amour qui fait les sauveurs.

On peut tout quand on aime. Aimez donc! Aimez ce qu'il faut aimer et comme il faut aimer. Aimez Dieu, les âmes, les pauvres, les malheureux, ceux qui souffrent, ceux qui pleurent. Ayez un coeur "grand comme le monde, haut comme les étoiles, pur comme le ciel". Avec ce coeur-là, vous aussi vous ferez de grandes choses, même si votre place en ce monde et votre rôle restent bien humble.

Un saint a dit: "L'homme est une âme qui a un coeur à donner." Cela est surtout vrai à votre âge; en pleine jeunesse, vous êtes "tout coeur"; aimable pour tout le monde, vous avez un besoin intense d'aimer. Vous êtes comme un rayon de soleil. Vous pouvez illuminer et réchauffer les âmes autour de vous. On ne parle pas de la sensibilité qui tue le coeur, ni de la sensiblerie qui l'atrophie et le diminue, mais du coeur qui a une beauté exquise, forte, généreuse, constante! Ce coeur sera votre richesse, et vous pourrez, même au milieu des souffrances, des épreuves et des infortunes qui vous attendent, répéter ce mot d'un soldat blessé à qui l'on avait coupé tous les membres: "C'est vrai, je n'ai plus ni jambes ni bras, mais j'ai encore tout mon coeur."

Saint Ambroise a dit: "Rien n'est si utile que d'être aimé." On peut dire aussi que rien n'est si utile que d'aimer.

"Les âmes se mesurent à ce qu'elles aiment. Combien de fois ne voit-on pas des âmes jusqu'alors très communes, enfermées comme des chrysalides dans une vie banale, prendre des ailes aux irradiations subites d'un amour noble, d'une passion pure? On aime; dès lors on se donne, on se sacrifie, on chante comme des oiseaux, on sourit comme le printemps. C'est une véritable révélation". (P. Hubert).

De plus si d'aucuns ont voulu "laisser l'amour", il est bon de montrer que la religion l'a divinisé! "Dieu est amour", a dit saint Jean!

Et ce Dieu qui exige qu'on l'aime **"de tout son coeur"**, ne se montre-t-il pas au monde sous le symbole d'un coeur: "Le Sacré-Coeur"? Voyez les saints, ne furent-ils pas des fournaises d'amour et les bienfaiteurs sublimes de l'humanité? La royauté les a sacrés d'une gloire immense!

Donnez un coeur froid, morne, sans vie, aux vierges, aux apôtres, aux docteurs, aux martyrs; ôtez de leur existence ce qu'il y a mis de grandeur; un amour passionné, un coeur de feu, qu'eussent-ils été? . . . de bons chrétiens, peut-être, jamais de grands saints!

Vous êtes dans une île déserte. Vous allez mourir sans baptême. Mais vous avez un coeur! Vous en tirez un soupir, vous voilà régénéré, sauvé!

Vous êtes à l'agonie. Le souvenir d'une faute grave vous torture. Aucun prêtre n'est là pour vous absoudre. Mais vous avez un coeur, vous en tirez une larme, un cri de repentir, vous êtes justifié!

Voilà les grandeurs du coeur humain! Le coeur est la meilleure partie de vous-même, ou mieux, c'est tout vous-même.

Allez! avec ce coeur, s'il est bien pur, vous serez des vaillants, vous serez des saints, vous serez des sauveurs!

Joseph BAETEMAN.

L'enseignement religieux

La vie chrétienne de l'enfant, dépendra toute entière de l'impulsion qu'elle recevra à l'école. Il importe donc de profiter du temps que les enfants fréquentent l'école pour jeter dans ces jeunes âmes des semences de vérité et de vertu.

Aux yeux de la nature c'est peu de chose que de faire le catéchisme à quelques enfants, mais si l'on fait intervenir les pensées de la foi, tout change, tout s'illumine. Autant d'enfants, autant d'âmes qui ont coûté le sang d'un Dieu. Et ces âmes il s'agit de les prendre au début de la vie, pour les instruire, les former au bien, les prémunir contre le mal, leur donner toutes les provisions de route qui les empêcheront de mourir de faim.

La première condition à réaliser pour bien enseigner le catéchisme c'est d'en comprendre l'importance. La seconde, c'est d'y aller de toute son âme. Donnez-moi un professeur de catéchisme, maitre de sa matière, animé de l'esprit de foi, alerte, entreprenant, sympathique, bon mais ferme et toujours de bonne humeur, aimant beaucoup les enfants, comprenant parfaitement que la vie peut être comparée à un édifice dont la mort pose le couronnement, mais qui ne s'élève spacieux et fort que s'il repose sur le roc inébranlable des vérités chrétiennes, et je réponds des enfants qui lui auront été confiés. Dans la classe du maitre sans dévouement, tout se borne à une récitation sans vie, à des interrogations froides et languissantes, à quelques explications vagues et incomplètes, avec le résultat que les enfants se désintéressent du catéchisme.

Bien faire le catéchisme est un art précieux mais difficile à acquérir. N'est bon catéchiste que celui qui s'impose un travail personnel intense. Je voudrais que prenant pour point de départ le texte du catéchisme en usage dans le diocèse vous écriviez, chapitre par chapitre, l'explication simple et concise de toutes les questions, et même de tous les mots, vous attachant à en faire comprendre, au moyen de comparaisons, d'images, d'histoires soigneusement préparées, le sens même littéral, qui échappe souvent aux enfants.

La méthode à suivre; faire lire d'abord correctement le texte même du catéchisme, donner ensuite une explication sommaire de ce qu'ils auront à réciter le lendemain, savoir dégager le principal de l'accessoire, se servir pour cela du tableau noir. Le lendemain après la récitation, il faudra de plus amples explications. Bref, il ne faut jamais oublier qu'avec les enfants on doit procéder du connu à l'inconnu. Il faut parler à leurs sens, leur faire voir, imaginer ce qu'on leur enseigne.

Mais l'enseignement du catéchisme n'a pas pour seul but d'instruire. Il doit avant tout former des chrétiens. Les catéchistes s'efforceront donc d'inspirer aux enfants l'horreur du péché, la crainte des jugements de Dieu, qui est le commencement de la sagesse, mais surtout l'amour de Dieu, qui en est la consommation.

A. LEPAGE, ptre,
Morinville.

ROMAN DE LA "SURVIVANCE"

La Campagne canadienne

par ADÉLARD DUGRÉ, S.J.

Croquis et leçons

Quarantieme mille

26 (Suite)

Dans ses longues années de ministère dans l'Ontario, il avait soutenu plus d'une fois quelqu'une de ces franches conversations que les dames catholiques de langue anglaise entament si volontiers avec le prêtre. Elles y sautent d'ordinaire d'un sujet à l'autre, proposent, à brûle-point, toutes les objections qu'elles ont surprises sur des lèvres protestantes, les poussent, les ramènent, sans en attendre la solution, sans chercher le plus souvent à la comprendre. L'abbé ne fut donc pas surpris d'entendre Fanny entrer vivement en matière et mener rondement la conversation.

"Mon Père, dit-elle (elle disait **Father**, comme tous les catholiques de langue anglaise, même quand ils s'adressent aux prêtres séculiers) mon Père, il n'est pas possible que vous soyez venu du village à pied?"

—Et pourquoi pas?

—Quatre milles à pied? Aux Etats, on ne verrait jamais un prêtre marcher ainsi. Tous les prêtres ont leur automobile aux Etats.

—Tous?

—Presque tous.

—Il est vrai que les Américains sont des gens pressés.

—Il y a une grande différence entre les prêtres du Canada et les prêtres des Etats.

—Vous trouvez?

—Oh! oui. D'abord les prêtres des Etats ne portent pas de soutane. Pourquoi portez-vous cette lourde robe, vous autres, même en pleine rue, même dans les villes? Je n'en revenais pas, l'autre jour, de rencontrer des prêtres en soutane dans les rues de Montréal. Ça doit être affreusement chaud?

—Je ne sais pas. Le costume ne nous préoccupe pas autant qu'il préoccupe les femmes, vous savez. Nous portons la soutane sans trop réfléchir et l'idée ne nous vient pas, chaque printemps, d'en faire changer la mode.

—Mais enfin, pourquoi porter une soutane?

—Pourquoi? Dame, parce que c'est un costume comme un autre.

—Oh! non, ce n'est pas un costume comme un autre. Il n'y a que les prêtres de la province de Québec pour s'habiller ainsi.

—Pensez-vous? Je crois pourtant qu'en voyageant un peu vous en trouveriez d'autres. Après tout, n'est-ce pas un costume convenable?

—Bien, convenable . . . C'est un costume étrange. Je préfère l'habit noir, comme aux Etats.

—Affaire de goût.

—Ainsi vous aimez mieux porter la soutane que la redingote?

—J'aime mieux? Peut-être.

—Mais en laïc vous pouvez vous présenter partout.

—Précisément, et c'est probablement là le principal avantage que la soutane procure au prêtre. Elle lui interdit d'aller n'importe où.

—Mais pour votre ministère? Si vous voulez convertir les protestants? . . . .

—Oui . . . Vous êtes certaine qu'il y a des protestants qui sont convertis par un homme en redingote et qui ne le seraient pas par un homme en soutane?

—Au moins il y a des protestants qui ne veulent pas voir de soutane dans leur maison.

—Et ces protestants veulent se convertir? Je crois, moi, qu'il y a surtout des catholiques qui n'aiment pas à montrer aux protestants des prêtres en soutane.

—Bah! il me semble qu'un bon prêtre est bon sous n'importe quel costume. Ce n'est pas l'habit qui fait le moine.

—Absolument, Madame. On peut être excellent prêtre habillé en soldat, en marchand, en bronze ou en mandarin. N'empêche pourtant que la question du costume n'est pas indifférente, pas plus chez l'homme que chez la femme.

—Ah! vous pensez que le costume n'est pas indifférent chez la femme?

—Assurément, je le pense.

—Alors les modes modernes? . . . "

L'abbé se contenta de hausser les épaules.

"Il me semble, reprit Fanny, qu'on est beaucoup trop sévère là-dessus. Est-ce un mal que de s'habiller comme tout le monde?

—Peut-être.

—Savez-vous, mon Père, ce que je trouve? C'est que les prêtres n'ont pas l'esprit assez large. On peut être vertueux et s'accorder bien des libertés. Ainsi, moi, je suis bonne catholique, je pense, et cependant je ne me crois pas obligée de faire tout ce que les prêtres disent.

—Que voulez-vous dire?

—Qu'il y a des choses trop difficiles à faire et qu'elles ne sont pas nécessaires.

—Jeûner, par exemple, vous confesser, communier?

—Oui, autre chose encore. On n'est pas obligé d'assister à la messe tous les dimanches . . .

—Ah!

—Pourquoi nous obliger d'aller à la messe, quand les autres n'y vont pas? Les protestants sont de bons citoyens; plusieurs l'emportent de beaucoup sur les catholiques . . .

—A qui le dites-vous, Madame? Je l'ai constaté bien des fois. Mais j'ai toujours remarqué que c'était les bons protestants qui l'emportaient sur les mauvais catholiques, non les mauvais protestants qui l'emportaient sur les bons catholiques. Je suis même porté à croire qu'un mauvais catholique ne vaut guère mieux qu'un mauvais protestant. Par contre, je serais fort surpris si un bon catholique n'avait pas des avantages que n'ont pas les meilleurs d'entre les protestants.

—Bah! je crois, moi, qu'on est en sûreté si on fait comme le grand nombre. Je me résigne d'avance à passer mon éternité avec les cent millions d'Américains qui ne se confessent jamais et qui ne communient pas.

—A votre goût.

—Voyons, pensez-vous que le bon Dieu va damner tout ce monde-là?

—Je ne sais pas ce que le bon Dieu va faire, mais certaines paroles de l'Evangile sur la voie large et la voie étroite m'inquiètent sur le sort de vos cent millions d'Américains.

—Voilà bien l'orgueil des prêtres catholiques. Il n'y a qu'eux qui vont se sauver. Pour aller au ciel avec eux il faudrait s'imposer des restrictions qui gâtent toute la vie. Ils interdisent les danses, surveillent les modes, dénoncent les théâtres...

—Parfaitement. Ils interdisent aussi le divorce, et bien d'autres choses nécessaires au bonheur de vos cent millions d'Américains. Mais cela ne dépend pas de nous et nous n'y pouvons rien changer . . ."

Fanny pencha la tête, puis, comme se parlant à elle-même:

"Voilà des choses, dit-elle, que je ne pourrai jamais admettre."

Et s'adressant de nouveau au prêtre: "Cela prouve bien, reprit-elle, que je ne suis pas faite pour demeurer dans ce pays. Je ne vois pas les choses comme vous les voyez."

Le prêtre ne releva pas cette phrase et le silence dura quelques instants. Puis, reprenant sur un ton légèrement agressif:

"Que pensez-vous, mon Père, dit Fanny, des gens qui, aux Etats-Unis, veulent rester français?

—Bien, dit M. Louis en hésitant, c'est une question assez inattendue. Je ne vois pas quel mal il peut y avoir à cela. Le fait d'être américain n'empêche pas, il me semble, qu'on se souvienne de ses parents et de ses grands-parents. On ne choisit pas ses ancêtres, et on ne change pas ceux qu'on a eus; quel mal y a-t-il à garder les coutumes, même le langage qu'ils avaient?

—Alors, on va perpétuer des différences entre les Américains? Nous aurons indéfiniment, chez nous, des Polonais, des Allemands, des Français, des Italiens?

—Indéfiniment, je ne sais pas, mais aussi longtemps qu'ils trouveront intérêt et plaisir à se grouper entre eux.

—Pourquoi se grouper entre eux?

(à suivre)

"La Campagne canadienne" est en vente à l'Imprimerie du Messager, 4260 rue de Bordeaux, Montréal, Québec. Prix: $0.75.

REVUE ECONOMIQUE DE L'ANNEE 1929

par M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien

Les douze mois qui viennent de s'écouler ont vu des événements très intéressants dans le domaine des chemins de fer. Au point de vue des opérations ferroviaires, 1929 n'a pas rempli toutes les promesses qu'on en attendait au début de l'année. La récolte peu abondante de l'Ouest et l'immobilisation du grain dans les entrepôts ont été la cause d'une diminution considérable dans les revenus et, naturellement, d'une forte réduction du fret durant le dernier trimestre. Ceci s'est produit à un moment où l'expansion industrielle était générale et alors que le développement de nouveaux territoires et l'exploitation des ressources naturelles récemment découvertes étaient poussés énergiquement. Ces derniers développements ayant naturellement amené une augmentation dans les affaires de transport, les chemins de fer s'étaient vus dans la nécessité de faire, de leur propre gré, des dépenses considérables pour le prolongement de certaines voies, la construction de matériel roulant et l'amélioration générale de leurs services. Les diminutions dans les recettes ont été sérieuses. Ainsi les recettes brutes du Pacifique Canadien pour le mois d'octobre se sont chiffrées à $20,152,442, soit une diminution de $6,867,889 sur la période correspondante de 1928, tandis que les recettes nettes s'élevaient à $7,309,836, une diminution de $2,696,-442. Pour les dix premiers mois de l'année, les recettes brutes se sont totalisées à $178,091,528, une diminution de $5,479,002 sur 1928. Pour la même période, les recettes nettes se sont élevées à $35,441,625, accusant ainsi une diminution de $5,789,042 sur les dix premiers mois de 1928. Ces chiffres nous donnent une idée de ce que signifie pour les chemins de fer et les affaires en général la situation exceptionnelle du grain dans le pays. Une telle situation devait produire les résultats prévus, mais je considère comme un signe des temps et comme une preuve que le Canada progresse de plus en plus dans les domaines de l'industrie et du commerce, le fait qu'il en a résulté une perturbation relativement peu grave dans les affaires en général.

La situation, cependant, est de suprême importance pour les chemins de fer et autres organisations s'occupant de transport et, par conséquent, doit faire réfléchir sérieusement tout le monde. Les chemins de fer, en effet, sont les artères essentielles de la vie économique d'un pays. Leur maintien, sur une base progressive et de service efficace, est presque aussi nécessaire pour le commerce, que la production elle-même des choses qui servent à l'alimenter. A l'heure actuelle, de nouvelles conditions menacent la continuation de leur exploitation profitable et de celles-là, le trafic par véhicules-moteurs est la plus sérieuse.

J'ai dit que la perturbation apparente occasionnée dans les affaires par la situation du grain aurait des conséquences relativement peu importantes dans le pays en général. J'aurais pu ajouter qu'il en serait de même des événements qui se sont passés récemment à la Bourse. Ce furent des circonstances dans lesquelles de grosses sommes d'argent furent impliquées et, naturellement, elles devaient monopoliser l'attention du public pendant quelque temps. La dégringolade des cours à la Bourse provoqua une surprise désagréable, mais en tant qu'il s'agit de son effet sur le progrès économique du pays, ce fut seulement une phase passagère et, excepté dans les cas des individus affectés, cette secousse sera probablement déjà oubliée d'ici quelque temps.

La situation anormale de la récolte et de son immobilisation est par conséquent beaucoup plus importante. Si elle s'était produite il y a quelques années seulement, elle aurait pu avoir des conséquences désastreuses, au moins pendant quelque temps. Mais la prospérité dont nous avons joui depuis quatre ou cinq ans aura pour résultat, pourvu que d'ici quelques mois les événements économiques continuent à suivre un cours normal, de faire se maintenir à un niveau satisfaisant le volume des affaires, et se poursuivre avec peu ou pas d'interruption sérieuse, le développement industriel.

La diminution dans le rendement de la récolte, à cause des conditions climatériques adverses, fut moins grave qu'on l'avait craint tout d'abord, et cela dans l'Ouest tout entier. Dans certains districts même, le rendement en battage fut surprenant et la qualité du grain très satisfaisante. Si les prix sont aussi bons que les circonstances présentes semblent l'indiquer, les fermiers n'auront pas trop à se plaindre, exception faite de ceux dont la récolte fut la plus affectée, et les revenus provenant du surplus d'exportation ne seront pas très inférieurs à ceux de 1928. La production totale de blé, cette année, est estimée à quelque 293 millions de boisseaux comparativement à 567 millions en 1928. La diminution en boisseaux est considérable, mais il est intéressant de constater qu'elle affecte l'Ouest seulement. La récolte des Prairies est évaluée à 271,607,000 boisseaux comparativement à 544,398,000 il y a un an. D'autre part, la production de blé pour le reste du Canada cette année fut de 22,192,000 boisseaux, contre 22,129,000 l'an dernier, soit une légère augmentation. Il est aussi intéressant de noter que les quantités de blé canadien en entrepôts à la fin de novembre se totalisaient à 279,659,-000 boisseaux contre 228,285,000, alors que la récolte était beaucoup plus forte. Bien qu'une certaine partie ait déjà été vendue à l'étranger, ce blé n'en reste pas moins un actif national qui prendra éventuellement la route des marchés du monde.

Les statistiques des chargements de grain pour toute l'année sont tout aussi intéressantes que celles de la récolte. Au 30 novembre dernier, le total des chargements pour tout le Canada était de 3,311,014, soit une diminution de 131,914 sur la période correspondante de l'an dernier. Les chargements de wagons pour l'Ouest, comme conséquence de l'immobilisation du grain, furent de 189,472 wagons de moins que l'an dernier, tandis que les chargements de l'Est accusèrent une augmentation de 57,558 wagons. Nous avons encore ici une preuve de l'expansion industrielle qui a été le point marquant de l'histoire économique du pays au cours des trois ou quatre dernières années. Ces statistiques démontrent aussi à quel point l'Ouest a prospéré et s'est développé, car nul doute qu'une proportion intéressante de ces chargements de wagons se composait de produits ouvrés. Le développement de la partie septentrionale de l'Ouest a sans doute été pour quelque chose dans cette augmentation du trafic. Ce sont là des facteurs qui contribueront à exercer une influence de plus en plus salutaire sur les conditions commerciales. Je suis aussi d'avis qu'ils seront encore plus profitables au pays par le fait qu'un plus grand nombre de nouveaux-venus désirables auront ainsi l'occasion de s'y trouver des emplois rémunérateurs. L'influence de la prospérité, en attirant de nouveaux citoyens, dont plusieurs possèdent les moyens de s'établir, et en conservant nos jeunes gens qui pourraient aller tenter fortune au-delà de nos frontières, doit être d'une importance capitale dans un jeune pays comme le nôtre et il n'est pas improbable que cette influence ait déjà joué un grand rôle dans le maintien de conditions satisfaisantes dont nous sommes aujourd'hui les témoins intéressés.

Un autre facteur économique entre aussi en cause et il vaut la peine d'être étudié. Les rapports d'octobre soumis par nos banques à charte accusent une augmentation remarquable des prêts commerciaux au Canada. A la fin d'octobre 1929, ils se chiffraient à un total de $1,473,427,797, une augmentation de $69,000,000 pour le mois, de plus de $246,000,000 pour l'année et de $489,987,037 pour une période de quatre ans depuis octobre 1926. Il est remarquable de constater qu'une bonne partie de cet argent contribue à l'industrialisation de l'Ouest canadien et c'est là l'un des signes les plus encourageants de notre développement national. En effet, les provinces des Prairies accusent des augmentations appréciables dans les sommes d'argent versées pour fins industrielles, et la croissance des villes et cités de cette partie du pays, depuis quelques mois, a été surprenante. La construction y a joué un grand rôle et l'augmentation de la population contribue encore plus à l'écoulement des produits des fermes.

Notre commerce avec l'étranger n'a pas été aussi encourageant, sous certains aspects, cette année que l'an dernier. Au cours des dix premiers mois de 1929, il s'est produit une diminution de $54,718,000 dans nos exportations, comparativement à la période correspondante de 1928. Ceci peut être attribuable au volume restreint des exportations de blé. D'autre part, nos importations pour la période de douze mois se terminant le 31 octobre, s'accrurent d'une valeur de $101,177,000 sur celles de l'année précédente.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

SITUATION AU 30 NOVEMBRE 1929

ACTIF

1.	Argent	$ 13,679,498.87
2.	Montant dû par d'autres banques	7,674,178.09
3.	Obligations canadiennes des gouvernements et municipalités (comptées au-dessous de la valeur marchande)	37,462,337.96
4.	Obligations publiques étrangères (comptées au-dessous de la valeur marchande)	1,444,756.49
5.	Autres valeurs (comptées au-dessous de la valeur marchande)	2,704,685.78
6.	Prêts à demande (garantis par des titres d'une valeur marchande largement suffisante)	15,011,988.30
7.	Prêts courants et escomptes (déduction faite de toutes créances douteuses et des fonds de prévoyance)	68,764,952.93
8.	Immeubles, créances hypothécaires et autre actif (comptés au-dessous de la valeur marchande)	1,823,628.06
9.	Immeubles et mobilier de la Banque (comptés au-dessous du prix coûtant et de la valeur marchande)	5,550,503.03
10.	Divers (valeur réalisable)	1,129,109.47
		$155,245,638.98

PASSIF

1.	Billets de la Banque	$ 11,915,894.00
2.	Dépôts (épargne, comptes courants, correspondants)	127,997,864.83
3.	Divers	1,025,514.31
	Passif envers le public	140,939,273.14
	Passif envers les actionnaires (capital, réserve et profits non divisés)	14,306,365.84
		$155,245,638.98

M. Loubet fut administré

Paris.—On a pu facilement retracer le rôle politique d'Emile Loubet et signaler les graves contradictions avec sa conscience, auxquelles le mena sa faiblesse. En effet, l'ancien président de la République, dont le nom reste pour l'histoire sous les lois criminelles de Waldeck-Rousseau et de Combes, appartenait à une famille catholique, dévouée aux oeuvres.

Depuis sa retraite, en 1906, M. Emile Loubet, qu'il fût à sa campagne de La Bégude-de-Mazenc ou en son domicile à Montélimar, recevait volontiers la visite du prêtre et ne manquait pas d'assister à la messe du dimanche.

En ces dernières années, une religieuse garde-malade servait l'ancien président, l'entourant de soins et priant pour celui qui avait signé les lois de proscription des religieux.

Lors de la dernière fatigue sérieuse qui mit en danger la vie de M. Loubet, M. le chanoine Reboulet, archiprêtre de Montélimar, fut immédiatement comme curé de la paroisse et ami de la famille, mandé auprès du malade qui se prépara aussitôt à recevoir les sacrements de Pénitence et d'Extrême-Onction. C'est donc, purifié par la pénitence et muni des derniers sacrements, que l'ancien président de la République s'est présenté devant Dieu.

REPARATION DES CABLES SOUS-MARINS DANS L'ATLANTIQUE

Le câble sous-marin télégraphique de la Commercial Cable Co., qui sert à la transmission des câblogrammes du Pacifique Canadien en Europe, a pu enfin être réparé sur l'Atlantique nord, au prix de mille difficultés, par une équipe d'ouvriers envoyés sur les lieux sur le vapeur "John W. Mackay". Ce câble, qui se brisa partiellement en haute mer lors du tremblement de terre qui secoua les profondeurs de l'Atlantique le 18 novembre dernier, fut découvert par l'équipage du navire 36 heures après l'arrivée du "John W. Mackay" sur les lieux et l'on se mit immédiatement à l'oeuvre pour réparer les dégâts causés par la secousse sismique. Ces dégâts étaient si considérables et le temps si orageux, que l'on put enfin réussir à ramener le câble à la surface seulement après que trois tentatives eurent été faites. Samedi dernier, l'extrémité Est fut découverte et retirée de l'eau d'une profondeur de deux milles et demi, ou plus de 13,000 pieds et à 80 milles de l'extrémité ouest où la rupture s'était produite. On commença alors à épicer une nouvelle longueur de câble et les communications, interrompues depuis le séisme, furent entièrement restaurées.

D'après les renseignements parvenus aux quartiers-généraux du Pacifique Canadien à Montréal, le câble en question est le premier à être réparé sur les douze qui furent endommagés par le tremblement de terre en 21 endroits différents et à 270 milles à l'est des côtes de la Nouvelle-Ecosse. Les travaux de réparations, qui compteront au nombre des tâches les plus ardues jamais entreprises en haute mer et en plein hiver, sont effectuées par des équipes réparties sur toute une flotte de navires nolisés dans toutes les parties du monde à cet effet. Les câbles affectés se brisèrent aux confins de la zone où la secousse fut la plus rude et les réparations furent exécutées par des conditions atmosphériques telles que connaissent les vieux loups de mer habitués aux bourrasques dangereuses de l'Atlantique-Nord.

LE JUGE PRENDERGAST

Les autorités fédérales viennent de faire, dans la magistrature du Manitoba, une nomination très intéressante à tous les points de vue sans doute, à cause des brillantes qualités de la personne qui en a profité, mais au point de vue de l'expansion canadienne-française dans les provinces des Prairies tout spécialement. Il s'agit du juge James-Emile-Pierre Prendergast, qui vient d'être promu juge en chef de la Cour Suprême du Manitoba, poste qu'occupait précédemment le juge Perdue, qui a été mis à sa retraite.

Nous félicitons ceux qui portent la responsabilité de cette nomination, car ils ont eu la main on ne peut plus heureuse!

Le juge Pendergast est, en dépit de l'allure anglophone du nom qu'il porte, un véritable Canadien-français. Il y en a toute une légion, dans la province de Québec, de ces noms à l'apparence étrangère, mais qui sont bien tout de même Canadien-français. Pour n'en citer que quelques-uns, de mémoire, nommons les Carroll, les Power, les Cannon, les Grant, les Ross, les McNicole, et le reste.

Le nouveau juge en chef du Manitoba a vu le jour en pleine vieille capitale, dans ce bon vieux Québec, en 1858, et a reçu son éducation d'une institution qui nous a donné de nombreux grands hommes dans toutes les sphères des connaissances humaines, le "Petit Séminaire de Québec". Plus tard il étudia à la faculté de droit de l'Université Laval. Ces deux maisons, d'enseignement secondaire ou supérieur, paient bien maigrement leurs dévoués professeurs, par comparaison à ce que reçoivent dans d'autres provinces des instituteurs du même rang, mais la formation qu'elles donnent à leurs élèves est à peu près ce qui se trouve de mieux au pays.

A 23 ans M. Prendergast devenait avocat. Vers le même temps il entend beaucoup parler des provinces de l'ouest, ou plutôt des territoires de l'ouest, puisque l'Alberta et la Saskatchewan ne devaient naitre à la politique que vingt-quatre ans plus tard. Le Manitoba ne venait que d'être ouvert à la colonisation. Lancé de très bonne heure dans la politique provinciale, il représenta tour à tour dans l'Assemblée législative du Manitoba les divisions électorales suivantes: La Vérendrye, Woodlands, St-Boniface. En 1889 il obtenait le portefeuille de Secrétaire provincial, dans le cabinet Greenway. Mais un incident d'un immense intérêt pour nous l'en fit sortir.

Son chef politique, foulant aux pieds de nombreuses promesses formelles, s'est mis à s'attaquer à l'usage du français et aux écoles catholiques. La "Gazette", publication provinciale, était publiée dans les deux langues, l'anglaise et la française. Un jour les autorités gouvernementales prirent la décision de supprimer la version française. Le jeune député intervient avec un vote de censure, dont le texte avait pour appui la constitution elle-même. Cela n'a pas empêché tous les députés de langue anglaise, sans aucune exception, de voter contre la motion Prendergast. Le débat avait procuré au député l'occasion de prononcer un discours magnifique, qui, dit l'historien Begg, "lui gagna les applaudissements d'amis et d'ennemis."

Aujourd'hui le juge Prendergast a un peu plus de 71 ans. Aux yeux de la jeune génération c'est un vieillard. Mais la vigueur de ses facultés et la bonne allure de son physique nous donnent l'illusion d'un homme dans la force de l'âge, d'une cinquantaine d'années tout au plus. Il est appelé à nous rendre encore de très grands services, dans le Manitoba, dont il suit tous les événements politiques ou autres de très près, et comme juge en chef de la Cour d'Appel du Manitoba, ses actes auront encore plus de portée qu'auparavant.

Charles MICHAUD,
—Le Droit.

Les qualités d'un chef

par E. H. Buchanan
(Spécial à la Survivance)

Ottawan, 20 janvier.—La supériorité dans l'éducation et dans n'importe quel champ d'action exige de ceux qui veulent l'atteindre de sérieuses qualités et parmi les plus importantes est celle du travail.

Ceux qui sont beaucoup en contact avec les gens sont surpris de ce dicton général: "pourvu que ça passe". Une attention suivie nous révèle qu'ils veulent faire juste ce qu'il faut pour arriver. Cela dénote un homme ordinaire et non un chef en puissance.

Les qualités d'un chef exigent, une force physique capable de supporter un travail ardu. Ceux qui ont une santé débile sont dépassés dès le début. Théodore Roosevelt possédait d'autres qualités mais cette dernière lui manquait. Il quitta le collège pour les ranches de l'Ouest d'où il revint jouissant d'une santé florissante.

Napoléon ne dormait que quatre heures par jour, Edison pouvait travailler vingt-quatre heures consécutives sans nourriture ni repos, Ford construisait sa première automobile après sa journée de dix heures de travail: exemples de la force physique qu'exigent les qualités d'un chef.

Il doit y avoir un but à atteindre. Un chef doit réaliser ce qu'il veut et être capable d'une décision.

L'habileté se développe en vainquant les obstacles. Un chef reconnait qu'il est le maitre de sa propre conduite mais qu'il ne peut contrôler celle des autres. George Washington, qui est considéré comme un des plus grands généraux de l'histoire fut souvent défait mais à chaque défaite il apprit à vaincre.

La cinquième qualité nécessaire est celle qui consiste à se concilier la faveur des gens. La sixième qualité caractéristique d'un chef est de savoir relier les effets aux causes.

On forme des chefs mais on ne les crée pas.

15,000 personnes mortes de froid

Une vague de froid, la plus vive qu'on ait expérimentée depuis plus de 60 ans, vient d'éprouver certaines parties de la Chine, principalement la Mongolie intérieure. C'est une région à population très dense et généralement pauvre.

Cette épreuve, venant s'ajouter à une autre terrible calamité, la famine, a causé partout d'indicibles souffrances.

Plus de 15,000 personnes ont péri par le froid, étant déjà affaiblies par un long jeûne forcé. 700 soldats, d'après l'agence Renko sont morts aussi de froid, pendant la marche de la 2e armée chinoise, près d'Hankow.

La population du Japon

Tokio, Japon.—D'après les statistiques officielles, durant les mois de janvier, février et mars de cette année, la population du Japon a augmenté de 369,526 habitants. Cela représente une augmentation de 123,-142 habitants par mois, ou de 28,738 par semaine, de 4,104 par jour, de 171 par heure, et de près de 3 par minute.

Le Japon compte actuellement près de 70 millions d'âmes.

Les progrès de le Banque Canadienne Nationale

L'actif dépasse maintenant $155,000,000. — Les bénéfices nets s'élèvent à $1,053,099, soit une augmentation de plus de $107,000.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à Montréal, le mercredi 15 janvier, sous la présidence de l'hon. F. L. Béique, la 55e assemblée annuelle de ses actionnaires. Les comptes du dernier exercice, clôturé le 30 novembre 1929, acusent une excellente situation.

Au cours de l'exercice, le capital a été augmenté de $5,500,000 à $7,000,000, et le fonds de réserve a été porté à 7 millions. L'actif de la Banque s'élève à $155,245,638, à rapprocher de $150,012,904 au 30 novembre 1928. La partie immédiatement réalisable de l'actif, soit $77,972,214 est l'équivalent de 55.73 pour cent du passif envers le public. Le poste le plus important de l'actif est naturellement celui des prêts ocurants et escomptes: il s'établit à $68,599,076, contre $64,236,330 à la fin de l'exercice précédent. Les dépôts forment une somme de $120,818,-196. Les bénéfices nets de l'exercice ressortent à $1,053,099, ce qui représente, sur les douze mois antérieurs, une augmentation de plus de $107,000. Les actionnaires ont réélu le conseil d'administration de la Banque, qui est ainsi composé: les hon. F. L. Béique, G.-E. Amyot, J.-M. Wilson, D.-O. L'Espérance, sir J.-Geo. Garneau, MM. A.-A. Larocque, Ch. Laurendeau, C.R., A.-N. Drolet, Armand Chaput, Leo G. Ryan, Beaudry Leman.

Compatriotes qui réussissent

Nous apprenons que quelques compatriotes ont subi avec satisfaction, les derniers examens de la commission du service civil.

Mentionnons entre autres, Mlle Bernier qui a réussi son examen de sténographe du grade I. Mlle Marie Reine Major, a subi l'examen du grade I avec succès comme dactylographiste, tandis que Mlle Charlotte Bernier a réussi son examen comme dactylographiste du grade II en plus de celui de sténographe du grade I.

Calculs biliaires. "Pendant dix ans j'ai été sérieusement malade", écrit Mme Josefa Krejci de Hackensack, N.J. "Le docteur me déclara que je souffrais de calculs biliaires mais, malgré tous ses soins il m'annonça un beau jour qu'il me fallait opérer le lendemain matin. Dans le même après-midi, mon mari se procura une bouteille de Novoro du Dr Pierre et m'en fit prendre une petite dose toutes les heures. Le jour suivant, je me sentais déjà mieux et, petit à petit je revins complètement à la santé. J'espère que mon expérience encouragera d'autres malades." Aider la nature à restaurer les fonctions normales de l'organisme, voilà le but de cette salutaire médecine herbeuse. Il ne manque pas d'être atteint par son singulier effet sur la digestion et l'élimination. Ce n'est pas un article de pharmaciens. Pour renseignements écrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Illinois.

Livré exempt de douane au Canada.
ann.

"POUR QUEBEC IL N'Y A QU'UN CANADA"

Déclaration de l'hon. Athanase David à ce sujet

Toronto.—S. P. C.—"La satisfaction est générale dans la province de Québec au sujet de la bonne entente qui existe maintenant entre Ontario et Québec", a déclaré l'honorable Athanase David, secrétaire provincial de Québec, au congrès de l'Association nationale des chaussuriers détaillants ici.

"Il est vrai que nous désirons la vie française dans nos foyers mais cela ne nous empêche pas d'être Canadiens en dehors de là. Pour la province de Québec, il n'y a pas d'est du Canada, d'ouest du Canada, mais un seul Canada", dit-il, tandis que les délégués l'acclamaient hautement.

Le rapport de J. T. Crowder, président national de l'Association des détaillants de chaussures, démontre qu'en 1929 l'importation de chaussures a excédé l'exportation de 783,251 paires alors qu'en 1926, la différence n'était que de 525,000 paires. L'exportation des claques a cependant dépassé l'importation en 1928.

M. Crowder dit que l'élévation du tarif aux Etats-Unis a fait du tort à plusieurs industries canadiennes. Il signale l'importance pour les chaussuriers canadiens de faire une concurrence mondiale.

Le colonel Dennis prend sa retraite

Le colonel J. S. Dennis qui, depuis 28 ans, était au service du Pacifique Canadien, occupant durant cet intervalle divers postes dans les départemens de Colonisation et de développement, dont celui de commissaire-en-chef de ces deux importants services depuis douze ans, prend aujourd'hui sa retraite, ayant atteint l'âge de 73 ans. C'est ce que vient d'annoncer M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien à une réunion des directeurs tenue au bureau-chef de la compagnie. Le colonel Dennis restera cependant à la disposition de la compagnie et de son ancien département pour concultations ou conseils sur les questions de développement, colonisation ou immigration qu'il connait à fond.

A partir du 1er janvier, le département dont le colonel Dennis avait la direction depuis 1917, a été divisé en deux services, celui de l'Immigration et de la Colonisation, que dirige M. J. N. K. Macalister, jusqu'ici adjoint du colonel Dennis, et celui du Développement, qui est confié au major G. G. Ommaney.

M. J. N. K. Macalister, qui était l'assistant du colonel Dennis et qui devient aujourd'hui commissaire-en-chef du département de l'Immigration et de la Colonisation, est à l'emploi du Pacifique Canadien depuis 1907. Il naquit à Ashton, Ont., et débuta dans les affaires dans un bureau de courtier de Montréal en 1898.

Il entra au service du Pacifique Canadien en 1907, s'occupant de colonisation pour la Compagnie dans plusieurs villes de l'Ouest des Etats-Unis et du Canada. Il vint à Montréal en 1926 pour occuper le poste de premier lieutenant du colonel Dennis. C'est un homme averti dans toutes les questions d'immigration et de colonisation qui saura certainement diriger d'une manière efficace l'important département qui lui est confié au Pacifique Canadien.

Les Etats-Unis vers des destinées plus hautes

C'est dans cette voie qu'est lancé notre pays.—Une lettre du président Hoover au Dr W.-O. Thompson.

Columbus, Ohio.—Dans une lettre qu'il vient de publier, M. Hoover déclare que les Etats-Unis vont toujours vers de plus hautes destinées depuis la déclaration de l'Indépendance, en dépit de ceux qui souhaitent l'échec du président, même si le pays doit en souffrir

Répondant à une lettre de voeux de Nouvel An du docteur W. O. Thompson, président de l'Université d'Etat de l'Ohio, le président fait un portrait complet de ceux qui voudraient le voir échouer dans sa tâche.

Il a cependant trouvé une grande compensation dans le fait que la majorité, sans considération de parti, souhaite l'aider à réussir.

Relations diplomatiques avec les Soviets

(Spécial à la Survivance)

Otawa, Janvier.—Le rétablissement des relations diplomatiques entre le Canada et le gouvernement des Soviets a été esquissé dans un avis publié à Moscou disant que les Soviets laisseront au Canada le soin de prendre l'initiative du renouement des relations avec ce pays.

Le sujet sera attaqué à la prochaine session du parlement et il est loin d'être certain qu'il se trouve un bon nombre de partisans pour préconiser le retour au status d'il y a trois ans.

La Russie jouissait alors d'un status quasi diplomatique. Les Soviets formèrent à Montréal un consulat et une agence de commerce. L'importance de ces privilèges peut être réalisée quand l'on sait que le bureau de Montréal est devenu soudainement le centre des organisations communistes de l'Amérique. Chassés des Etats-Unis les Soviets établirent leurs quartiers-généraux à Montréal.

Le gouvernement exerçait un oeil attentif sur les activités de ce bureau et quand il annula cet état de choses, les codes secrets, les courriers scellés disparurent en même temps que le M. Garus qui était à la tête du bureau.

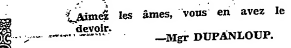
Le retrait des privilèges diplomatiques n'empêche pas le commerce avec la Russie d'aucune façon, mais la Russie est plus intéressée au rétablissement de ses bases diplomatiques que de promouvoir son commerce.

LES REMEDES DU Dr PETER FAHRNEY

Le "Novoro" du Dr Peter Fahrney (Cie Peter Fahrney & Sons, de Chicago) est un produit que nous aimons à recommander à nos lecteurs. Des personnes qui l'ont employé se félicitent de l'avoir fait et lui doivent le rétablissement de leur santé. "Novoro" est fait de plantes médicinales; il est excellent pour combattre la constipation, les dérangements d'estomac, les malaises du foie et des reins et pour restaurer le système nerveux. Nos lecteurs qui voudront communiquer avec la Cie Fahrney peuvent être assurés d'un excellent service français. Pour se renseigner davantage sur l'efficacité du "Novoro", ils pourront parcourir le fascicule intitulé "La Lumière", qu'ils recevront sous peu, publié par la Cie Fahrney dans le but de faire connaitre ce moyen très simple d'éliminer les malaises les plus courants. Un autre mérite du "Novoro" est que son prix le met à la portée de toutes les bourses. Les remèdes "Novoro" devraient se trouver dans tous les foyers.

Dans l'éducation, ce que fait l'instituteur par lui-même est peu de chose; ce qu'il fait faire est tout.
—Mgr DUPANLOUP.

Ce qui se passe en Alberta



Aimez les âmes, vous en avez le devoir.
—Mgr DUPANLOUP.

Les Anciens du Collège des Jésuites

Nous apprenons quelques bonnes nouvelles: Hormidas Gariépy vient de passer avec succès ses examens de Droit. Un avocat de plus parmi les nôtres! Félicitations!

Jean Langlois, il y a quelque temps déjà, fut élu président du cercle de Saint-Paul de l'A.C.F.A. Gérard Baril vient d'être nommé secrétaire du cercle de l'Immaculée-Conception d'Edmonton. Félicitations à nos deux Anciens!

C'est donc entendu: le 3 et 4 mars, lundi et mardi gras, les Anciens joueront une comédie au Memorial Hall. Attendez-vous à quelque chose de bien.

Nous présentons aujourd'hui le premier article d'une série sur les diverses carrières ouvertes à nos collégiens. La première place revenait naturellement au clergé séculier, dont les besoins sont si grands dans notre province. Notre dévoué vice-président, M. l'abbé Ketchen, a bien voulu s'en charger.

J.-d'A. R., S.J.

* * *

LE SACERDOCE

Comme je suis prêtre et ancien du Collège, sur moi retombe l'honneur d'ouvrir la série des articles sur les vocations. D'une manière, je m'en réjouis: la beauté de cette vocation et l'importance du problème du recrutement sacerdotal mettent tout naturellement "Le Sacerdoce" à l'honneur. D'un autre côté, je regrette d'être l'élu pour exposer un si beau sujet. J'aurais aimé voir un prêtre plus âgé que moi-même à la tâche. Mais enfin faisons notre possible: brièvement et de mon mieux, je mettrai sous vos yeux la carrière du sacerdoce, les qualités qu'elle requiert, les études qu'elle suppose, les consolations qu'elle apporte.

I.—Formation

1. Qualités requises:

a) INTELLECTUELLES: Pour entrer au Séminaire le baccalauréat n'est pas exigé; mais le prestige du clergé demande que plusieurs prêtres aient des degrés universitaires. Il faut au moins une bonne formation latine. Le Droit Canon exige aussi deux ans de philosophie scolastique. En un mot, le cours classique est la préparation idéale. Une intelligence supérieure est désirable, mais pas du tout nécessaire. Le saint Curé d'Ars n'était pas un génie.

b) MORALES: Une bonne conduite. Les Supérieurs du Collège doivent en fournir un témoignage.

2. Etudes: Quatre années complètes de théologie dogmatique au Grand Séminaire. On étudie aussi la théologie morale, le Droit Canon, l'Ecriture Sainte, l'Histoire de l'Eglise, la Liturgie, l'Eloquence sacrée. Au Séminaire d'Edmonton, un cours de théologie ascétique, secondé par une direction suivie, assure la formation spirituelle du futur prêtre.

II.—Besoin actuel de prêtres dans l'Alberta

Le sacerdoce est la moins encombrée des carrières libérales. Il y a place pour beaucoup de candidats. L'archidiocèse d'Edmonton compte à peine vingt prêtres séculiers de langue française, dont beaucoup sont âgés. M. Coulombe, mort il y a quelques années, fut le premier prêtre né dans le diocèse. Il n'en reste plus qu'un qui soit né dans l'Ouest. Les Pères Oblats ont quatre ou cinq jeunes prêtres d'ici, mais qui ne peuvent se donner au ministère pastoral. Avons-nous fait notre devoir?

Où sont ceux que le bon Dieu a appelés? Toute Eglise devrait fournir ses prêtres: la nôtre a atteint l'âge adulte. Nos jeunes gens connaissent parfaitement la mentalité, parlant aussi facilement l'anglais! seraient tout préparés pour le ministère dans notre archidiocèse. Que les parents s'examinent: si Dieu s'est désigné des élus, c'est une grave responsabilité à prendre que de les lui refuser.

III.—La carrière

1. Qualités requises

a) PHYSIQUES: Une bonne santé ordinaire. Mais plus elle est solide, mieux c'est: certains ministères dans le nord sont assez durs.

b) INTELLECTUELLES: Le maximum de connaissances possible: rien n'est trop pour le prêtre, qui doit rencontrer des hommes de toutes les carrières. En particulier, il est précieux pour la prédication de parler avec aisance. Encore ici, le minimum requis permet à toutes les bonnes volontés de se dévouer. Si l'on veut exercer de l'influence, il faut aussi beaucoup de savoir-faire; pour intéresser ses paroissiens et faire progresser la paroisse, il faut de l'initiative, de l'audace, de la "débrouillardise".

c) MORALES: Le prêtre doit être sociable, à la disposition de tout le monde, cordial et prévenant. Qu'il ait de l'énergie aussi et ne se laisse jamais conduire par l'impression ou le sentiment. Enfin il lui faut du désintéressement: il ne doit pas tenir à l'argent, d'autant qu'il est souvent obligé d'en demander. En un mot, c'est de la générosité qu'il faut: savoir s'oublier pour ceux que Dieu lui confie.

d) SURNATURELLE: Avant tout la vocation: elle vient de Dieu et on l'entend facilement, quand on n'y met pas d'obstacle.

2.—La carrière: On ne doit pas la choisir pour faire de l'argent: "elle ne paie pas". Elle n'est pas non plus une carrière facile, où l'on peut s'assurer toutes les petits douceurs de la vie. Disons-le franchement, c'est une vie de dévouement, peut-être plus encore ici dans l'Ouest. Le prêtre séculier n'est pas un religieux: il faut pourtant qu'il se fasse son règlement de vie.

C'est donc du dévouement que Dieu veut de nos jeunes. Il sait bien le payer, et dès cette vie souvent. Le ministère demande des sacrifices: mais il a ses attraits et ses consolations. Il y a beaucoup de bien à faire en se mêlant à tous, dans les campagnes surtout, où l'influence du prêtre est si grande, même sur les protestants. C'est peut-être au confessionnal que la joie surnaturelle est la plus sensible, quand le prêtre, au nom de la Sainte Trinité, rend la grâce et le bonheur à un vieux pécheur, un "gros poisson", de 30 ou 40 ans. Et quel honneur enfin, à l'autel, de faire descendre Dieu lui-même en ses mains et de le distribuer aux âmes chrétiennes! Si tous s'en rendaient compte, il y aurait peut-être trop de prêtres; mais plaise à Dieu que beaucoup d'autres le comprennent.

Roméo KETCHEN, ptre,
Curé de l'Immaculée-Conception.

Coin des BONNES AMIES

Les Bonnes Amies se réunissaient lundi dernier au Club La Vérendrye pour leur quatrième banquet annuel. Mlle Bérangère Mercier présidait. Les tables étaient décorées de chrysanthèmes, et de gracieux petits oiseaux, délicat travail de Mlle C. Poitras, indiquaient la place de chaque convive.

A la fin de l'excellent diner on passa aux . . . toasts (nourriture intellectuelle, bien entendu). Santés silencieuses du Pape et du Roi, proposées par Mlle B. Mercier; ainsi que celle de Notre Cercle. Mlle Mercier dans un joli petit discours rappela le souvenir des absentes et parla de l'idéal du cercle. D'autres toasts éloquents furent également proposés par Mlle Gertrude Baril, "Les Anciennes", auquel Mme E. Marquis répondit; Mlle E. Lévesque, "Les Amis du Cercle"; Mlle Jeanne Tessier, "Ces Messieurs"; Mlle L. Martin, "La Presse"; et Mlle Germaine Boulanger, "Le rôle des Canadiennes-françaises dans la province", qui fut très apprécié.

Mlle Germaine Boulanger, la secrétaire, et Mlle Antoinette Couturier, la trésorière, lurent leur rapport.

Une gerbe de fleurs fut présentée à Mlle B. Mercier en remerciement de son dévouement.

Et on procéda aux élections. Furent élues: Présidente, Mlle Madeleine Jenvrin (par acclamation); vice-présidente, Mlle Gertrude Baril; secrétaire, Mlle Germaine Boulanger (réélue); trésorière, Mlle Jeanne Patenaude; directrices, Mlles Roxane Rodberg, Alice Lemieux et Albertine Barbeau. Mlle B. Mercier fut choisie comme présidente d'honneur.

Durant les élections un programme musical fut exécuté par les artistes suivantes: Mlles Gabrielle Mercier, Jeanne Royal, Gertrude Baril, Antoinette Couturier et Annette Pepin, et fut accueilli par de nombreux applaudissements.

Deux anciennes—Mme E. Marquis et Mme G. Baril—avaient gentiment accepté l'invitation des Bonnes Amies.

Etaient également présentes: Mlles Bérangère Mercier, Gertrude Baril, Germaine Boulanger, Antoinette Couturier, Gisella d'Appolonia, Léonie Derval, Marie Dostaler, Madeleine Jenvrin, Germaine Lambert, Cécile Lamoureux, Georgina Labbé, Alice Lemieux, Bernadette Lemieux, Marie Lemieux, Albertine Lessard, Alice Lessard, Exilda Lévesque, Litta Martin, Muriel McKinnon, Gertrude McNeil, Gilberte McNeil, Gabrielle Mercier, Marguerite Mercier, Betty Morris, Marie Paradis, Jeanne Patenaude, Annette Pepin, Clémentine Poitras, Liliane Rodberg, Roxane Rodberg, Ruby Rodberg, Jeanne Royal, Marguerite Taillefer, Graziella Tessier, Jeanne Tessier, Julia Toupin.

* * *

Samedi dernier Mlle Emilie Paradis prenait le train pour Chicago où elle doit passer un mois. Bon voyage.

* * *

Dame Grippe a visité quelques Bonnes Amies dernièrement c'est pourquoi on regrettait l'absence de Mlles Emma Turgeon et Albertine Barbeau au banquet lundi dernier.

Les Jeunes Canadiens

Dimanche eut lieu à l'Immaculée Conception la partie de cartes dont nous avions charge. A ceux qui ont contribué au succès de cette veillée, soit par leur talent ou leur présence, nous offrons nos plus sincères remerciements. Nous espérons que tous autant que nous, en garderont un bon souvenir. Qu'y a-t-il de mieux qu'un bon souvenir . . . ? Ce sont deux bons souvenirs comme dit l'histoire. Eh bien, les Jeunes Canadiens vous fourniront une fois encore l'occasion d'ajouter à votre collection. Dimanche prochain donc, à Saint-Joachim, partie de cartes au profit de la paroisse. Il y aura des prix . . . magnifiques et un programme . . . intéressant. Nous vous promettons une soirée agréable et si, par malheur, vous doutez de nos avancés, venez voir . . !

Le secrétaire.

Collège des Jésuites

Si quelqu'un s'avisait de demander à un élève une définition de la mélancolie, peut-être recevrait-il cette réponse: c'est le mois de janvier au collège!

Le mois de janvier, voyez-vous, c'est le mois des vacances . . . finies! Les impressions du séjour à la maison sont encore toutes chaudes: papa, maman, le petit frère et la grande soeur . . . Les cloches de Noël tintent encore aux oreilles . . . Les yeux, là-bas, dans le mirage, voient les veillées intimes ou les soirées bruyantes . . .

L'avenir est encore moins rose . . . janvier est le mois des examens! Quelle affaire! Les examens, c'est fait pour savoir si on sait quelque chose, si on a travaillé . . . Or, parfois, ça arrive . . . on ne sait rien . . . on n'a pas travaillé . . . il faudra reprendre des examens . . . Quelle perspective! Et puis, même si, pendant le semestre, l'attention a été soutenue et le travail constant, la précaution des examens n'en demeure pas moins un long effort, sans répit, sans relâche, qui doit durer depuis la rentrée jusqu'au premier février! Et l'effort, ça coûte toujours!

Mais une médaille a toujours ses deux côtés. Janvier si monotone est aussi le mois le plus profitable du premier semestre. En septembre, on entrait dans une nouvelle classe: nouveau programme, matière inconnue. On a tourné et retourné une terre neuve; on semait. En janvier, on reprend le chemin parcouru, mais cette fois c'est le temps des moissons. On recueille les fruits de ses labeurs, selon le vieux principe formulé dans l'Evangile: "Tu moissonneras selon que tu auras semé!"

Cet entraînement que suppose la préparation sérieuse des examens relance si bien dans le travail, que le second semestre commence sans qu'on s'en aperçoive, file vitement et achemine les écoliers vers leur grand désir ...les belles et longues vacances d'été!

Les Dames de St-Joachim

A cause de sa nouvelle charge comme Provincial des Oblats, conférée récemment, il sera impossible au R. P. Langlois de donner une conférence comme l'avaient déjà annoncé les Dames de Saint-Joachim.

Cette conférence sera donnée par Mme P.-E. Poirier, le lundi 27 janvier, à huit heurese et demie dans la salle paroissiale de Saint-Joachim. Mme Poirier parlera sur "L'esprit humoristique" de quelques races avec lesquelles nos rapports sont plus fréquents. Cette conférence sera très intéressante et comique. Mme E. Bérubé a organisé un programme musical auquel prendront part Mme Déroche, Mlle Mercier et M. Normandeau. Mme Aymot présidera la soirée.

Venez en grand nombre. Vous serez tous satisfaits.

—Corr.

Brosseau-Duvernay

Jeudi, le 9 janvier, mourait à Lafond Mme Gaspard Foisy, née Denise Vincent, après une maladie longue, soufferte avec résignation chrétienne.

Les funérailles eurent lieu à l'église de Lafond au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par le curé de Lafond, M. l'abbé Emile Tessier, et le service fut chanté par le curé de Brosseau, M. l'abbé Hugo Doyle.

L'enterrement eut lieu au cimetière perte, outre son mari inconsolable, un jeune bébé de deux mois, et ses parents et nombreux amis. Nous offrons à la famille en deuil nos plus sincères sympathies.

Mardi dernier il y eut une veillée de cartes et de danse chez M. Albert Coutu. On s'amusa ferme puisque la veillée se continua jusqu'au matin et le lendemain soir c'était chez M. Adélard Ouellette que l'on s'assemblait pour faire une partie-surprise à Mlle Juliette Grenier à l'occasion de son anniversaire.

—Corr.

Calgary

La dernière partie de cartes donnée sous les auspices de la St-Jean-Baptiste, le 15 janvier dernier, a été un succès plus grand qu'on ne l'espérait. Malgré la froide température, l'assistance était nombreuse. Grâce aux dévoués organisateurs, ces soirées deviennent très importantes et attirent beaucoup nos Canadiens qui aiment encore à se recréer à la "mode" de leurs ancêtres. On est en famille, on s'amuse bien sous l'oeil vigilant et bon de notre curé et surtout l'on semble heureux de se retrouver ensemble dans ces réunions familiales. C'est là un sentiment traditionnel qui demeure un peu à notre insu, mais qui ne manque pas de nous apporter toujours une véritable satisfaction. En vérité les Canadiens de Sainte Famille semblent très intéressés au succès de leur oeuvre paroissiale et encouragent bien leurs organisations par leur bonne volonté aussi bien que par leurs sous.

Espérons que cet état de choses dure très longtemps pour notre bien personnel et pour la renommée canadienne-française.

Baptême:—Marie Louise, fille de M. et Mme Edouard Lhenen, baptisée le 15 janvier. Le parrain était M. Hubert Peters et la marraine, son épouse Marie Louise Lhenen.

Décès:—Dimanche le 19 janvier, M. Philias Rodrigue était frappé de mort subitement vers trois heures de l'après-midi. Cette triste nouvelle jeta la consternation parmi la population française de Calgary où le défunt était bien connu et estimé. Syndic de la paroisse Ste-Famille depuis son origine, il en était, en même temps qu'un paroisisen assidu, un insigne bienfaiteur. Né à St-Côme de Beauce en 1870, il était venu dans l'ouest de bonne heure dans l'année 1896. Depuis quelques années, il exploitait une hôtellerie de logements dans notre ville et s'était acquis l'estime de ceux qui le connaissaient. Ses funérailles auront lieu jeudi à 9 h. 30 à l'église Ste-Famille. Son épouse, Marie-Claire Rousson, actuellement auprès d'une de ses soeurs malade à Montréal, est attendue ici pour la veille des funérailles.

Les paroissiens de Ste-Famille prie Mme Rodrigue d'accepter ses plus sincères condoléances.

M. Gus. Marcy en promenade à Cluny à l'occasion des fêtes, est maintenant de retour en notre ville.

Mlle Marie Gourdines en promenade dans sa famille pour le Jour de l'An est de retour et continue avec succès son travail au Régal Beauty Parlor et sollicite aussi l'encouragement des Canadiens.

La date de notre concert de "Chansons Canadiennes" est changée du 21 février au 28 février et aura lieu à l'Hôtel Palisser.

Pensée:—La douleur est une mine d'or où le pécheur trouve le paiement de sa dette et où le juste amasse d'impérissables trésors.

—Corr.

Coal Valley

Tous les ouvriers de Coal Valley ont eu le bonheur de passer les fêtes chez eux, car M. C. E. Barry, notre directeur-gérant a eu la bonté de fermer la mine pour trois semaines.

La nouvelle installation pour charger le charbon c'est-à-dire le "slack line cableway" doit éliminer plusieurs hommes et notre dévoué gérant a réellement l'embarras du choix.

Nous savons que M. Barry qui a toujours encouragé nos oeuvres nationales et religieuses, fera l'impossible pour plaire à un aussi grand nombre que possible.

Plusieurs hommes sont de retour et ont repris le travail, et d'autres arrivent à tour de rôle.

M. et Mme Edmond Tournier ont le bonheur d'annoncer à leurs amis la naissance d'un joli gros garçon. La mère et l'enfant se portent très bien.

Il y a du gibier en abondance ici. Nous voyons souvent des chevreuils, et des orignaux tout près de la mine.

—Corr.

Girouxville

Etat civil

L'année 1929 compte au crédit de la nouvelle paroisse de Girouxville: 16 baptêmes, 4 mariages, et à son débit 2 sépultures.

A ce premier rapport, M. le curé ajoutait les progrès matériels accomplis depuis un an dans la paroisse et en particulier autour du centre, du foyer qu'est l'église avec son curé résidant. Il ne faut pas oublier les progrès éducationnels qui doivent aller de pair avec les progrès d'ouverture du pays, etc. Une classe temporaire a été ouverte en fin de septembre dans la salle-chapelle offerte gratuitement pour les besoins urgents de l'instruction et l'éducation des enfants . . .

Une bâtisse qui sera un monument commence à dessiner ses murs du côté est de l'église; c'est l'école du village qui devra être prête pour le 15 février . . .

Quant au progrès moral, religieux, il nous fait plaisir de constater que les offices religieux sont suivis avec assiduité, les lois civiles et de conscience mieux observées, enfin la vie paroissiale avec tout ce que comporte ce mot magique est à se faire jour et élire domicile en ce coin du pays . . . Par conséquent, les espoirs sont en avant et à l'ordre du jour, les quelques vides qui restent à combler en fait de terrains à prendre en homesteads le seront de bonne heure ce printemps.

Et avec l'ouverture du pays par la colonisation à domicile, les chemins s'ouvriront, les moyens de communication se développeront et une population satisfaite, courageuse, optimiste sera celle de Girouxville en l'année 1930 . . .

Eclairage à l'électricité . . .

Il est question que M. Chs Lavoie, gérant du nouveau garage, installerait un plan des plus modernes pour son besoin et pourra distribuer la lumière à tout le village . . . Bravo pour l'électricité!

Chemins et routes . . .

Nous pouvons communiquer librement et sans embarras entre ici et McLennan; les chemins sont également bons pour autos et voitures d'hiver, nonobstant le froid sec que nous avons eu après le premier de l'an, mais comme les journaux de l'Est l'annonçaient à grands renforts de titre: "pas la moindre parcelle de neige, ni la moindre brise" . . . Nos lecteurs du nord de l'Alberta ne nous en voudront pas trop si chaque semaine, ou à peu près, nous revenons sur le sujet de la température locale, ce n'est pas pour eux ces détails, mais pour les lecteurs du dehors, afin qu'ils soient bien convaincus qu'à 2550 milles de Montréal, on se ballade en autos sous le beau soleil albertain en plein mois de janvier 1930 . . .

Nouveau marié . . .

M. Maurice Joberty, agent d'un de nos élévateurs nous est revenu d'Edmonton mardi dernier avec une charmante compagne, sa nouvelle épouse, née Mlle A. Chevalier, d'Alliance, Alta. Bienvenue au nouveau couple . .

Visiteurs . . . colons

M. Ad. Roy, de Montréal, et M. J. Demers, de Trochu, dans l'intention de s'établir dans notre région. Ils sont les précurseurs d'autres familles qui doivent suivre sous peu . . . Bonne chance!

Délégation . . .

M. Lesage, de la commission des chemins de fer et M. Deacon, représentant Northern Alberta Railways sont venus prendre les informations requises sur place pour établir une gare pour livraison de la malle et accommodation des passagers au village même de Girouxville. Réponse sera faite aussitôt que possible . . .

—Corr.

Lafond

Les fêtes sont passées et tous les paroissiens ont repris leurs travaux habituels qu'ils avaient interrompus pour la grande fête de Noël. Dire qu'elle a été belle la fête de Noël.

D'abord tel que M. le curé nous l'avait annoncé, le R. P. Migneault du collège d'Edmonton, nous est arrivé dans l'après-midi du 24 décembre et passa une semaine avec nous. Nous eûmes le plaisir de l'entendre prêcher trois fois. Il chanta la messe de minuit et notre dévoué curé, M. Emile Tessier dont le zèle s'étend à tous, ne voulut pas laisser les quelques personnes de langue anglaise sans leur prêcher les grands événements du jour, et sachant que le R. P. Migneault nous ferait un beau sermon en français, alors il saisit la circonstance pour leur donner une instruction en anglais. M. le curé chanta la messe du jour et le R. P. Migneault nous donna un deuxième sermon en continuant le sujet "la naissance de l'Enfant Jésus". Le dernier dimanche de l'année nous étions heureux de l'entendre encore nous expliquer les leçons de vertu que l'Enfant Jésus de la Crèche a données aux hommes par ses exemples d'humilité. Pour la communion à la messe de minuit toutes les personnes s'approchèrent de la table sainte; il y avait aussi des étrangers, parmi lesquels on remarquait M. Delisle de Saint-Paul, fils de notre député de Rivière Castor.

Visiteur.—Dimanche, 29 décembre, M. Desmarais, un des bons chantres de Saint-Paul, renforcissait notre choeur de chant à la messe et chanta deux cantiques, nous pouvons dire qu'en plus de sa belle voix, M. Desmarais est un connaisseur en chant et un vrai chantre; nous l'invitons à venir plus souvent.

M. G. L. Cafon de Castor a passé quelques jours par ici, il nous enleva une de nos jeunes filles, Mlle Léonie Robinson, le mariage fut célébré le 31 décembre, et le 2 janvier ils partirent pour Castor, là où ils doivent fonder leur foyer. Aux nouveaux époux nous leur souhaitons "bonne chance".

M. et Mme Janiel Joyal de Saint-Paul, après avoir entendu la messe dans leur paroisse le 29 décembre, se rendirent prendre le diner et passer le reste de la journée chez des amis à Lafond. M. Joyal est un ancien bon paroissien de Lafond; il éprouva un quart de section et il y demeura douze ans, il était en plus de cultivateur, commerçant d'animaux, et aussi bon encanteur, connu ici comme grand et *honnête maquillon*. Il demeure maintenant à trois milles nord-ouest de Saint-Paul, il continue à travailler dans la même ligne de commerce. Il a été un bon commissaire d'école, et un bon conseiller, dans la municipalité Laurier, il est encore jeune et son avenir nous semble brillant.

M. Isidore Robinson qui était absent depuis près d'un an nous est revenu pour passer le temps des fêtes à l'occasion du mariage de sa soeur Léonie.

Mme Philias Jean nous est revenue de l'Est, après un voyage de deux mois dans sa parenté, à Ottawa, Montréal, Rivière-du-Loup, et Ile Verte.

Nos collégiens, MM. Laurent Farley, Léon Lamoureux et Antoine Tremblay sont arrivés ici pour la belle fête de Noël et en vacance dans leur famille; aussi M. Emile Brière, du collège des Jésuites est venu passer les fêtes du jour de l'an au presbytère avec M. le curé Tessier. Tous sont repartis pour Edmonton reprendre leur classe.

Mlle Lucile Gagné et Mlle Alice Lamoureux sont retournées au couvent des RR. SS. de l'Assomption à Saint-Paul, après avoir passé deux semaines de vacance chez leurs parents.

M. Pierre Laventure et M. Richmond Malo, tous deux voisins, qui ont eu la même maladie, se sont rétablis juste pour les fêtes.

M. et Mme Joseph Lafrance ont fait baptiser une fille le 22 décembre, sous les noms de Marie Thérèse Robertine. Parrain et marraine, M. et Mme Basile Jean. Mme Lafrance va mieux après avoir été retenue au lit plus de deux semaines.

M. et Mme Pierre Côté ont eu la douleur de perdre leur dernier bébé.

M. et Mme Iréné Desaulniers ont fait baptiser une fille sur les noms de Marie Blanche Thérèse Fernande. Parrain et marraine M. et Mme Lucien Desaulniers.

M. et Mme Omer Côté ont fait baptiser une fille sur les noms de Marie Françoise. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Viel, de Thérien.

A la messe du premier de l'an M. le curé souhaita à tous ses paroissiens une "Bonne, heureuse et sainte Année". Après avoir dit plusieurs bonnes paroles bien pensées; termina ensuite par la bénédiction. Après la messe à la sortie de l'Eglise tous se pressèrent la main et s'échangèrent de bons souhaits. Le soir du jour de l'an il y eu plusieurs belles réunions de famille entr'autre chez M. Thomas Desaulniers.

Joseph dernièrement marié et héritier du bien paternel, réunissait auprès de son bon vieux père, tous ses frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs et quelques intimes.

Ce qui haussait la fête c'était la présence de M. le curé, qui sait toujours intéresser le monde et mettre de la gaité. La soirée commença par un magnifique banquet; c'était réellement beau et impressionnant après que M. le curé eut récité la prière d'avant le repas, de voir s'asseoir une si grande famille, tous mariés, autour d'une table, "l'une des mieux décorées". En plus des "dindes" et des tourtières à couleur d'or, tendres à fondre dans la bouche, et avec un goût exquis, on y admirait deux magnifiques gâteaux glacés, dont l'un portait "un arbre de Noël" qui tenait suspendu à ses branches des brillants en cristal de nuances variées. M. le curé, M. Thomas Desaulniers, M. Lucien Desaulniers, M. et Mme Adrien Desaulniers, M. et Mme Irénée Desaulniers, M. et Mme Aldéric Fouquette, Mme Fouquette, M. et Mme Albert Desaulniers, de St-Paul, M. et Mme Richard Desaulniers, M. Emile Brière, M. et Mme J. Journault. Il y avait aussi de nombreux petits-enfants qui sont venus souhaiter la bonne année à leur grand-père. Aussi présents: M. Robin et M. Dorai, de St-Paul. Tous se séparèrent enchantés de la veillée du premier de l'an.

Aujourd'hui, 12 janvier, M. le curé donnait le rapport annuel de l'année 1929 il y a eu 25 baptêmes, 6 sépultures—4 enfants et 2 adultes—et 4 mariages.

Jeudi après-midi Mme Gaspard Foisy, après une maladie de deux mois, rendait sa belle âme à Dieu avec une résignation d'ange. Ses funérailles eurent lieu samedi le onze janvier au milieu de parents et d'amis. Nous offrons nos sympathies à M. Gaspard Foisy.

—Corr.

DEFINITIONS ET PRECISIONS

Quand une femme dit "non", cela veut dire "peut-être".

Quand une femme dit "peut-être", cela veut dire "oui".

Quand une femme dit "oui", ce n'est pas une femme.

Quand un diplomate dit "oui", cela veut dire "peut-être".

Quand un diplomate dit "peut-être", cela veut dire "non".

Quand un diplomate dit "non", ce n'est pas un diplomate.

SPORTS

Le hockey au Collège des Jésuites

Défaite et victoire

La ligue intercollégiale a repris ses activités depuis la rentrée des élèves. Cette semaine, l'équipe du collège des Jésuites parait deux fois dans l'aréna glacée, la première contre Concordia College, la seconde, contre le Juniorat des RR. PP. Oblats.

La première joûte était contre l'équipe que tous s'accordent à reconnaitre la plus forte. Cette partie promettait d'être intéressante, les deux premières rencontres ayant donné à chacun une victoire. La partie eut lieu pendant la vague de froid qui déferla sur la province la semaine dernière: il y avait de quoi figer les plus actifs. La partie n'en débuta pas moins brillamment: une minute après l'ouverture du jeu, Fortin, centre pour l'équipe du Collège des Jésuites, portait la rondelle dans les buts des adversaires. Mais à mesure que la partie avance, Concordia prend un avantage de plus en plus marqué, que les résultats finaux indiquent bien, 3-1. La forte tactique défensive des Concordia leur porta bonheur: ils formaient un bloc impénétrable et s'assurèrent ainsi de la victoire. Pour le Collège, Lauzon se signale dans les buts—cela devient chez lui une habitude!—ainsi que les deux défenses.

Le samedi suivant, rencontre du Collège des Jésuites et du Juniorat: température idéale, glace rapide, L'équipe du Collège est affaiblie par l'absence de Fortin. La partie débute lentement: peu de beau jeu individuel, très peu d'ensemble. Dans la seconde période, le jeu s'accélère. Déchène, défense pour le Collège, se décide à rompre la monotonie: il part de l'arrière de ses buts, décrit à toute vitesse un grand S, lance et touche. Dans la troisième, il y a de l'entrain, de la vie des deux côtés, du beau jeu, quoi! Décidément il est écrit que ce jour-là, les Junioristes doivent succomber; tous leurs efforts ne parviennent pas à empêcher un second point de se faire contre eux, combiné de H. Delisle à Robert. La partie en reste là, 2-0.

Juniorat: G. Leblanc, Y. Bordeleau, R. Chaland, G. Michaud, A. Charron, G. Charron, J. Larose, A. Dessert.

Collège: E. Lauzon, A. Déchêne, L. Beaudreault, V. Robert, C. DesRosiers, H. Delisle, W. Delisle, A. Gagnon, S. Labrosse.

Les Elks jouent une partie très contestée contre les Imperials

Malgré une avance de trois points en faveur du club Imperials à la deuxième période les Elks égalisent le score dans la troisième période et jouent une période supplémentaire mais sans donner la victoire ni à l'un ni à l'autre club. Les Imperials comptèrent dans cette période un autre point immédiatement suivi d'un autre lancé par des Elks qui pénétra dans le filet des Imperials.

La joûte, vu son importance, fut dénuée de toute brutalité et seuls Robinson, G. Ferris, Purcell, Bowen eurent deux minutes chacun à passer sur le banc.

Le club de George Cristall semble composé de joueurs qui ont pour principe de ne jamais s'avouer vaincus. On en a une preuve par cette partie qui semblait irrémédiablement perdue et qui s'est terminée par une joûte nulle.

Position de la Ligue

	G.	P.
Superiors	7	0
Imperials	3	3
Elks	2	5
Varsity	2	5

La prochaine partie sera jouée jeudi soir entre Varsity et Superiors.

Les Canadiens ont la deuxième place

Le club Canadien de Montréal par sa victoire sur les New-Yorkais s'assure la deuxième place dans la ligue.

New-York.—Les rapides joueurs du Canadien donnèrent du beau jeu ici mardi, en battant le club local par un score de 5 à 2; dans une joûte entrainante et dénuée de toute brutalité.

Le Canadien par cette victoire prend la deuxième place dans le groupe international.

Sous la direction de Howie Morenz, aidé de Nick Wasnie, le club des Canadiens prit une avance de 3 points dans la première période, avance qu'il a maintenue jusqu'à la troisième période. Leur rapidité sur la glace leur a permis à plusieurs reprises d'enfoncer la défense du New-York et de parer en retour toutes les attaques du club américain.

Ce n'est que dans la troisième période, lorsque le Canadien avait une avance de quatre points, que le club local put compter un point bientôt suivi d'un autre par le Canadien. Sheppard Simpson du New-York compta un deuxième point en faveur du New-York.

Un vétéran du hockey décédé

Winnipeg.—Le Dr Olsen, un des vétérans de l'ancien club Winnipeg Falcons, est décédé ici d'un empoisonnement de sang. Il est mort à trente-cinq ans après quelques jours de maladie. Il fit partie des Falcons en 1914 et il fut l'un des meilleurs joueurs de hockey amateurs.

dée. Tous les rapports ont démontré que les progrès ont été épatants, tant sur le rapport financier que sur l'enseignement. Les certificats donnés pour chaque classe par M. l'inspecteur ont tous eu les notes suivantes: excellence et très bien.

Nos félicitations et nos encouragements à nos bonnes religieuses enseignantes et à Mlle S. Charbonneau qui toutes se dévouent si généreusement pour donner l'instruction à nos chers enfants.

Notre jeunesse s'accroit rapidement et la bonne renommée de notre couvent aidant, il a été constaté qu'un besoin urgent se faisait sentir pour ouvrir trois autres classes; les travaux se feront à l'été. Comme résultat de la bonne administration du district scolaire, les deux commissaires sortant de charge ont été réélus: M. F. Aubin et M. B. Bujold.

Dimanche et lundi soir dernier, fête intime de la jeunesse falhérienne à l'occasion du prochain départ de Mlle Rolande Leduc, fille de M. L. Leduc qui est partie pour Edmonton suivre un cours de garde-malade à l'hôpital de la Miséricorde. Nos meilleurs voeux l'accompagnent.

M. V. Gamache et sa dame partent prochainement pour visiter des parents et amis. M. Gamache doit assister à la convention de la Cie Massey Harris, dont il est le représentant à Falher.

M. et Mme Donat Forgues sont entrés dans leur jolie résidence située tout près du couvent; ils ont loué leurs terres à M. H. Charbonneau et viennent résider au village jouir d'un repos bien mérité, étant arrivés tous deux dans les premiers temps de la colonisation de Falher.

C'est à regret que nous apprenons la mort de Mme Adrien Côté, née Tremblay, de Donnelly, décédée le 17 à l'hôpital de McLennan, après une longue maladie souffert avec patience et résignation. La défunte est fille de M. L. Tremblay et soeur de MM. Joseph, Albert et Raoul Tremblay de Falher.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères sympathies. —Corr.

Falher

Le malheur semble s'acharner sur la famille de M. Georges Thibodeau d'une façon pitoyable. A peine arrivé au pays depuis six mois, environ, M. Thibodeau avait la douleur de perdre sa femme, Rose Bourgeois, décédée en novembre. Quelques semaines après, tous ses enfants tombaient malades. Quatre furent transportés à l'hôpital de McLennan, où malgré les meilleurs soins trois jeunes filles âgées respectivement de 9, 12 et 16 ans moururent.

A la famille si cruellement éprouvée la paroisse de Falher offre ses plus sincères sympathies.

Mme Rose Thibodeau était soeur de M. Jos. Bourgeois qui nous est arrivé récemment avec sa dame et leur nombreuse famille dans le but de s'établir définitivement parmi nous. De ces familles font honneur à notre race et nous amènent des défricheurs du sol. Déjà les garçons les plus âgés sont installés sur des homesteads. Bienvenue!

M. Ambroise Pépin, d'Edmonton, agent de la Cie Oliver a ouvert son bureau général à Falher. Son service s'étend sur tout le district Rivière de la Paix. Tous ceux qui aiment la marque d'instruments aratoires Oliver seront les bienvenus à son bureau.

Le 7 courant a eu lieu l'assemblée annuelle du district d'école consoli-

Picardville

Mercredi, on a béni solennellement le mariage de Philippe Meunier et Emma Brault. MM. Joseph Meunier et Henri Brault agissaient respectivement comme témoins. Les mariés étaient accompagnés de garçon et fille d'honneur, M. Raymond Meunier et Yvonne Brault. M. le curé Marchand présida la cérémonie.

Après le mariage un délicieux goûter réunissait chez M. Henri Brault bon nombre d'amis.

Que ces nouveaux époux qui demeureront désormais à Morinville emportent nos voeux les plus sincères de bonheur.

A l'assemblée de la Société des Dames de l'Autel a été élus comme président pour l'année 1930, Mme Laurent Fradette. Cette réélection de la même présidente réjouira toute la paroisse.

Les nouvelles conseillères sont les suivantes: vice-présidente, Mlle Louise Brault; 1ère conseillère, Mme Napoléon St-Pierre; 3e conseillère, Mme Frédéric Nadeau.

Après l'élection, M. le curé remercia le comité de 1929 de son inlassable dévouement et félicita les membres élus pour 1930.

De passage au presbytère M. l'abbé Adrien Leclerc et M. Elizée Lemire de Legal. —Corr.

Red Deer

Vendredi prochain, le 24 janvier 1930 sera le jour anniversaire de la mort de notre regretté J. A. Rioux. A cette occasion, notre branche de l'A.C.F.A. avait décidé de faire célébrer un service solennel, mais vu la température toujours aussi inclémente et l'obstruction de presque toutes les routes de campagne depuis les dernières tempêtes les officiers du cercle ont décidé de remettre cette cérémonie et d'attendre une atmosphère plus douce.

Nul doute que tous les Canadiens-français d'Alberta applaudiront à ce mouvement de notre branche et approuveront de tout coeur, cette faible marque de reconnaissance dont nous tous nous sommes redevables à la mémoire de celui qui fut l'un des promoteurs et en même temps le premier secrétaire de notre association.

Que de fatigues et que de luttes pour cette oeuvre sur pieds! Ceux qui l'ont connu plus intimement sont les seuls à même de comprendre combien il a dû souffrir physiquement et moralement: ne voyant que le but à atteindre, il ne voulait prendre que les moyens ad hoc; inévitablement il dut se heurter à bien des petits calculs privés et ces tracasseries intestines lui furent plus pénibles que celles de l'opposition étrangère à notre race.

Ces luttes si contraires à sa nature pacifique, jointes aux fatigues physiques de ses courses à travers la province ont certainement dû précipiter ses derniers jours.

Aussi quand il vit sa fin toute prochaine. Quand il jugea de son devoir de penser à l'installation de sa jeune et chère famille, avec quel serrement ou plutôt avec quel déchirement de coeur, s'était-il vu obligé d'abandonner cette grande oeuvre, "son oeuvre à lui", dirais-je à une époque où menacée de toutes parts, elle semblait prête à s'écrouler comme ses devancières!

Rienau, dans les derniers temps de sa vie sur son lit de souffrance, il suivait avec intérêt toutes les diverses péripéties de la lutte de notre association; quand on lui apprit que l'A.C.F.A. avait décidé la création de son journal "à elle", oh alors sa physionomie se transforma, ses yeux brillèrent, et il s'écriait en se redressant sur sa couche: "Au moins je n'aurais pas perdu mon temps".—Pour lui ce journal était et devait être la meilleure et l'unique garantie de la survie de notre race dans l'Alberta, et il fut, je crois, l'un des premiers à envoyer sa souscription à la Survivance. R.I.P.

Conclusion. D'abord chacun de nous Canadiens-français qui profitons des bénéfices, des peines, des labeurs de ce grand patriote que fut M. J. A. Rioux, envoyons lui un pieux souvenir dans nos prières à l'occasion de l'anniversaire de sa mort et ensuite, tâchons de suivre son exemple, ne fût-ce que de loin . . . très loin . . .

Certes, nous n'avons pas tous, des talents d'organisateurs de société, on ne nous demandera non plus jamais de prendre sur notre nécessaire, mais ce que nous pourrions faire, c'est envoyer notre obole, si petite soit-elle, à notre association, à notre journal; et si à l'exemple de M. Maynard de Cluny deux cents ou trois cents de nos fermiers aisés (ils existent) envoyaient leur petit présent au secrétaire général, oh alors, tous les vieux de la Red Deer et de la Saskatchewan verraient se reproduire et bientôt le miracle de la survivance dont furent témoins, dans le temps les rives du grand Saint-Laurent.

Et cela n'est point rêver, que d'aspirer à un but semblable, regardons ce que font autour de nous, les minorités allemande et ruthène! et tirons la conclusion.

Les officiers de la branche de Red Deer envoient leurs sincères remerciements à l'exécutif de l'A.C.F.A., Edmonton, pour le chèque destiné à couvrir les honoraires d'un service solennel pour le repos de l'âme de M. J.A. Rioux. —Corr.

Legal

Mardi de la semaine dernière, 14 courant, nous avons eu une bonne partie de gouret entre le club de Morinville et notre club local. La température s'était passablement radoucie. Les joueurs de part et d'autre rivalisèrent d'adresse, et il fut un moment difficile de prévoir, qui sortirait gagnant de la lutte. Legal l'emporta avec quatre points contre deux.

Les "Beatty Brothers" d'Edmonton qui nous avaient fait l'honneur d'une visite le 20 du mois dernier, sont revenus pour nous rencontrer de nouveau pour une autre partie de gouret. Elle eut lieu vendredi dernier. La renommée de nos visiteurs n'est pas à faire; ils sont réputés comme l'un des meilleurs clubs de la ville, cependant ils ne purent avoir raison des nôtres qui remportèrent la victoire avec 8 points contre 2. Ils avaient amené avec eux une lignée d'excellents et rapides joueurs, mais l'homme du but, qui les accompagnait, était incapable d'arrêter la palette qui lui arrivait fréquemment, en tous sens et avec force.

Un autre club d'Edmonton, le "Hudson" garage Freeman est venu nous visiter dimanche dernier. La partie eut lieu l'après-midi, mais elle ne fut pas jouée aussi scientifiquement que celle du vendredi précédent. La glace était aussi moins unie. Nos joueurs réussirent cependant à triompher avec cinq points contre deux.

Le vent et la poudrerie de ces derniers jours ont bloqué nos chemins et nombre d'automobiles sont remisées au garage jusqu'à une température plus clémente. Par contre, la grand'route d'Edmonton est tenue ouverte par les soins du gouvernement provincial. Le tracteur charrue fait du bon travail.

Dimanche dernier eut lieu l'élection d'un nouveau marguiller en remplacement de M. Napoléon Laforce. C'est M. Hector Toupin, qui fut proposé et élu à l'unanimité. Félicitations.

Odilon Casavant est parti pour Chicago avec l'intention d'y suivre un cours complet d'électricité. L'outillage et la machinerie électrique dans la grande ville américaine, sont, parait-il, des plus modernes.

Mme Ernest Letourneau, après un séjour d'un mois et demi à l'hôpital Général d'Edmonton, est revenue chez elle, parfaitement rétablie. Mme Harry Thorburn est allée la remplacer. Aussitôt arrivée elle fut opérée pour l'appendicite. L'opération a bien réussi.

Baptême: Marie Thérèse Jeannine, née de Emile Nault et Maria Fortin. Porteuse, la grand'mère, Mme Wilfrid Fortin. Parrain, Raoul Fortin, oncle de l'enfant; marraine, Annette Nault, soeur de l'enfant. —Corr.

Morinville

Mercredi dernier M. Pierre Lapointe de Donnelly conduisait à l'autel Mlle Rosa Meunier, fille de M. Wilfrid Meunier. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par Mgr Pilon. Mlle Meunier était présidente des Enfants de Marie aussi ses compagnes rivalisèrent de zèle pour rehausser la cérémonie par une décoration du meilleur goût. De magnifiques solos furent exécutés par le choeur de chant des Enfants de Marie. Un succulent diner fut servi à la demeure de la mariée auquel prirent part beaucoup de parents et d'amis. Il nous fait plaisir de présenter aux jeunes époux nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité.

M. Jules Soetaert fut élu par acclamation marguiller de la paroisse, remplaçant M. Joseph Caouette sortant de charge.

Les joueurs de gouret de Morinville sont allés vendredi dernier rencontrer les amateurs de Saint-Albert. Sur leur propre patinoire, lequel, il faut bien l'avouer, laissait à désirer, le club de Morinville remporta la victoire: 2 à 4. Nos joueurs se firent remarquer par leur vitesse et surtout par plus d'un coup de combinaison des plus habiles.

Je n'étais pas présomptueux en disant la semaine dernière que notre club nous ferait honneur tout comme nous l'espérons qu'il continuera dans l'avenir.

Avant son départ pour l'Est, M. l'abbé Boucher est venu rendre visite à ses bons amis Mgr Pilon et l'abbé Lepage, accompagné du P. Hétu, O.M.I., et M. Lucien Boudreau, député de Saint-Albert.

Un grain de bon sens.—Dans la vie on doit rencontrer le plaisir et suivre

Saint-Bruno près Colinton

C'est avec regret que nous apprenons la mort de Mme Valière survenue à Vancouver ces jours derniers. Mme Valière tomba malade le Jour de l'An et expira à l'hôpital trois jours plus tard.

Mme Valière était la fille de M. Polidor Gauthier de Colinton; elle laisse orphelins 6 enfants dont le benjamin n'a que 4 ans. Une prière pour le repos de son âme, s.v.p.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

Dimanche, le 12, plusieurs parents et amis étaient présents à un diner donnée à l'occasion de la visite du R. P. Desmarais, O.M.I., chez M. Joseph Lamoureux.

Nous avons le plaisir de saluer l'arrivée parmi nous de M. Bruno Guénette avec sa compagne.

M. Bruno Guénette épousait à Girouxville le 31 décembre au matin, Mlle Cécile Rondelet. Les nouveaux époux partirent en voyage de noces le premier de l'an pour venir se fixer ici à Saint-Bruno; nos meilleurs voeux de bonheur, de prospérité et de longévité à l'heureux couple.

Saint-Charles

MEARNS

Malgré un froid de 44 degrés, mercredi dernier, 15 janvier, Léon Vandal conduisait aux pieds des autels Mlle Georgina Gagnon, tous deux de la paroisse. Notre curé, bien qu'ayant dix milles à faire pour venir bénir leur union, nous arriva sans avoir trop ressenti les morsures du froid. Il paraît que l'auto qui conduisait les futurs mariés se ressentit plutôt de la chaleur et prit même en feu. Toutefois, tous en furent quittes pour la peur, et, après quelques minutes d'arrêt, arrivèrent à l'église sains et saufs. Nous souhaitons à l'heureux couple bonheur et prospérité. Nous nous réjouissons également de voir une nouvelle famille canadienne-française à Saint-Charles . . . C'est un événement à Saint-Charles que la célébration d'un mariage—ils sont si rares! . . . Mais les jeunes n'ont pas dit leur dernier mot. Aussi, espérons-nous qu'avant longtemps nous en compterons plusieurs par année.

Après la cérémonie religieuse on se dirigea chez M. Isidore Gagnon, père de la mariée où un excellent dîner fut servi. Le souper fut pris chez le père du marié, M. John Vandal, lequel fut suivi d'une veillée tout-à-fait familiale. Il nous fait plaisir de présenter aux jeunes époux nos meilleurs voeux de bonheur et de prospérité.

M. et Mme Frank Nobert ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte de leur jeune bébé âgé de quelques mois seulement. Décédé le 11 courant à l'hôpital Général.

M. J. H. Perras de Morinville a acheté les trois terres de son frère Victor Perras à 3 milles de la station de Mearns —Corr.

Saint-Paul

Dans le compte-rendu que nous donnions la semaine dernière de l'assemblée des contribuables du district scolaire, on a pu remarquer une opinion énoncée au sujet de l'enseignement du français dans notre village. La question étant d'une importance capitale pour notre survivance, le public aimera à avoir des renseignements exacts sur le travail qui se fait en cette ligne dans nos écoles. Savoir qu'une personne quelconque émet une opinion quelconque à ce sujet n'est guère satisfaisant. On nous a donc éclairés et nous pouvons aujourd'hui parler avec connaissance de cause de l'organisation des classes de français.

De 1 h.30 à 2 h.30, chaque jour, dans toutes les classes jusqu'au huitième grade inclusivement, c'est l'enseignement du français. (Va sans dire que dans les grades un et deux on parle français toute la journée). Pendant cette heure, les enfants sont classifiés d'après leurs connaissances en français, indépendamment du grade auquel ils appartiennent pour l'anglais. Ceux qui ne parlent pas le français et qui désirent l'apprendre sont également groupés dans une classe spéciale où une maitresse canadienne-française leur enseigne les éléments de la langue. De cette manière chaque maitresse reçoit dans sa classe pour l'heure de français un groupe d'enfants de force ou à peu près égale et ce temps peut être utilisé avec le plus de profit possible. Du même coup est éliminée la tentation de ne pas avoir le temps d'enseigner le français, puisque c'est alors un groupe spécial que l'institutrice a devant elle et qu'une partie de son grade est dans les autres classes. Grâce à cette organisation pratique on a tout lieu d'avoir confiance en l'avenir de notre belle langue, gardienne de notre foi et de notre vie nationale, gardée elle-même avec un soin jaloux par nos dévouées religieuses et par la population bien canadienne de Saint-Paul.

Quant au français dans les hauts grades, on nous reporte aux succès de juin dernier pour juger si oui ou non l'étude de notre langue maternelle y est à l'honneur.

L'A.C.F.A. fait oeuvre utile. Nous lisions dans notre journal local que sur les instances de l'A.C.F.A., il y aura du français. Nos compatriotes seront fiers de cette initiative, et sans doute ils sauront apprécier cette action de leur association. Faisons donc place d'honneur à notre langue . . .

Le Bureau de Colonisation fonctionne. Bientôt, un agent sera à Montréal. Nous aurons un des nôtres qui fera du recrutement pour le district de Saint-Paul. Une lettre circulaire est allée dans tous les villages du district demandant aux officiers des cercles d'obtenir que ces villages se joignent à nous.

Dimanche soir, il y avait chez M. J. A. Gallant, une soirée. Les cartes, les jeux d'allumettes très intéressants, tinrent les invités occupés jusqu'à minuit. Un goûter fut servi, et après il y eut un joli programme musical où figuraient: Mme Lebel, Mme Drouin, MM. D. Bougie, Robin et Langlois. On se sépara vers les deux heures, enchantés de la soirée et remerciant bien M. et Mme Gallant de leur gentillesse. —Corr.

N.D.L.R.—Bravo Saint-Paul!

Thérien

M. et Mme A. G. Meunier sont revenus enchantés de leur voyage à Bonnyville, où ils ont passé quelques jours parmi leurs parents et amis.

M. et Mme Alf. Bélanger ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis, de la naissance d'une grosse fille.

M. et Mme Philippe Michaud ont aussi l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un gros garçon baptisé sous le nom d'Emile. Parrain et marraine, M. L. Gascon et Mme J. A. Boucher.

Nous apprenons avec grand plaisir que M. J. A. Lajoie est maintenant agent pour la compagnie McCormick-Deering.

M. H. Turcotte était de passage à Thérien la semaine dernière, chez ses nombreux amis.

Nous avons eu une température idéale pendant les fêtes, mais ces jours-ci le thermomètre marquait 53 degrés.

Veuillez me donner une place dans vos colonnes pour l'annonce de notre village.

Nous avons commencé les jours de Fêtes par une distribution de prix aux enfants d'école, en présence d'une nombreuse assistance. Même des gens de Bordenave s'y étaient rendus. Les enfants nous ont intéressés par leurs chants. Après le départ de ces derniers il y eut divertissements pour les jeunes gens, danses familiales, chants, goûter et autres amusements. Toute l'assemblée s'est retirée à une heure avancée, contente et satisfaite. Il y a eu de nombreuses soirées familiales durant les fêtes où l'entrain et la gaieté régnaient.

Nous avons eu dernièrement une assemblée pour l'élection d'un nouveau commissaire d'école pour remplacer M. Talaska, sortant de charge. Les antipathies de ce dernier nous étaient connues. Il y eut deux candidats: M. Talaska, ancien commissaire et M. Lagois. Ce dernier fut élu par quarante trois votes et son adversaire n'en a obtenu vingt et un. Les Canadiens-français sont heureux de voir entrer M. Lagois à la commission scolaire. C'est une victoire énorme.

Nous désirons rappeler aux Canadiens-français qui désirent se placer au milieu des leurs de venir voir notre petit village qui est situé près du Canadien National. Il y a encore quelques belles terres à vendre près du village à bon marché. Ceux qui désirent avoir des renseignements peuvent s'adresser à A. G. Meunier, Thérien ou à M. V. Bachoffer, à Bordenave. —Corr.

Vimy

Depuis quelques jours déjà Mme Gagnon est sous traitement dans un de nos hôpitaux à Edmonton. La maladie retient également son mari à la maison. Par le fait les trois petits enfants se trouvent assez abandonnés. Il y a dans cette situation une belle occasion d'exercer la bienfaisance pour les personnes qui ne pensent pas seulement qu'à elles-mêmes.

Une famille de la paroisse a fait don à l'église d'un chandelier pour lumières votives en l'honneur de la Petite Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus. C'est un "ex-voto" en remerciement d'une récolte meilleure qu'on aurait pu l'espérer. Puisse cet acte de piété inspirer à d'autres un peu de générosité pour la maison du bon Dieu!

Dimanche dernier, M. Louis Tremblay présentait au baptême un petit garçon à qui furent donnés les noms de Joseph Roméo Yvon. Parrain et marraine M. Roméo Proulx et son épouse.

Il ne faudrait pas se figurer que le curé d'une paroisse soit nécessairement le rédacteur des chroniques locales qui paraissent dans la "Survivance". Ce serait faire injure à nos Canadiens-français de supposer qu'il ne puisse y avoir dans chaque paroisse que le prêtre réputé assez instruit pour voir sa prose reproduite dans un journal. Pour parler à ses gens au point de vue spirituel et même temporel, quand cela peut être de leur intérêt, le curé dans sa paroisse a la chaire de vérité. A ce double point de vue c'est même pour lui une obligation de le faire. Ce que, moi, modeste correspondant de la "Survivance" je voudrais signaler ici ce sont ces deux alternatives des lecteurs d'un journal. Il y a une catégorie de braves gens venus de la province de Québec qui lisant une chronique locale qui les intéresse disent: "Ce doit être M. le curé qui a fait paraitre cela; donc cela mérite considération". Une autre catégorie de gens, quoique venus également de la province de Québec; mais sur qui l'ambiance anglaise-protestante a déjà fait son oeuvre déclarent sans ambages: "Tiens, cet article c'est le curé qui a dû l'écrire". Et le ton de cela laisse entendre ceci: "Il ferait mieux de se mêler de ses affaires!"

Je tiens, comme l'un de vos correspondants à la "Survivance" à déclarer qu'il est bien oiseux de mettre le curé d'une paroisse à toutes les sauces. Chacun a libre accès au journal qui se dévoue aux intérêts religieux et sociaux de nos compatriotes. Pour moi personnellement j'estime que le concours de tous est nécessaire au succès de l'entreprise et; tout en vous demandant, M. le Directeur, une discrétion dont je m'accommode fort bien j'adresse aujourd'hui au journal "La Survivance" mon petit chèque de $10.00 dans l'espoir que les autres correspondants locaux tiendront à en faire autant. Peut-être même voudront-ils faire mieux. Alors, je dirai: "Tant mieux!" —Corr.

Wainwright

Un joli mariage fut célébré vendredi dernier en l'église Saint-Luc de Wainwright entre Mlle Cécile Beaupré et M. Thomas Madkins. Les deux conjoints demeureront à Wainwright. Le R. P. Murphy officiait. MM. N. Beaupré et A. Dupré étaient les témoins.

L'élégante mariée entra à l'église au bras de son père. L'heureux couple était bien connu dans les environs à preuve le nombre des personnes qui assistèrent et la quantité de confettis que l'on déversa sur la tête des mariés. A l'issue de la messe un somptueux banquet fut servi aux invités à la demeure des parents de la mariée. Un magnifique étalage de cadeaux attirait les yeux des visiteurs. (N'oublions pas de mentionner le rouleau à pâte au nombre des cadeaux). Les heureux époux partirent le soir même pour leur lune de miel. A leur retour ils demeureront sur la 2e avenue est.

Voici les noms de ceux qui assistèrent au banquet: La famille de M. Beaupré, le Rév. Murphy, M. et Mme E. Gagnon, de Chauvin, Alta.; M. et Mme A. Dupré, M. et Mme J. Carroll, et M. et Mme D. Dundas, Mlle Nellie Carroll, M. Jack Carroll, M. Philippe Ragotte et Mlle Fernande Ragotte, Mlle Lucienne Pagé, M. Ernest Dupré, et Mlle Alice Dupré, M. John Haugen, M. Frank Stevens, M. Frank Laird, M. William Bibby, M. H. Rieves, M. Daugherty.

Sorel, Qué.—L'hon. P. J. A. Cardin, ministre de la marine et des pêcheries, est confiné à sa chambre depuis son retour d'Ottawa jeudi. Selon l'avis de son médecin il ne sortira pas d'ici quelques jours encore.

La coopération est l'instrument par excellence qui nous libèrera de la servitude de l'étranger. —Paroles de l'évêque danois Grundtvig.

POUR NOS FERMIERS

L'agriculture est devenue une industrie et l'industrie réclame da la compétence; soyons compétents.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No. 1 Nord	1.08
No. 2 Nord	1.05
No. 3 Nord	1.00
No. 4 Nord	.95
No. 5 Nord	.87
No. 6 Nord	.70
Fourrage	.70

Avoine—	
No. 2 C. W.	.44
No. 3 C. W.	.37

Orge—	
No. 2 C. W.	.38
No. 3 C. W.	.33

Seigle—	
No. 2 C. W.	.63
No. 3 C. W.	.58

Prix à Vancouver

Blé—	
No. 1 Nord	1.29¾
No. 2 Nord	1.26¾
No. 3 Nord	1.21¾
No. 4 Nord	1.18¾
No. 5 Nord	1.08¾
No. 6 Nord	.98¾
Fourrage	.98¾

Prix à Winnipeg

Blé—	
No. 1 Nord	1.29¾
No. 2 Nord	1.26½
No. 3 Nord	1.21¾
No. 4 Nord	1.15¼
No. 5 Nord	1.08¾
No. 6 Nord	.88¼
Fourrage	.77¾

Avoine—	
No. 2 C. W.	.57¾
No. 3 C. W.	.50⅝
Fourrage	.50¾

Orge—	
No. 3 C. W.	.54¾
No. 4 C. W.	.50
Fourrage	.44½

Seigle—	
No. 1 C. W.	.85

Prix à Edmonton

Bétail—	
Taures de choix	9.00 à 9.50
" communs	6.50 à 7.00
Veau de choix	11.00 à 13.00
" bonne qualité	9.00 à 10.00
" commune	6.00 à 8.00
Bouvillons (steers) de choix	9.00 à 9.50
Bouvillons qualité ordinaire	8.25 à 8.75
Boeuf de choix	6.75 à 7.75
" ordinaire	6.00 à 6.50
" commun	5.00 à 5.50
Mouton de choix	10.50 à 11.00
" de l'année	8.00 à 9.00
Agneau de boucherie	5.50 à 7.00
Porc de choix	11.00

(Ces prix ont été préparés le mardi soir)

LAIT	2.70

Crème—	
Spéciale	.38
No. 1	.36
No. 2	.33

Oeufs—	
Extra	.42
Frais	.40
2e qualité	.25
Communs	.20

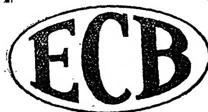
Ces prix nous sont fournis par la Woodland Dairy Co.

"Punch" Dickins

L'intrépide pilote de ce nom, à diverses reprises, transporta Sa Grandeur Monseigneur Breynat et lui a ainsi permis de visiter rapidement et économiquement ses lointaines missions.

Nous disons rapidement et tout le monde le comprendra; mais il faut dire aussi économiquement, car malgré le prix élevé des voyages aériens, ils sont encore moins chers que les voyages par traines à chiens.

"Punch" Dickins a parcouru déjà près de 75,000 milles dans les régions arctiques, pendant l'année 1929. Cela représente 800 heures passées dans les airs et qui dira les luttes avec les éléments et les souffrances de toute sorte que cela représente. "Punch" Dickins a excité l'admiration des aéronautes dans le monde entier et a mérité son nom de Chevalier de l'Air dans les régions arctiques.



Le congrès de la Caisse Nationale

Une famille peut maintenant devenir rentière même avant 10 ans.

BILAN ANNUEL

Montréal.—Service spécial. — La Caisse Nationale d'Economie qui compte maintenant des rentiers dans toutes les provinces du Canada ainsi que dans les centres franco-américains, vient de tenir ses grandes assises annuelles, à son siège social, 55, rue Saint-Jacques Ouest. Ce congrès a surtout porté sur les avantages de son nouveau certificat spécial de rentes viagères. Ce certificat, considéré comme le dernier mot en fait de rentes viagères, comporte en effet deux pensions: 1o.—une pension viagère payable, chaque année, après 20 ans de sociétariat, jusqu'à la mort du dernier inscrit sur le certificat; 2o.—une rente spéciale garantie payable, également chaque année avant même 10 ans de sociétariat. En vertu de ce même certificat, la Caisse s'engage à payer, après le décès du porteur, jusqu'à la distribution de la pension viagère, une fois, deux fois, trois fois et même quatre fois autant de contributions annuelles qu'il en a payées lui-même avant de mourir. Il y a encore remboursement, au décès, avant 20 ans, sans affecter la pension viagère; privilège du certificat acquitté ou d'une diminution de prime; etc.

D'après le bilan, commencé par M. Guy Vanier, au cours du banquet, au Club Canadien, l'actif de la Caisse Nationale d'Economie est aujourd'hui de plus de $6,600,000.00 et elle a payé, en rentes viagères, depuis 1919, plus de $2,000,000.00.

Statistiques comparées

Ottawa, Ont., et Fort Vermilion, Sur la Riv.la-Paix, Alta.

Il n'y a rien comme des faits, des chiffres, des statistiques officielles pour prouver des avancés et établir des preuves à l'appui de certaines vérités méconnues par des gens préjugés, ignorées d'un grand nombre qui ne se donnent pas la peine de lire, mais reconnues par ceux qui veulent s'instruire et se renseigner sur notre pays et en particulier sur la région de la Rivière de la Paix. . .

Les statistiques officielles pour l'année 1929 commencent à venir; pour le moment, nous prendrons celles de la Ferme expérimentale d'Ottawa et nous les comparerons à celles du Fort Vermilion, à 300 milles en ligne droite au nord d'Edmonton, le long de la Rivière de la Paix.

Heures de soleil

Ottawa, en décembre 1929, 53 h.: minimum depuis 1907;

Fort Vermilion, en décembre 1929, 70 h.: minimum en 1928, 53 h.

Fort Vermilion en 1929, Mai, 299 h., août, 297 h.

Pluie et neige:

Ottawa, en 1929, 34.85 pouces de pluie et de neige;

Fort Vermilion, en 1929, 11.34 pouces de pluie et de neige, dont 9.46 de pluie et 1.8 de neige, tandis qu'à Ottawa, en décembre seulement, la chute de neige a atteint 36 pouces; cette neige réduite en eau, aurait donné 3.30 pouces . . .

Température moyenne

Ottawa, pour décembre 1929, a varié entre 22 en-dessous et 39 en-dessus.

Fort Vermilion, pour décembre 1929, a varié entre 40 en-dessous et 43 en-dessus.

Dates des semailles et maturité à Fort Vermilion en 1929

On a commencé à semer le blé de 24 avril; de même pour les jardins.

On a commencé les labours d'automne le 4 septembre et l'on a continué sans interruption jusqu'au 20 octobre. La terre a fermé par la gelée le 22 octobre et ce n'est que le 18 novembre que la rivière a cessé de couler à ciel ouvert. Quelques jours après on pouvait la traverser sur son pont de glace.

Céréales . . . Blé . . .

11 variétés de blé ont été semées, entr'autres le Marquis, Reward, Prélude, Garnet, Renfrew . . . Le Prélude a mûri le plus vite, 102 jours; a donné 28 minots. Le Marquis a pris 112 jours pour rapport 54 minots à l'acre.

Avoine

8 échantillons d'avoine ont rapporté une moyenne de 83 à 116 minots à l'acre. L'avoine appelée "80 jours" a mûri la plus vite, 90 jours, avec rapport de 83 minots . . . La Leader par contre a donné 116 minots en 102 jours.

Orge

13 échantillons d'orge ont donné de 50 à 73. La variété "Star" a mûri en 84 jours donnant 65 minots, tandis que la Thorpe mûrie en 89 jours donnait 70 minots à l'acre. J.A.N.

Les coopératives aux Etats-Unis

(Spécial à la Survivance)

Washington.—Les coopératives des fermiers seront en 1930 différentes de celles des années passées dans les associations locales et régionales et ont maintenant l'opportunité d'entrer dans un mouvement national, dit A. W. McKay, chef de la division des coopératives "Federal Farm Board", dans un discours irradié par la compagnie National Broadcasting.

Autrefois, dit M. McKay, des assemblées locales étaient organisées pour résoudre les problèmes locaux sans considération de la situation générale du marché.

L'orateur nous informa que, à la fin de 1929, il y avait 2,000,000 de fermiers organisés en 12,500 coopératives ayant un chiffre d'affaires s'élevant à $2,500,000,000. Le mouvement des coopératives fut très lent durant les cinq ou six premières années comparé au travail des spéculateurs durant les années 1920, 1921 et 1922.

Bien que le nombre des membres soit peu augmenté et que le volume des affaires soit à peu près le même depuis 1923, les coopératives ont progressé en général. Ceux qui demeurent sur les fermes ont beaucoup appris durant les dernières années sur la question du marché de la récolte. Mais les 12,550 coopératives qui ont été formées durant les soixante dernières années sont encore en général de petites associations. Personne ne peut nier la valeur des services qu'elles ont rendus. Les associations locales ont été indispensables et le sont encore. Mais elles ont les ennuis de toutes petites organisations, de grosses dépenses, une administration inexpérimentée et inefficace.

Elles ont beaucoup amélioré les méthodes du maniement du grain et de la classification. Elles ont réduit le coût du maniement local et ce qui est beaucoup plus important elles ont donné à leurs membres un débouché local pour leur produit. Mais les organisations locales n'ont pas les ressources financières suffisantes ni les informations nécessaires pour vendre avec succès. D'où nécessité d'ententes internationales.

Ayez confiance: l'annonce rapporte

(Spécial à La Survivance)

Ottawa.—Deux cent quarante annonceurs internationaux, qui ont dépensé en 1929 pour $186,000,000, se proposent d'augmenter la somme jusqu'à $206,000,000. en 1930, soit une augmentation de 11 pour cent suivant un rapport soumis par Bernard Litchenberg, président des annonceurs.

Suivant le rapport publié en décembre, cette augmentation est dans le domaine des produits pour usage domestique.

Souhaits éducationnels

La semaine dernière, nous faisions nos souhaits agricoles sous forme de conseils à nos frères les cultivateurs, à ceux-là qui forment la base de la race, de la nation.

Aujourd'hui nous formulerons nos souhaits à ceux et celles qui sont chargés de préparer et d'établir cette base agricole, fondement de toutes les autres branches de l'industrie humaine, je veux dire les "mères de famille", les parents, les professeurs, instituteurs et surtout les "institutrices" ou maitresses d'école de campagne.

Il s'agira donc de "l'éducation rurale des nôtres dans l'Ouest."

Depuis des années, nous avons consacré maints articles, fait conférences sur conférences dans le but d'inculquer cet "esprit rural" dans l'esprit de nos ruraux et plus particulièrement à ceux et celles qui sont chargés de leur éducation; nous aurions voulu imprégner l'atmosphère entier de cette "éducation rurale" qui devra amener l'enfant à ne plus désirer quitter son village, la terre paternelle, parce qu'il y trouvera les éléments nécessaires à une existence digne, heureuse, prospère et utile.

C'est par des procédés à la portée de tous et souvent renouvelés, mis constamment sous les yeux des enfants par maitres et maitresses que nous pourrons convaincre ces enfants de la campagne qu'ils peuvent remplir en campagne un rôle pour le moins aussi intéressant et aussi efficace que le citadin. Il faudra remplir l'esprit et le coeur de nos enfants de la campagne d'une fierté de bon aloi en leur faisant comprendre, dès leur jeunesse, l'utilité, la grandeur, la noblesse de leur future profession: utilité de leur travail pour eux-mêmes d'abord; pour la société ensuite et enfin, pour le pays tout entier . . .

C'est la tâche que la petite école de campagne devrait accomplir et elle l'accomplira, non seulement avec un programme approprié à la tâche que les cultivateurs doivent entreprendre, mais avec le concours d'instituteurs et surtout d'institutrices dûment qualifiés et bien préparés à cette mission. Il faut que maitres et maitresses soient imbus de ce principe reconnu par tous les éducateurs, pédagogues, économistes de tous les pays que l'éducation ne doit pas être la même pour le citadin qui se prépare un avenir en ville que pour l'enfant de la campagne dont l'avenir et la vocation doivent être aux champs, sur la ferme.

Et ce sera là le moyen premier d'empêcher la désertion du sol des centres ruraux; c'est à l'école qu'il faut d'abord commencer. Une personne bien persuadée de sa vocation l'embrasse résolument et tâche de lui faire honneur.

Donc, à l'école rurale l'éducation rurale, l'esprit rural: de même aussi, au couvent de campagne; que nos bonnes et dévouées religieuses fassent mentir le reproche quelquefois mérité, mais trop souvent répété que depuis 50 ans dans le Québec en particulier, les couvents avaient préparé, par la fausse éducation donnée, l'exode des campagnes vers les villes et aux Etats-Unis. Il ne faut pas que nos filles de la campagne qui sortent du couvent après quelques années, s'imaginent ou encore moins qu'on leur laisse croire qu'elles ont une vocation spéciale en ville, qu'elles ou plutôt que la campagne n'est plus digne d'elles et que ce serait le dernier degré du **"déshonneur"** de marier un garçon d'habitant ou fils de fermier...

Ce sont là nos meilleurs souhaits pour la grande majorité des nôtres de l'Ouest, vu qu'ils habitent la campagne en majeure partie . . . heureusement! . . . et nous espérons que ces humbles mais sincères souhaits seront entendus de qui de droit et une partie au moins sera réalisée dans le cours de l'année 1930!

J. A. NORMANDEAU, ptre,
Girouxville, Alta.

PROTECTION DES ARBRES CONTRE LES SOURIS ET LES LAPINS

(Notes des fermes expérimentales)

Beaucoup d'arbres fruitiers sont encerclés par les souris et par les lapins tous les ans au Canada. Il est très difficile de se protéger contre les lapins, et fort heureusement ces rongeurs n'abiment pas les arbres aussi régulièrement que les souris et ne causent pas des dégâts aussi graves. Quant aux souris, il est possible de beaucoup réduire leurs dégâts en prenant certaines précautions.

Deux moyens sont pratiqués à la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa. L'un consiste à envelopper les arbres avec du papier à construction, et l'autre à encercler le tronc d'un protecteur de fil de fer, à mailles assez fines pour qu'une souris ne puisse passer à travers. Dans un cas comme dans l'autre le papier ou le protecteur doit partir du sol même, car généralement les souris opèrent sous la neige près de la terre et s'il y a le moindre trou où elles puissent se glisser sous le protecteur, elles rongent autour du tronc et peuvent détruire l'arbre. Il faut aussi que ces protecteurs soient appliqués aussitôt que possible car les souris se mettent à ronger le tronc des jeunes arbres avant que l'hiver soit arrivé. Tous les arbres doivent êtrte protégés jusqu'à ce qu'ils aient six pouces de diamètre. Lorsque l'on a négligé de mettre un protecteur pendant l'hiver, on peut encore piétiner la neige autour des arbres après la première chute de neige, afin d'empêcher les souris d'arriver à l'arbre. Un autre moyen, lorsque la neige ne tombe pas de bonne heure, serait de mettre du fumier de vache autour de l'arbre. Ce fumier gèle sur la terre et empêche les souris d'atteindre l'arbre. Il faut avoir soin de ne pas appliquer ce fumier contre le tronc même de l'arbre, et il faut l'épandre au printemps dès qu'il a dégelé. Si une souris encercle le tronc d'un arbre, c'est-à-dire si elle le ronge tout autour, l'arbre meurt à moins que l'on ne pratique la greffe en pont au commencement du printemps; et comme cette greffe est généralement négligée, l'arbre encerclé succombe presque toujours. C'est là un accident des plus fâcheux, et beaucoup de cultivateurs dont les arbres sont encerclés de cette façon, juste au moment où ils commencent à rapporter, se découragent et cessent de cultiver des pommiers. On devrait donc toujours protéger les arbres en temps utile. Un autre moyen qui peut être efficace est de mettre du grain empoisonné dans des auges renversées.

Il n'existe malheureusement pas de bons moyens de se protéger contre les lapins, sauf la chasse au chien et au fusil.

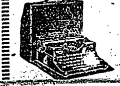
On peut cependant, lorsque l'on taille les arbres du commencement de l'hiver, laisser les rameaux taillés le long des clôtures où les lapins s'en nourrissent; ils sont ainsi moins tentés d'attaquer les arbres.

W. T. MACOUN,
Horticulteur du Dominion.

AGRANDISSEMENT DU "ROYAL YORK" DE TORONTO

Les travaux d'érection de la charpente métallique de la nouvelle aile de l'hôtel "Royal York" à Toronto, avancent rapidement sous la direction de la Dominion Bridge Co., à qui le Pacifique Canadien en a confié la construction. On est déjà rendu au sixième étage et cette aile du plus grand hôtel de l'Empire Britannique, qui fut inauguré il y a à peine quelques mois, en comportera vingt-et-un. On présume que toute la charpente sera terminée au commencement de février prochain, et tout fait prévoir que la nouvelle aile, qui comportera 163 chambres additionnelles, sera prête pour occupation le 1er juin prochain. L'hôtel possédera alors 1181 chambres en tout. Les entrepreneurs en charge des travaux sont la Anglin-Norcross Co.









Échos de la Presse

La popularité des Trusts de placement

L'une des bases fondamentales de la sécurité des placements, c'est celle de leur diversification. Les trusts de placement répondent admirablement bien à cette condition et c'est pourquoi ils deviennent plus populaires que jamais. L'on estime que le total des capitaux investis dans les trusts de placement atteint aujourd'hui plus de $1,500,000,000, dont $600,000,000 obtenus durant les quatre derniers mois seulement.

Une expansion aussi rapide prise par les trusts de placement n'aurait jamais pu se produire s'il n'y avait pas une raison basique pour la justifier. Il en existe une, en effet, et elle est vitale. En principe, le système est fondamentalement solide et en pratique seule une administration inexpérimentée pourrait en compromettre le succès.

La solidité du principe qui a donné lieu à la formation des trusts de placement réside précisément dans la diversification des valeurs acquises sous la direction d'une administration intelligente et expérimentée.

Cette idée n'est pas nouvelle. Elle est pour ainsi dire aussi ancienne que le monde et qui se concrétise par cet axiome bien connu: "Ne placez pas tous vos oeufs dans le même panier, car s'il survenait un accident vous perdriez tout son contenu."

La loi des moyennes

En théorie, les trusts de placement n'offrent donc rien de nouveau. Toutes leurs méthodes impliquent la diminution des risques humains par l'application de la loi des moyennes. Un exemple concret en fera comprendre la logique. Si un homme divise un montant de $1,000 sur dix placements d'un caractère différent, il court dix fois moins de risques que celui qui place le plein montant sur un seul placement.

L'idée des trusts de placement a vu le jour en Angleterre, après les guerres napoléoniennes.

Les trusts de placement offrent un avantage distinct dont ne peuvent bénéficier nombre d'épargnants individuels parce que leur capital est limité. En achetant un stock de trusts de placement l'on acquiert un titre garanti par tous ceux que la compagnie met en portefeuille.

En souscrivant à un trust de placement, un épargnant bénéficie d'une expérience et de connaissances financières qu'il mettrait lui-même longtemps à posséder, et au prix de dépenses considérables. Il a toutes les garanties d'un bon et solide placement et le plus grand risque qu'il assume est celui de la possibilité d'une mauvaise administration, possibilité qui est inhérente à n'importe quelle institution.

Différentes formes

Il y a différentes formes de trusts de placement, entre autres celui qui fait des placements permanents sur certaines catégories de valeurs et a le droit d'acheter et de revendre les titres suivant qu'elle le juge opportun, avec obligation seulement de faire rapport aux actionnaires des profits réalisés.

L'augmentation dans le nombre des trusts de placement et l'accroissement de leur pouvoir d'achat de valeurs ont encore un autre avantage celui de contribuer à la stabilisation des prix du marché. A l'encontre des particuliers, les trusts de placement n'accumulent pas des stocks dans le but de les vendre avec de petits profits seulement, mais ils en font l'acquisition en vue de réaliser des gains plus ou moins considérables. Ils ne s'inquiètent pas des fluctuations passagères, car ils peuvent attendre. Elles ne troublent en rien la sérénité d'esprit des administrateurs et ne causent aucune perte non nécessaire.

Comme leurs revenus dépendent des dividendes et des intérêts que leur rapportent leurs divers placements, les porteurs de leurs propres actions participent à ces revenus. L'épargnant ordinaire, inaccoutumé aux vicissitudes de la spéculation, recherche avant tout le revenu. Un trust de placement solide est pour lui un dépositaire idéal du capital qu'il possède. C'est pourquoi ces institutions resteront. La seule chose qui reste à faire est d'éliminer ceux des lois susceptibles d'assurer autant que possible la protection du public qui leur confie ses fonds.

L'Information Financière
Montréal, Qué.

* * *

Le P. Langlois

La Survivance nous apprend que le R. P. Langlois vient d'être nommé provincial des Oblats de la province dite Saskatchewan-Alberta. Le P. Langlois, actuellement curé de Saint-Joachim, est un Ontarien d'origine, étant né à Bourget. Il a tout juste quarante deux ans. C'est un ancien élève de l'Université.

Il serait superflu et presque impertinent de prétendre ajouter quoi que ce soit au haut témoignage que nous constitue le choix de ses supérieurs. Nous nous bornerons à noter que le R. P. Langlois fut un moment journaliste, ayant rédigé le Patriote de l'Ouest, l'énergique et vigoureux journal franco-catholique de la Saskatchewan.

O.H.
—Le Devoir, Montréal.

PREMIER VOYAGE DES PRETRES CATHOLIQUES DE LA RIVIERE-ROUGE AUX MONTAGNES ROCHEUSES

1838

Les deux premiers prêtres qui aient traversé les immenses plaines de l'Ouest Canadien et y aient fait quelque ministère sont Messieurs Norbert BLANCHET et Modeste DEMERS, tous deux Canadiens-français.

I

Il y avait, en ce temps-là, à la Rivière-Rouge, un Evêque dont l'Histoire doit garder religieusement le souvenir. C'était Monseigneur Joseph Norbert PROVENCHER, évêque de Juliopolis in partibus infidelium, et alors simple auxiliaire de l'évêque de Québec.

Le pays confié à ses soins, et connu sous les noms de **Territoire de la Baie d'Hudson et Territoire du Nord-Ouest**, avait pour limites: à l'Est, une ligne allant de l'extrémité du Lac Supérieur à la Baie d'Hudson et la Baie d'Hudson elle-même;—au sud le 49o de latitude, frontière actuelle entre les Provinces de l'Ouest Canadien et les Etats-Unis;—à l'Ouest, le sommet des Montagnes Rocheuses;—au Nord, l'Océan Glacial Arctique. C'était, comme étendue, 7 à 8 fois la France, ou à peu près la moitié de l'Europe. Le zèle le plus ardent n'avait-il pas là de quoi se satisfaire? Nous allons voir pourtant celui de Mgr Provencher s'étendre plus loin pour répondre aux besoins et aux appels des âmes.

Des Montagnes Rocheuses à l'Océan Pacifique, et du 42e de latitude, limite nord de la Californie, jusqu'au 560 environ, limite sud de l'Alaska, s'étendait un immense et riche pays appelé tantôt Orégon, tantôt Colombie, tantôt même Nouvelle Calédonie. Dans la partie sud de ce pays, sur les bords de la rivière Wallamette (Les cartes actuelles ont Willamette) affluent de la basse Colombie, et non loin du Fort Vancouver—qu'il ne faut pas confondre avec la ville actuelle de ce nom—vivait une assez nombreuse colonie de Canadiens, ou plus exactement de Métis Canadiens, anciens employés des Compagnies de fourrures. Ces Canadiens, tous catholiques, souffraient de n'avoir point de prêtres pour régulariser leurs mariages, baptiser et instruire leurs enfants, et leur procurer tous les secours de la Religion. En 1834, ils adressèrent à Mgr Provencher une requête, signée par une vingtaine de familles, pour lui demander des prêtres.

Une telle demande toucha profondément le coeur de l'Evêque.

Pour y répondre, il lui fallait juridiction d'abord sur le pays d'où elle venait, puis des missionnaires et de l'argent, et enfin l'aide de la Compagnie de la Baie d'Hudson pour le voyage des missionnaires. Son zèle infatigable allait obtenir tout cela.

Il commença par montrer la requête des Canadiens au Gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson, sir G. Simpson. Celui-ci la goûta si bien qu'il promit immédiatement de fournir toutes les facilités possibles aux missionnaires pour se rendre à la Colombie.

Encouragé par ce premier succès, Mgr Provencher se décida à partir pour Québec, afin de s'entendre avec Mgr Signay, dont il n'était, comme on l'a déjà dit, que l'auxiliaire; de là, si ses projets étaient approuvés, il irait jusqu'en Angleterre, en France et à Rome.

Mais le grand obstacle à ce voyage était le manque complet d'argent. La Providence y pourvut. Le Gouverneur Simpson lui offrit un passage gratuit sur les bateaux de la Cie jusqu'à Montréal. Il partit de St-Boniface le 17 août 1835. Le 12 octobre il était à Montréal, et quelques jours plus tard à Québec. Il eut la joie d'être non seulement approuvé, mais encouragé par Mgr Signay dans tous ses projets pour l'extension des missions. Il pouvait donc partir pour l'Europe. Un prêtre, justement, M. Lebourdais, curé de la Rivière-du-Loup, lui offrait de payer toutes les dépenses du voyage, à la seule condition d'être son compagnon. L'offre fut naturellement acceptée, et le départ eut lieu le 25 novembre 1835. Le premier décembre, l'évêque et son compagnon s'embarquèrent à New-York. Le 26, ils débarquèrent à Liverpool, d'où Mgr Provencher écrivit, le lendemain, à Mgr Signay.

"Je prie Votre Grandeur de penser à la mission de la Colombie. Songez que les ministres protestants ravagent cette vigne sans racine; un an de plus la fera peut-être sécher . . . Vous trouverez, je n'en doute pas, de bons sujets, si vous faites connaître votre désir . . . Demandez à Dieu que mon voyage, qui a été bon jusqu'ici, devienne maintenant consolant par la vue d'un avenir lumineux pour tant d'âmes assises à l'ombre de la mort. Pour cela, il faudrait que ce Dieu bon, dont je cherche à faire connaître le nom daignât bénir mes projets, mes plans et mes demandes, en Angleterre, en France et à Rome. O utinam!! . . ."

Le 30 décembre, Mgr Provencher arriva à Londres. Sir G. Simpson s'y trouvait. L'occasion était belle pour obtenir des faveurs du Conseil directeur de la Compagnie, et pour s'entendre sur les moyens de transporter les missionnaires à la Colombie. Mgr Provencher obtint, en effet tout ce qu'il demanda.La seule condition qu'on lui pósa fut que les missionnaires seraient Canadiens. Il s'empressa d'en transmettre l'heureuse nouvelle à Mgr de Québec il le priait en même temps de tenir deux missionnaires prêts à partir au mois d'avril, ajoutant que sir Simpson, à son retour au Canada s'attendait à les trouver à Montréal, pour les conduire lui-même jusqu'à la Rivière Rouge.

Cette lettre était du 19 janvier. Le lendemain, Mgr de Juliopolis partit pour la France. Son but principal était de faire connaître à l'Oeuvre de la Propagation de la Foi les besoins de ses missions et d'en obtenir des secours proportionnés. Il eut un plein succès à Paris et à Lyon, gagna toutes les sympathies et obtint pour le présent et pour l'avenir une forte augmentation sur l'allocation qui lui était déjà faite.

Restait à se rendre à Rome. Il y arriva le 22 février. Là encore la Providence bénit toutes ses démarches. Il n'eut pas de peine à obtenir, pour Mgr de Québec et, par suite pour lui, la juridiction sur la Colombie. Le siège de Montréal fut, à sa demande, érigé en évêché. La Propagande lui fit don de 1000 piastres et d'une caisse de livres très estimés pour la bibliothèque d'un évêque. Le Souverain Pontife, Grégoire XVI, le reçut deux fois en audience, lui manifesta une tendresse toute particulière et lui offrit un calice en argent doré. (Ce beau calice a péri dans l'incendie de la cathédrale de St-Boniface, en 1860)

Heureux de tant de succès, Mgr Provencher quitta Rome le 9 avril, repassa par la France et s'embarqua au Hâvre le 16 mai. Le 19 juin il débarquait à New-York et le 16 il était à Montréal.

Là une grande déception l'attendait: les missionnaires qu'il croyait partis pour la Colombie depuis le mois d'avril, n'étaient pas même trouvés. Et ce contretemps était d'autant plus regrettable que les nouvelles venues de là-bas étaient des plus encourageantes. Déjà on s'était mis à bâtir une chapelle et une maison pour les missionnaires, et l'on attendait leur arrivée avec impatience.

Mgr Provencher ne pouvant retourner à la Rivière-Rouge qu'au printemps suivant (1837), profita de son séjour en Canada pour chercher lui-même les prêtres dont il avait besoin. Il visita les séminaires; il pria et fit prier les communautés religieuses; il fit des tentatives auprès de plusieurs prêtres. Enfin, dans les premiers mois de 1837, il rencontra deux sujets qui lui parurent avoir toutes les qualités requises. C'étaient MM. Norbert Blanchet, curé des Cèdres, et Modeste Demers, vicaire à Trois-Pistoles.

Bientôt tout fut réglé en vue de leur départ . . . Mais alors, nouvelle et cruelle déception: la Cie de la Baie d'Hudson lui fit savoir que le passage promis pour deux prêtres, de Montréal à Saint-Boniface, ne pouvait plus être accordé qu'à un seul! . . . C'était encore une année de retard pour la mission de la Colombie. M. Demers, en effet, partit seul avec Mgr Provencher, à la fin d'avril 1837. Ils arrivèrent à Saint-Boniface au milieu de juin. (M. Demers partit le 29 avril, un samedi, et Mgr Provencher le dimanche, 30. Mgr Provencher arriva le 14 juin. Encore la "brigade" avait-elle perdu 15 jours, arrêtée par les glaces)' M. Blanchet ne put les y rejoindre qu'au printemps de 1838. Parti de Montréal le 3 mai, il débarqua à la Rivière Rouge le 5 juin.

Cinq semaines plus tard, les deux missionnaires s'embarquèrent pour la Colombie. Nous allons maintenant les suivre dans leur long voyage. (Le récit de ce voyage a été publié dans un "Rapport sur les Missions de Québec" janvier 1840. Quoiqu'il ne soit pas signé, on peut l'attribuer avec certitude à l'évêque de la Rivière-Rouge, comme le fait M. l'abbé Dugas, dans sa Vie de Mgr Provencher, p. 184. C'est ce récit que nous suivrons pas à pas, le citant textuellement la plupart du temps).

II

MM. Blanchet et Demers s'embarquèrent le 10 juillet 1838 sur les barges de la Cie de la Baie d'Hudson, "après avoir fait chanter une grand'messe en l'honneur de sainte Anne, pour demander la bénédiction du Ciel sur leur voyage."

Ce jour-là fut un jour de vrai bonheur pour Mgr Provencher. Enfin ses voeux ardents allaient être accomplis! Enfin la parole de Dieu allait se faire entendre au-delà des Montagnes Rocheuses, jusque sur les bords de l'océan Pacifique! Enfin elle allait être fondée, cette mission qui depuis quatre ans était l'objet de toutes ses démarches au Canada et en Europe! Et il écrivait:

"Rivières, lacs, montagnes, prairies, forêts, côtes de la Colombie, vous allez retentir des louanges du Saint-Nom de Jésus! La croix va s'élever de rive en rive sur un espace de mille lieues qui reste à parcourir par nos deux apôtres; et la parole de Celui qui a dit que ce signe adorable s'attirerait à Lui tous les hommes va se vérifier à l'égard des pauvres tribus errantes vers lesquelles ils sont envoyés".

Après sept jours d'une navigation assez périlleuse, sur la Rivière Rouge d'abord, et le lac Winnipeg ensuite, ils arrivèrent à Norway-House, petit fort situé à l'extrémité nord de ce lac, 164 lieues de Saint-Boniface. Ils y passèrent huit jours, occupés aux oeuvres du saint ministère auprès des blancs et des sauvages du fort. Ils baptisèrent les enfants et quelques adultes; ils firent deux mariages. Avant de partir, ils bénirent et plantèrent une croix, souvenir de leur passage et marque de prise de possession du pays par l'Eglise catholique dont ils étaient les représentants. Ils plantèrent ainsi des croix "tout le long de leur route, dans les endroits où ils avaient célébré les saints mystères, soit près des forts, soit sur la grève, soit sur la route par terre".

"Le 5 août, jour de dimanche, la "brigade" atteignit le Fort Constant, sur la rive droite de la rivière Saskatchewan. Elle avait fait 93 lieues. La messe ayant été célébrée en présence des Cris, ils repartirent aussitôt.

"Le 7, ils étaient au Fort Cumberland, à 36 lieues du Fort Constant; et le 18, au Fort Carlton, à 93 lieues du précédent.

"L'arrêt au Fort Carlton eut une importance particulière". Il y eut là 32 baptêmes, et 7 mariages. Au nombre des baptisés fut Mr Patrick Small, bourgeois du lieu, et toute sa famille, composée de huit personnes, dont cinq adultes.

"Continuant leur route, les missionnaires arrivèrent au Fort Pitt, situé à 87 lieues du Fort Carlton, où ils firent 11 baptêmes."

Le 6 septembre, ils débarquèrent à Edmonton, au Fort des Prairies. "Ce fort, écrit Mgr Provencher, est à 101 lieues du Fort Pitt, au milieu des Cris, et serait très propre à devenir une station pour un missionnaire qui entendrait la langue de ces sauvages. En attendant, un prêtre pourrait, dans la saison d'été se rendre à cheval à travers les prairies, de la Rivière Rouge au Fort Carlton en 15 jours, et en 21 de ce Fort à celui d'Edmonton, arrêtant quelques jours à chaque fort le long du chemin. Sa visite ferait un bien inestimable aux employés de la Cie et aux pauvres sauvages avec lesquels ceux-ci font la traite des pelleteries". MM. Blanchet et Demers firent là 39 baptêmes, dont 5 adultes, et 3 mariages. Le 9 septembre il y eut messe et vêpres solennelles et deux instructions. Le 10, avant de reprendre leur route, ils bénirent et plantèrent une croix.

Notons avec soin cette petite "mission" du 6 au 10 septembre 1838, dans ce Fort Edmonton, qui devait devenir plus tard la capitale de l'Alberta. Jamais prêtre n'avait encore paru en ce lieu. Pour la première fois la messe y était célébrée et les vêpres chantées; pour la première fois la parole de Dieu y était annoncée. La population blanche qui habitait le fort était d'environ 130 âmes, ayant à sa tête un catholique irlandais, le célèbre "Facteur en chef" John Rowand.

"Nos missionnaires avaient suivi depuis six semaines le cours tortueux de la Saskatchewan. Il fallut maintenant le quitter et changer la flotille en une caravane de 66 chevaux, pour gagner par terre, à travers forêts, bourbiers, prairies, rivières, ravins et chaussées de castors, le Fort ou Portage Assiniboine, sur la rivière Athabaska, distance de 34 lieues, qui coûta cinq jours d'une marche fatigante et périlleuse".

Ils reprirent, en cet endroit, la route par eau. "Le 16 septembre, ils s'éloignèrent du Fort Assiniboine et commencèrent à lutter contre les "rapides" et les écueils de l'Athabaska.

"Le 28, ils virent pour la première fois la masse imposante des Montagnes Rocheuses, dont les plus hauts sommets sont couverts de neiges perpétuelles.

"Le 2 octobre, ils avaient pénétré jusqu'à Jasper House, situé à 92 lieues du Fort Assiniboine. Ils y firent 35 baptêmes, dont le plus grand nombre d'enfants apportés du Fort Edmonton à travers les bois par des "gens libres" qui ne s'étaient pas trouvés à ce poste lors du passage des missionnaires.

"Le 5, nouveau départ en caravane, sur 72 chevaux plus incommodes et plus mal domptés que les premiers. Ces animaux "prenaient aisément l'épouvante", semaient de tous côtés et cavaliers et charges, et s'élançaient au milieu des bois ou couraient s'enfoncer dans les marécages.

"Arrivés au point le plus élevé de la route, nos missionnaires y offrirent le Saint Sacrifice au Dieu tout-puissant et miséricordieux, qui les avait jusque-là préservés de tout accident, et lui imploraient sa protection pour le reste du voyage". C'était le 10 octobre.

Le sommet des montagnes étant la limite entre le territoire de la Baie d'Hudson et celui de la Colombie, les missionnaires entraient enfin dans le pays qui leur était confié. Ils quittaient aussi la partie de l'Ouest canadien qui nous intéresse spécialement. C'est pourquoi nous ne donnerons plus que quelques très brèves indications sur la fin de leur voyage.

Ils coururent de grands dangers en descendants les Montagnes Rocheuses à travers des défilés de neige et de glace. En un lieu appelé Dalle des Morts, 2 embarcations firent naufrage, et sur les 26 personnes qu'elles portaient, 12 périrent sans qu'on pût seulement retrouver leurs cadavres.

Enfin, le 24 novembre, ils arrivèrent au Fort Vancouver. Il y avait quatre mois et demi qu'ils étaient partis de Saint-Boniface.

* * *

En envoyant ces deux missionnaires en Colombie, Mgr Provencher écrivait, "M. Demers est un bon sujet qui en accompagne un autre pareillement bon. J'espère que Dieu bénira leurs travaux. Ils sont tous deux zélés et pieux." Ses prévisions devaient se réaliser; lui-même, du reste devait y contribuer dans une large mesure, par ses conseils, ses encouragements, ses démarches multipliées pour leur procurer de l'argent et des secours de toutes sortes, surtout des collaborateurs. Nous n'avons pas à raconter cette histoire; mais il fallait donner au moins ce souvenir aux courageux apôtres qui furent les premiers à parcourir cette partie de l'Ouest canadien qui constitue aujourd'hui la Saskatchewan et l'Alberta.

(A suivre)

LA LANGUE FRANCAISE GARDE SA SOUVERAINETE DANS LE DOMAINE INTERNATIONAL

COOPERATION EN ROUMANIE

Création de la Banque Centrale, son rôle, son activité

Au mois de décembre dernier, le bureau-chef du Cartel du Blé à Calgary avait le plaisir de recevoir la lettre suivante de Bucarest, Roumanie. La dite lettre était écrite en très bon français:

Bucarest, le 30 octobre 1929.

"Alberta Wheat Pool",
Calgary, Alberta, Canada.

Messieurs,

Nous portons à votre connaissance la création à Bucarest au mois d'avril dernier, de la Banque Centrale Coopérative. Pour vous rendre compte de son activité, nous vous envoyons la loi concernant le mouvement coopératif en Roumanie, les statuts et le Bulletin de la Banque, tout en français.

En même temps nous vous prions de bien vouloir nous donner des détails sur votre organisation, des résultats que vous avez obtenus et toutes les informations que vous croyez pouvoir nous intéresser pour nos recherches coopératives.

En vous remerciant d'avance, nous vous prions, messieurs, de recevoir l'assurance de notre considération distinguée.

Banque Centrale Coopérative

En Roumanie, comme en bien d'autres parties de l'univers, la coopération joue déjà un grand rôle; elle correspond à des nécessités multiples, autant au point de vue moral, que matériel et intellectuel.

La Banque Centrale Coopérative fut fondée le 4 avril 1929 et elle s'affirma dès le commencement comme une institution fort utile au mouvement coopératif qui est dans un progrès continuel et qui gagne du terrain de jour en jour. Cette banque a pour une de ses fonctions d'organiser le financement de la vente des céréales en commun, afin que les agriculteurs soient soutenus et ne soient pas forcés de se servir de spéculateurs.

Voici ce que l'on remarque dans le Bulletin:

"Le conflit permanent, parfois latent, souvent aigu, qui existe entre le capital et le travail dans les sociétés capitalistes, est remplacé dans la coopération par une collaboration utile et bienfaisante.

"En vérité, dans les sociétés coopératives, ce conflit n'existe pas, car en premier lieu, différemment des sociétés capitalistes, il n'y a pas un rapport déterminé entre le capital souscrit et la direction de la société; ensuite le travail est récompensé conformément à l'effort fait, et le capital ne reçoit pas la part du lion, mais seulement le pourcentage fixé. Il est bien naturel qu'ainsi dans la coopération, les deux éléments indispensables à la production: le capital et le travail, trouvent satisfaction d'une manière logique et équitable; ni le mépris du capital, comme exigent certains socialistes et communistes, ce qui est une utopie, ni ne pas tenir compte du travail, comme le font parfois les grands capitalistes, mais une collaboration réelle et la satisfaction réciproque des deux éléments constituent les principes caractéristiques de la coopération.

"Quant aux nécessités au point de vue pratique, dont la plus importante est le soutien de l'agriculture, sous toutes ses manifestations, ce qui détermine implicitement le relèvement de la situation économique du paysan, lequel ne peut se réaliser que par la coopération. Cette coopération permettrait le développement de la propriété actuelle du paysan et déterminerait une majoration du rendement et une amélioration de la qualité des produits.

Ce que donnerait la coopération

"Pour faciliter cela, il serait nécessaire, en premier lieu, que le paysan puisse trouver une aide financière dans des conditions convenables:

a. quand sa récolte est insuffisante, comme ce fut ces dernières années, pour qu'il puisse vivre et nourrir sa famille;

b. quand, après une mauvaise année, il n'a plus aucune réserve pour acheter les céréales nécessaires pour l'ensemencement;

c. quand il veut remplacer la culture extensive, plutôt empirique d'aujourd'hui, par une autre plus intensive, productive, la seule conforme aux nécessités présentes pouvant déterminer la réalisation d'un revenu net, appréciable en tenant compte du capital engagé;

d. quand, conscient des exigences du commerce interne et surtout international, il se rendra compte que pour concurrencer et vaincre, il est nécessaire de produire d'une façon régulière et en grande quantité, une marchandise de qualité supérieure; pour cela il aura besoin d'une bonne semence sélectionnée, de spécialistes qui sont plus chères;

e. quand le paysan désire agrandir son lot, le lot type de cinq hectares étant trop petit, pour constituer l'unique subsistance d'une famille nombreuse et enfin quand il expérimente l'application de principes scientifiques, ainsi que l'alternance des cultures, l'emploi de nouveaux procédés, etc.; ces procédés n'étant pas encore bien connus peuvent tout d'abord ne pas donner les résultats attendus, et même ils peuvent être mal appliqués, ce qui est facilement compréhensible dans les premiers essais, et alors le paysan ne doit pas être abandonné, afin qu'il ne perde pas la patience et la foi dans les nouvelles méthodes.

"Par ailleurs, il devrait obtenir cette aide financière facilement, sans beaucoup de formalité avec un pourcentage normal, évitant l'usure, d'une façon impartiale, sans en faire un moyen d'asservissement politique, soit en faveur de la politique générale, soit en faveur des personnalités locales. Ces multiples besoins de crédit avec le respect des normes sus-indiqués ne peuvent être réalisés que par la coopération.

"Actuellement la coopération a pris comme champ d'expérimentation le soutien de la production agricole, qui constitue en Roumanie la principale occupation, 85 pour cent de la population étant des cultivateurs.

"Les emprunts accordés aux paysans soit pour l'achat des lots, soit dans les derniers temps, quand les paysans n'avaient de quoi manger, pour la nourriture, l'ensemencement réalisé, le financement de la récolte qui a commencé et continue, la vente en commun des céréales qui s'organise à présent, le pourvoi avec des machines agricoles et la sélection des produits qu'on étudie, constituent des opérations soutenues et financées par la Banque Centrale Coopérative.

"Par la persévérance, le travail, l'honnêteté et l'organisation, la coopération seule peut améliorer sensiblement la situation générale économique du pays, mettant en valeur une réforme agraire et relevant la classe paysanne, source intarissable d'énergie, principal espoir de notre pays.

"En s'occupant du financement de la récolte et de l'organisation de la vente en commun des céréales, la Banque Centrale ne fait que remplir sa mission. Son activité commerciale est pénétrée d'esprit coopératif et non capitaliste.

"La baisse des prix dans les derniers temps atteignit des proportions désastreuses. N'est-elle donc pas légitime l'intervention de la coopération, laquelle, selon les normes commerciales, mais sans esprit de lucre, d'atténuer autant que possible le désastre des prix dérisoires?

"L'on prétend que les agents naturels qui doivent s'occuper de la production agricole sont les commerçants et les exportateurs de céréales. Et l'on ne fait même pas de légitime distinction entre le commerce sérieux et le commerce de spéculation. "Agents naturels", prédestinés à spéculer et à s'enrichir aux dépens du paysan producteur et de notre économie nationale! Quand la spéculation domine, à cause du manque d'organisation, le rendement de la production est en péril.

Un prix sain

"Est-ce possible que celui qui travaille du matin au soir n'obtienne, à la fin, qu'un bénéfice dérisoire? Au prix de leurs mains calleuses, de leur front en sueur, les paysans créent la splendeur des moissons d'or sur toute l'étendue du pays, attendant impatiemment le moment où ils pourront trouver un marché, avec leur char plein de céréales, la juste récompense de leur dur travail, pour échapper à la misère. Et combien ils sont désolés quand ils retournent chez eux avec presque rien, après avoir tant peiné. Dans le premier cas, le paysan a confiance dans son travail, le fait avec plaisir, avec espoir; il a la possibilité de se munir des instruments nécessaires, d'agrandir sa propriété. Dans le second cas, il est mécontent, se décourage et rarement il a la force de vaincre cet état d'âme.

"En échange, les intermédiaires et les spéculateurs de céréales réalisent, pour une peine incomparablement moindre, des gains sans pareils.

"Ainsi, on peut le constater facilement, le mouvement coopératif est intervenu sous différentes formes, dans la vente des produits agricoles. Pourrait-on objecter que l'oeuvre du passé a des défauts? Certes, mais aucune personne consciente ne pourrait défendre que les résultats dussent être satisfaisants dès le premier moment. Dans chaque entreprise, dans chaque activité, il y a une première période d'essai et d'expérience jusqu'à ce qu'on puisse trouver les vrais moyens pratiques pour atteindre les buts poursuivis. Si l'on travaille et si l'on persévère, on se perfectionne et l'on réussit.

"La coopération a dépassé la phase des premiers tâtonnements. Elle a commencé à se former un personnel capable, à gagner de l'expérience et elle s'est créé des traditions. Dans l'état actuel des choses, il n'y a qu'elle qui puisse diriger et aider la production agricole et la faire valoir.

Obstacles nombreux

"Il y a des obstacles à surmonter; certains de ces obstacles dûs à l'esprit particulariste, à la non compréhension de la solidarité coopérative, sans mentionner aussi l'opposition et les manoeuvres de ceux qui se croient menacés en cas de réussite de l'activité coopérative. Mais si l'on ne peut faire tout ce que l'on désire, et ce qui serait nécessaire, cela ne signifie pas qu'on doive renoncer aux réalisations plus modestes, d'organiser les ventes en commun, a été accueillies à la fois par des approbations convaincues et optimistes et par des critiques sévères et alarmantes, avec de la confiance et . . . avec de l'opprobe.

"C'est un signe que son heure a sonné."

Le lecteur lira, avec intérêt nous l'espérons, les passages relativement à la situation agricole en Roumanie. Avant l'organisation du Cartel du Blé ici même au Canada, notre situation au point de vue agricole n'était pas beaucoup plus brillante. Heureusement, avec l'organisation, nous sommes parvenus à des résultats satisfaisants. Si bien que nos puissants voisins du sud, les Américains, en gens pratiques, ont cru bon de copier en partie notre système coopératif de vente.

A tous les jours affluent à notre bureau-chef, un nombre considérable de gens cherchant à se renseigner à la source même. Nous recevons également une quantité de lettres de toutes les parties de l'univers, demandant des informations sur notre coopérative. Que le lecteur me permette de citer un cas particulier. En novembre 1929, notre agent de publicité recevait une demande de renseignements de Kobenhavn, Danemark. L'en-tête de la dite lettre était rédigé en trois langues, comme ceci:

"Le Comité Central des Sociétés Coöératives Danoises".

"Zentralausschuss Der Danischen Genossenschaften."

"The Central Cooperative Committee of Danemark."

La langue française est donc encore considérée comme langue universelle?

Louis NORMANDEAU.

L'immigration canadienne aux E.-U.

Washington.—K. Clark, P.C.—John C. Box, du Texas, parlant au Congrès, dit que si le Congrès décide de restreindre l'immigration des pays de l'hémisphère occidentale, la quotité annuelle du Canada ne sera pas beaucoup moins de 50,000.

Il ajouta que les bills soumis à la Chambre des Représentants étaient simplement des plans de travail qui seraient peut-être modifiés en comité et c'était son impression que l'estimé suggéré pour le Canada, de 42,000, serait plutôt augmenté que diminué.

Il appert, dit-il, que le comité d'immigration ou la Chambre soit peu disposés à réduire l'immigration du Dominion.

Seconde envolée postale à Aklavik

A la date prévue, le 22 janvier, la seconde flotte aérienne de malle pour Aklavik se mettra en route. Dès que les sacs de malle atteindront Waterways, des camions en feront le transport jusqu'à quatre milles plus loin, d'où s'envoleront les deux avions, l'un se dirigeant à Chipewyan, Fitzgerald, Smith et Resolution, et l'autre continuant jusqu'à Simpson, Wrigley, Norman, Fort Good Hope, Arctic Red River et Aklawik. Ce dernier circuit sera couvert par l'aéroplane conduit par "Wop" May.

ON FETE L'ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE DE M. LOUIS TURGEON

Lundi, 13 janvier, à l'occasion de la fête anniversaire de M. Louis Turgeon, 47 ans, parents et amis se sont rendus à sa demeure lui faire une agréable surprise. Il y eut présentation d'adresse et de cadeaux par M. Cyprien Boissonneault et Mlle Elizabeth Turgeon, chansons, amusements jusqu'à 5 h. du matin, sans oublier le fameux goûter que Mme Louis Turgeon sait si bien faire. Etaient présents: MM. et Mmes Edmnod L'Abbé, J. Schafers, Wilfrid Beaupré, Elphège Bélanger, Louis Boissonnault, Horm. Boissonnault, Hector Boissonnault, Edouard Meunier, Olivier Cyr, Louis Turgeon, Noël Turgeon, B. Croisetière, Raymond Robert, Romuald Rouleau, Romuald De Tonnancourt; Mlle Emma Turgeon, Velma Carrier, Etudienne Boissonnault, Edna Boissonnault, Ida Turgeon, Elizabeth Turgeon, Pomela Rivet, Antonia L'Abbé, Eulalie L'Abbé, Cécile L'Abbé, Clara Schafers, Laurence Maisonneuve, Dorothy Hittinger, Mary Jane Hittinger, Jeanne Turgeon, Alice Turgeon, Marie-Anne Turgeon, Alma Turgeon, Eloise Maisonneuve, Antoinette Boissonnault, Emma L'Abbé; M. et Mme Armand Turgeon, Cléophas Turgeon, Théodule Maisonneuve, Félix Houle, Cyprien Boissonnault, Alphonse Boissonnault, Adalbert Boissonnault, T. H. Boissonnault, Francis McNamara, Léopold L'Abbé, Ephrem Beaupré, Edouard Beaupré, Paul-Emile L'Abbé, M. Hittinger, Anthony Hittinger, Raoul Bouchard, Fred Bokenfohr, Remi Beheils, Léonard De Tonnancourt, Georges Turgeon, Edmond Maisonneuve, Albert L'Abbé, Lucien Turgeon, Léon Boissonnault.

On s'est alors laissé au chant du "O Canada" et du "Bonsoir, mes amis," avec promesse de revenir l'an prochain, fêter encore M. Louis Turgeon qui a su charmer ses visiteurs et jouir de l'amabilité de Mme Turgeon dont le franc sourire semble nous dire revenez encore.

—Un témoin.

PARIS.—La formation d'un comité d'entente prélude d'une fusion entre le parti socialiste communiste et le nouveau parti ouvrier paysan a créé une certaine émotion chez les socialistes.

Ils craignent que l'action de la future organisation unifiée ne contrarie leur recrutement et même ne leur enlève certains de leurs éléments actuels.

—x—

PARIS.—Les gouvernements d'Espagne et de Grèce ont protesté contre la loi votée par le Parlement français interdisant pour les coupages l'emploi de vins provenant de l'étranger.

Les gouvernements protestataires déclarent que cette loi viole les traités du commerce précédemment conclus.

"Notre but est de diminuer les armements sans diminuer la sécurité" déclare Ramsay McDonald

Les représentants de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, du Japon, des Etats-Unis, du Canada, de l'Irlande, de l'Afrique-sud, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, adressent la parole à l'ouverture de la conférence impériale sur le désarmement naval.—Pour la première fois, on irradie les discours de l'Europe en Amérique.—On écoute à Edmonton à trois heures du matin.—La langue francaise mise sur un pied d'égalité avec la langue anglaise à la conférence.—M. Mantoux, le traducteur français, traduit tous les discours.

Un événement que Jules Verne lui-même n'a jamais rêvé dans sa funambulesque imagination de romancier fantaisiste, s'est déroulé à Londres mardi matin—en effet, les représentants de toutes ces nations n'eurent-ils pas pour auditoire les cinq parties du monde au radio.—L'ouverture da la conférence sur le désarmement naval s'est effectuée sans pompe, mais n'en conservait pas moins un cachet fort imposant de dignité, de solennité, propre à maintenir les délibérations internationales pour la recherche de la paix dans les limites du calme nécessaire.

Dans l'attente

Dès trois heures—en Alberta—les postes de réception étaient aux écoutes, se préparant à irradier pour la première fois non seulement en Europe mais aussi en Amérique, des discours prononcés à Londres. Un ami de "La Survivance", grand amateur de radio et non moins curieux de ces sortes d'événements mondiaux, a tenu à nous donner des renseignements que nous développons pour le bénéfice de nos lecteurs.

Après des explications aux journalistes installés aux postes écouteurs, on joua la célèbre et populaire marche du couronnement d'Edouard VII. L'émission fut faite par le poste du Canadien National et, aux Etats-Unis, par l'intermédiaire du National Broadcasting et du Columbia Network.

L'air fourmille d'activité, en préparation au grand événement. Londres avait entendu la voix des orateurs canadiens parlant à Ottawa lors du jubilé des fêtes de la Confédération. Mais c'était la première fois mardi que les Américains—nous voulons dire tous ceux qui vivent en Amérique—pouvaient entendre la voix de la Grande-Bretagne.

A 3 h. 30, le premier essai se fit; les bureaux de météorologie présentaient des rapports sur les conditions atmosphériques en Europe. L'irradiation émanait du palais St. James. L'émission était tellement parfaite que l'on pouvait entendre le bruit des conversations dans les galeries.

L'ouverture de la conférence

Sa Majesté le Roi George V souhaita la bienvenue aux représentants des diverses nations. Il parla pendant dix minutes. On présida ensuite à la nomination du président de la conférence, qui fut Ramsay McDonald.

Ramsay McDonald

Quand le premier ministre anglais prend la parole, il est onze heures du matin en Grande-Bretagne, et 4 h. a.m. en Alberta. Le chef travailliste écossais possède une voix chaude, bien compréhensible au radio. Malgré un accent caractéristique à sa race, il est intelligible à tous. Le monde, dit l'orateur a les yeux sur nous. Le grand obstacle à la paix internationale, c'est la méfiance des nations les unes envers les autres. Chaque pays a des besoins différents, besoins particuliers dus aux caractères de la nation, à sa situation géographique dans le monde et des responsabilités particulières.

Le monde entier, ajouta-t-il, attend de nous des négociations conduites dans un désir sincère de chercher les moyens d'obtenir la paix. On est d'avis qu'ayant apposé nos noms à un pacte de paix, nous aurons à coeur de faire honneur à nos signatures. Il faut obtenir la paix des coeurs par le désarmement des esprits. La Grande-Bretagne est une puissance navale. C'est une petite île qui vit de la mer. Nous venons tous de la mer, nous, en Grande-Bretagne. Notre but est de diminuer l'armement, sans diminuer la sécurité, mais aussi de renforcer la sécurité par plus de confiance mutuelle. C'est la Grande-Bretagne qui a pris l'initiative de cette conférence sur le désarmement naval, en vue d'obtenir par la suite le désarmement plus général sur terre et dans les airs.

Il fit l'historique des efforts déjà accomplis pour assurer la paix. Il fit allusion au traité de 1919, au travail de la Société des Nations, et au pacte de 1928. Ramsey McDonald parla quinze minutes. Il convient de dire ici que tous les discours, y compris celui de George V, furent traduits en français, après avoir été prononcés en anglais.

H. L. Stimson, représentant des E.-U.

Le représentant des Etats-Unis et tous les autres orateurs qui suivront parleront de cinq à huit minutes chacun. M. Stimson exprima le ferme espoir du succès de la conférence, dit que le parlement britannique était le berceau des libertés humaines. Washington fut un de ceux qui fit un précieux effort pour une plus grande liberté nationale. Le processus continue par étapes successives. L'état naturel des pays est dynamique et non pas statique. Nous devons nous diriger vers un désarmement plus prononcé. Il faut tendre vers des accords pratiques ou nous allons rester ici jusqu'à ce qu'on les ait obtenus. Il nous faut de la patience, de la sagesse et nous comprendre les uns les autres. Il faut réussir: les nations l'exigent.

Autres nations

Les autres nations parlèrent ensuite dans l'ordre suivant: l'Autralie, le Canada, la France, les Indes, l'Irlande, l'Italie, le Japon, la Nouvelle-Zélande et le Sud-Africain.

L'Australie

Le représentant de l'Australie commença par dire qu'il venait de loin, qu'il avait, comme tous les autres délégués, l'esprit de coopération, qu'il croyait comme eux dans la concorde entre les nations. Il ajouta que les nations trouveront la sécurité dans l'unité. Au nom du dominion qu'il représente, il tend une main amicale aux autres parties du commonwealth britannique et aux mandataires des grandes nations navales.

Il fut le seul orateur à faire entendre une note chrétienne. Il termina ses remarques par ces mots: "Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté."

Le col. Ralston

Le col. Ralston, ministre de la milice et de la défense, était le représentant de notre pays. Il dit qu'il n'y a pas de subordination entre les parties du commonwealth britannique, qu'il y a en Canada deux races unies poursuivant chacune leur idéal et composant une seule nation. Il n'y a pas d'inquiétude chez nous, nous vivons en paix avec le voisin. Nous espérons cependant le succès de la conférence, nous prenons intérêt dans les affaires du monde, mais les événements politiques de l'Europe ne nous intéressent pas au même point que les Européens. Notre détermination est de maintenir la paix. Notre loyauté envers la Couronne est assurée.

M. André Tardieu

Le premier ministre de la France dit que ce n'est pas un problème, mais deux que la présente conférence a à envisager: la limitation et la réduction des armements. L'expérience que nous allons tenter sera décisive; il faut réussir, car un échec serait désastreux et les conséquences énormes pour l'avenir. La France apporte sa bonne volonté et la volonté de travailler à la solution du problème qui nous occupe. Il ne sert à rien de tenter de nous enfermer dans des formules mathématiques. La vie se charge de faire éclater les formules. Il faut fixer les besoins particuliers de chaque nation. Chaque nation vise à sa sécurité et désire y parvenir par une collaboration honnête et sincère.

Les Indes

Le représentant de l'Inde se dit honoré d'être présent à cette conférence. Il espère la réalisation la plus complète des ambitions des promoteurs de la conférence. Selon lui, c'est un grand privilège pour son pays de pouvoir prendre part à cette réunion. L'Inde aime la paix. Cet événement a pour nous plus qu'un intérêt matériel, il devient un progrès moral. Il ajoute que l'Inde appartient à une ancienne civilisation. Il faut continuer de suivre la voie de la coopération dans une patience réciproque. Nous franchissons une étape nouvelle vers le bien commun.

L'Irlande

L'Irlande est un petit pays qui a conquis son indépendance, après sept cents ans d'effort dans le sang et la révolution. L'argent employé aux armements navals servirait beaucoup plus efficacement l'humanité si on l'utilisait pour aider la multitude de pauvres qui existent encore de par le monde.

Conclusion

Nous n'avons malheureusement pas les quelques autres discours prononcés. Répétons ce que nous disions plus haut. Tous ces discours sans exception furent traduits en français par un excellent traducteur, immédiatement après avoir été irradiés en langue anglaise. Une note générale semble prédominer à cette conférence et c'est celle de la bonne entente, de la confiance mutuelle, la volonté de contribuer au désarmement de façon effective. La réception était excellente, distincte. Les orateurs, à cette seule assemblée, se faisaient entendre du monde entier. Quel auditoire! Que n'a pas transformé le radio aujourd'hui. Quelle puissance, quel facteur d'éducation et de propagande!

Et puis le fait de donner au français une telle place dans une réunion tenue à Londres, prouve une fois encore, l'importance, le prestige que conserve la langue française. Placés comme nous le sommes, nous de l'Ouest canadien, nous sommes parfois tentés de croire que l'influence du français diminue dans le monde diplomatique. On entend souvent dire que le français jouit de la faveur de la diplomatie mais peu d'entre nous ont vu l'application de ce grand principe.

Ceux qui ont écouté au radio au début de la semaine ont été à même de se convaincre que la langue française, même si elle n'est pas la plus parlée, demeure quand même la langue par excellence de la clarté, la langue de la diplomatie, la langue française quoi! Sa Majesté la Langue Française.

Franco-albertains ne l'oublions jamais! Les anglo-saxons seraient les premiers à nous blâmer de renoncer à cette richesse, que nous portons en nous et que nous devons transmettre aux générations qui viennent après nous.

ILS SUBIRONT LEUR PROCES JEUDI

L'arrestation de Solloway et de Mills a pour effet d'activer le marché de courtage et de provoquer une hausse.

Calgary.—A moins d'un sursis le procès de MM. Solloway et Mills, courtiers, aura lieu jeudi de cette semaine. Mercredi dernier les deux courtiers connus d'un bout à l'autre du Canada, plaidèrent non coupables de cinq accusations de conspiration et de fraude portées contre eux. Ils furent remis en liberté sous une caution de cent cinquante mille piastres.

Il y a à peine plus d'une semaine que M. Mills fut arrêté à Toronto et que M. Solloway le fut à Vancouver. L'audition des livres de la maison Solloway & Mills se poursuit à Winnipeg sous la direction du Procureur Général du Manitoba pendant que les auditeurs du Procureur Général de l'Ontario sont à examiner et à vérifier les livres de courtiers à Ottawa.

La conséquence de cette arrestation a redonné confiance aux spéculateurs et aux courtiers et on enregistre depuis quelques jours une hausse du marché.

Toronto.—D'après des renseignements obtenus du procureur Price de Toronto, le gouvernement songerait à ordonner la publication d'un rapport supplémentaire de l'auditeur sur les opérations des courtiers depuis un an. Le rapport complet des opérations ne sera pas public avant plusieurs semaines, mais on croit qu'un rapport préliminaire peut être mis à la disposition du procureur général d'ici quelques jours.

Petites nouvelles

Québec.—Un incendie que l'on attribue à un court circuit a détruit partiellement le monastère St-Vincent de Paul. Le feu a commencé dans la salle des novices et s'est rapidement répandu dans le dortoir et à la chapelle. Le montant des pertes est inconnu.

—x—

Ottawa.—S.P.C.—Le département de la Défense Nationale vient de commander 16 nouveaux avions légers pour l'instruction de pilotes de la Royal Canadian Air Force, au coût approximatif de $85,000. L'Ottawa Car Manufacturing Co., en construira 14 et les deux autres ont été commandés chez H.-E. Hawker and Co., une maison anglaise.

—x—

Winnipeg.—L'assemblée trimestrielle du bureau de direction des United Grain Growers, Limited, a débuté par la démission de l'hon. A.-T. Crerar, le nouveau ministre des chemins de fer.

M. Crerar a abandonné ses fonctions de président de l'U.G.G. après 23 ans de service, afin de consacrer désormais tout son temps et toutes ses activités à sa nouvelle position dans le cabinet fédéral. Jusqu'à présent on ignore quel sera le prochain président des United Grain Growers.

—x—

KANSAS CITY. — Un très violent ouragan s'est abattu jeudi sur les divers Etats du Middle-West faisant de nombreuses victimes et causant des dégâts matériel considérables.

Il faudrait remercier

M. Louis Normandeau, agent organisateur du "Cartel du blé", a adressé la parole au radio mardi dernier. C'est rare que nous ayons l'occasion d'entendre du français au radio. Pour que l'on continue de nous donner un programme français, de temps à autre, nous demandons à nos lecteurs de bien vouloir écrire à la direction du "Wheat Pool" à Calgary, pour exprimer leur satisfaction et réclamer en même temps, mais de façon très courtoise, de bien vouloir répéter ces émissions françaises. Si la direction du "Pool" a de nouveau demandé à M. Normandeau d'adresser la parole en français cette année, c'est dû au fait que plusieurs personnes avaient exprimé leur satisfaction l'an dernier. Allons un petit effort! Prenons la plume et écrivons à Calgary.

A lire

Nous invitons nos lecteurs à lire cette semaine le courrier de Vimy. Ils y trouveront une nouvelle très intéressante et tout à l'honneur de la population de l'endroit. Nous remercions chaleureusement. Si d'autres correspondants veulent imiter le geste posé, l'administration n'y aura aucune objection. Loin de là. L'importance du journal indépendant apparait de plus en plus nécessaire à nos lecteurs. Tant mieux! Puissent ces bons sentiments continuer d'exister entre nos amis et nous!

Feu Mme A. Côté

Au moment où nous fermons notre journal, nous apprenons la mort de Mme Adrien Côté de Donnelly, survenue vendredi dernier à l'hôpital de McLennan. Mme Côté était la mère de six jeunes enfants. Nous donnerons de plus amples détails sur ce décès dès qu'on nous les aura fournis.

Le "Survivance" offre ses sincères sympathies à la famille en deuil.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur.

Fort Saskatchewan,
le 20 janvier 1930

La Survivance,
Monsieur le rédacteur,

Je vous donne ci-dessous quelques nouvelles du district scolaire Notre-Dame de Lourdes, No 324. On peut dire que les Canadiens se sont réveillés à l'occasion de la réunion annuelle. Les personnes suivantes étaient présentes: Joseph Paradis, Isidore Paradis, Emilien Paradis, Armand Paradis, Charles Paradis, Wilfrid Paradis, Mlle Lucienne Paradis, Hector Lamoureux, Ernest Lamoureux. Parmi les gens de langue anglaise il y avait: Allan Storrey, G. W. Storrey, J. Henderson, M. Horton, M. Longan, Jas. Bowman, C. R. Speer, M. McCriman.

Après lecture des comptes, la nomination fut ouverte pour l'élection d'un nouveau commissaire pour la nouvelle année. M. Isidore Paradis sortant de charge fut réélu pour un autre terme.

M. Paradis a eu au cours du terme qui se termine une dure tâche à remplir. Les deux races sont à peu près également bien divisées. Autrefois ce district était exclusivement français et il fut impossible à un moment donné d'obtenir du français. M. Paradis s'est dit qu'il y avait un moyen d'en obtenir du français si on voulait s'y mettre. Il s'y mit. Il réussit à se faire élire commissaire. Et il combattit tant et si bien tous ces fanatiques originaires de l'Ontario qu'il a obtenu des avantages. Il prit les avis et conseils de l'A.C.F.A. et les suivi point à point. Si quelque chose fut obtenu nous le devons à l'Association et à son président local qui ne s'est jamais ménagé et qui n'a jamais consenti que l'on oublie l'enseignement de la langue maternelle de ses compatriotes. Aujourd'hui il réclame encore l'appui de la population pour obtenir un instituteur ou une institutrice bilingue pour le prochain terme. L'instituteur que nous avons actuellement n'est pas bien qualifié pour enseigner le français et son engagement prend fin en juin prochain.

UN PATRIOTE.

AVIS

Mon épouse, Exelda Ouellette, ayant cessé de vivre avec moi, je ne suis plus responsable des dettes qu'elle contractera.

Thomas OUELLETTE.

A vendre

UNE PLIEUSE, Eclipse No. 7, en très bonne condition. Pour format de journal, 2, 3 et 4 plis à angle droit. Plie facilement huit pages. Trop petite pour les besoins de notre compagnie. Avec ou sans moteur. Pour informations et prix s'adresser à M. Oscar Courtemanche, chef d'atelier, la "Survivance", 9664 ave Jasper, Edmonton.

On demande

ON DEMANDE CINQ FEMMES — pour apprendre la coiffure des cheveux, massage et tout ce qui regarde l'embellissement et soins de la figure. Traitements les plus modernes. Prix spéciaux pour chambre et pension. Lodge Beauty Salon, 10024 101e rue. Mrs. Froment, prop.